O R S T O M
Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération
Paris (France)

RANCHS OU COOPERATIVES D'ELEVAGE ?
L'ALTERNATIVE PASTORALE
AU CAMEROUN

Jean BOUTRAIS
Chercheur à l'ORSTOM

1987

"To jungo gooto nasti ndiyam, fotaay loota; sey hawti juuDe Didi": une seule main dans l'eau ne peut être lavée; il faut les deux mains.

(proverbe peul de l'Adamaoua)

SOMMAIRE .

(la table des matières se trouve à la fin de l'étude)

1 : Des sociétés pastorales en crise

2 : Nouvelles formes d'organisation des éleveurs

3 : Pour la participation des éleveurs au développement

NOTE .

Dans la transcription des citations en foulfouldé, les majuscules B et D correspondent à des consonnes implosives b et d. Les redoublements de voyelles oo, aa... servent à transcrire des voyelles longues.

INTRODUCTION.

Le développement de l'élevage bovin n'est pas seulement une affaire de production de viande mais également de promotion de populations pastorales. Jusqu'ici, les "Plans Viande" qui se sont succédés au Cameroun ont surtout privilégié le premier volet: création de grands ranchs, modernisation d'élevages privés, construction d'abattoirs industriels. A côté de l'élevage traditionnel, il s'agissait de créer de toutes pièces un élevage moderne, capable de suppléer aux carences apparentes du premier pour satisfaire l'accroissement de la consommation nationale en viande.

Si une rationalisation de certaines productions agricoles est envisageable par la création d'immenses complexes agro-industriels, l'élevage se prête moins facilement à ce genre d'entreprise. C'est une activité qui exige davantage de soins et de présence que les palmiers à huile ou les hévéas. Autant ces "cultures" s'accommodent d'un travail salarié, de type industriel, autant les employés d'un ranch ne sont pas prêts à se dévouer pour le bétail comme l'accepte un pasteur. Aucun salarié, aucun technicien même ne peut remplacer le dévouement et la connaissance des animaux acquis par une vie quotidienne avec le bétail. La présence de nombreuses populations pastorales au Cameroun représente un capital de compétences sur lequel toute action de développement de l'élevage devrait carrément s'appuyer.

Le développement de l'élevage suppose l'adoption, par les éleveurs, de nouvelles techniques de production. Si les sociétés pastorales sont enserrées au sein d'encadrements efficaces, l'innovation technique se transmet plus aisément. Or, l'encadrement des populations d'éleveurs a tendance à se défaire, à s'effriter au Cameroun. C'est le premier thème de cette étude.

A partir de ce constat, comment des projets de développement peuvent-ils aboutir à des acquis permanents si leur action ne s'appuie pas sur des relais, capables de faire admettre les innovations par les populations? Ne sont-ils pas amenés, nécessairement, à susciter une nouvelle organisation de la société pastorale? Il ne suffit pas d'apporter de nouvelles techniques d'élevage. Encore faut-il organiser les populations pour les rendre aptes à les mettre en pratique, par elles-mêmes. Cette question est examinée par un inventaire des nouvelles formes d'organisation des éleveurs. Dans quelle mesure correspondent-elles aux besoins et aux aspirations des populations ?

De l'écart entre l'ampleur du sous-encadrement des éleveurs et les modestes essais de restructuration sociale entrepris à ce jour, découle l'évaluation des tâches qu'il reste à accomplir. Plutôt qu'une construction logique et idéale, ce dernier thème de l'étude reprend largement des propositions concrètes avancées par les éleveurs.

On accuse souvent ceux-ci d'être conservateurs, de refuser tout changement. Mais, de leur côté, ils se plaignent de ne pas bénéficier des conditions qui leur permettraient de pratiquer un "bon" élevage. Ils ne sont guère satisfaits des conditions dans lesquelles ils mènent leur activité. Dès lors, ne convient-il pas d'offrir en priorité aux éleveurs toutes les chances pour réussir? Quand ils reprendront confiance, cela marquera également la réussite des systèmes d'encadrement technique et social qui étayent cette activité.

+

Ce rapport résulte d'entretiens intensifs avec des éleveurs dans presque toutes les régions d'élevage du Cameroun. Sauf chez les Arabes Choa, ils furent conduits directement dans la langue des interlocuteurs. Même les notes étaient parfois transcrites en foulfouldé. Certains entretiens se sont avérés tellement instructifs et des remarques si pertinentes qu'ils mériteraient d'être largement reproduits.

Aussi ai-je émaillé le texte de nombreuses réflexions écrites dans la langue des entretiens puis traduites. Dans mon intention, ce rapport devait refléter et serrer au plus près la pensée de mes interlocuteurs. A la limite, j'ai simplement transmis ce qu'ils tenaient le plus à dire.

Chaque fois que cela ne porte pas à conséquences éventuelles, le nom de l'informateur accompagne la citation en foulfouldé. Pour d'autres témoignages, le lecteur voudra bien admettre que je n'indique pas de nom .

Fig. 1: REPARTITION du CHEPTEL BOVIN au CAMEROUN en 1985 par provinces.

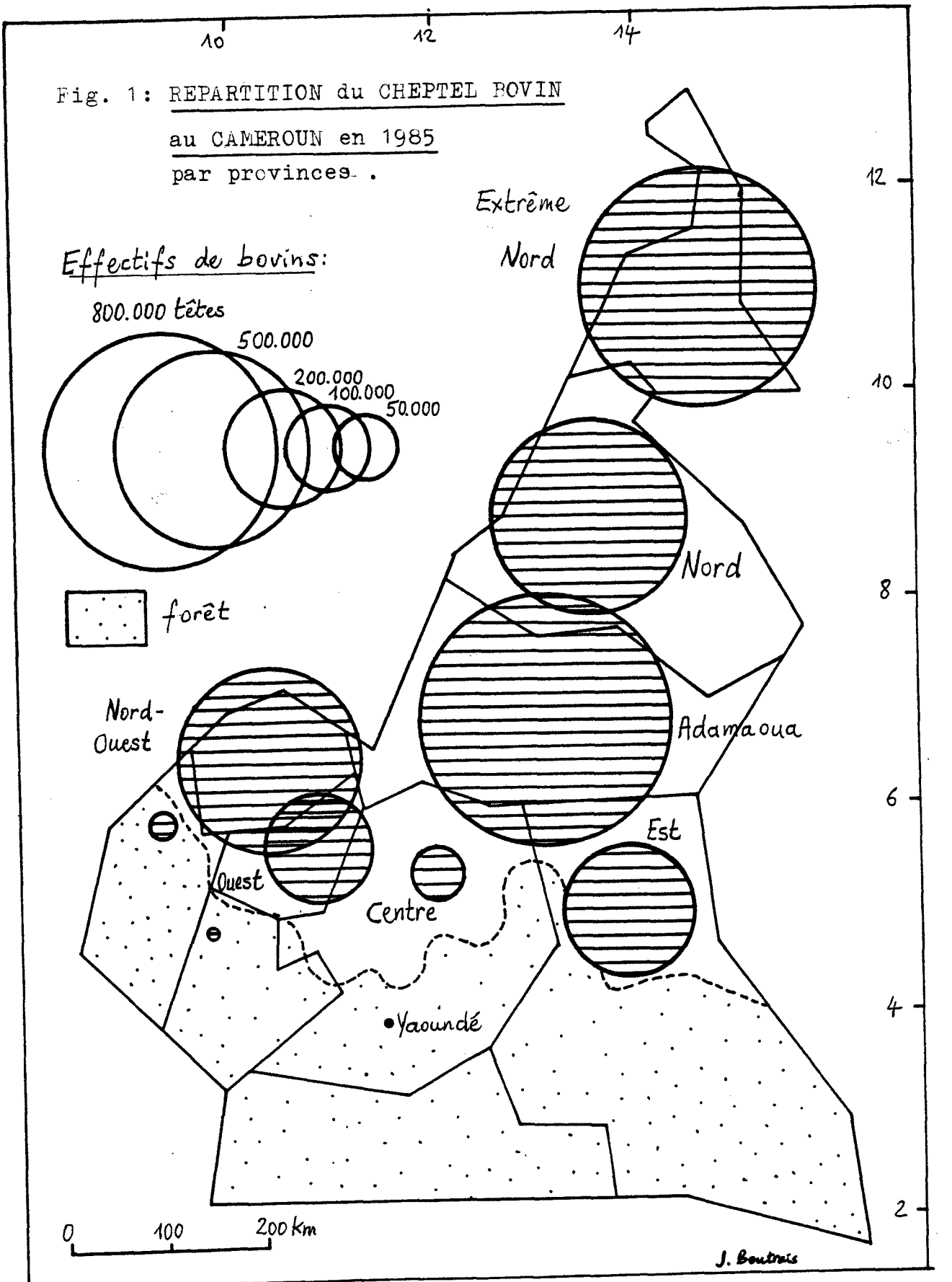

source: PELLEMON, 1986, Programme de recensement de l'élevage.

1 : DES SOCIETES PASTORALES EN CRISE .

La crise des sociétés pastorales est aujourd'hui un phénomène général en Afrique. Elle est sans doute encore plus grave dans les pays du Sahel qu'au Cameroun. Cependant, ce pays n'est pas épargné. Dans presque toutes les régions d'élevage, ceux qui s'adonnent à cette activité expriment une inquiètude profonde quant à leur avenir. *"Min ngooDi nawDum; walaa haa min njahra bojji amin; kala ko mari nagge pat, nanaay belDum"*: nous sommes dans la souffrance; il n'y a personne à qui nous pouvons nous plaindre; aucun propriétaire de bétail n'est content (Alhaji Manou à Nkambé). Certes, la situation des éleveurs devient dramatique dans la province du Nord-Ouest. Mais en Adamaoua, certains éleveurs expriment également un profond scepticisme. *"Kuugal na'i, hoolaare walaa"*: dans le métier d'éleveur, on ne peut avoir confiance (Alhaji Hamadou à Kouladjé).

Ce malaise du monde pastoral recouvre des situations divergentes selon les régions et les sociétés. Un tableau géographique détaillé par régions ou une analyse sociologique par groupes pastoraux refléterait fidèlement les multiples facettes de cette crise. Cependant, il semble plus pertinent de mettre en évidence les difficultés communes à toutes les populations pastorales du pays.

La crise actuelle comporte trois éléments. D'abord, c'est une remise en cause des sociétés traditionnelles dans leur fonctionnement et même leurs fondements. Cette contestation "de l'intérieur" est simultanée à un effritement général des encadrements qui la suscite partiellement. Enfin, à ces sources de désorganisation s'est ajouté, depuis quelques années, le choc des "nouveaux élevages" créés sous l'égide des premiers "plans viande". D'une région à l'autre, ces trois éléments interviennent plus ou moins , mais ils apparaissent toujours sous-jacents.

LES TENSIONS SOCIALES .

Que les sociétés pastorales soient traversées de tensions et secouées de conflits ne date pas d'aujourd'hui. Mais, actuellement, elles semblent vraiment en cours de déstabilisation. Toutefois, l'origine en remonte parfois fort loin.

Propriétaires et gardiens du bétail.

L'analyse des tensions sociales peut s'amorcer par le biais du travail. A ce propos, un thème est souvent développé par les interlocuteurs: la dégradation du gardiennage des troupeaux, notamment en Adamaoua. C'est une plainte presque générale des propriétaires de bétail. *"WaynaaBe tokkataa na'i bana naane"*:les bergers ne suivent pas les vaches comme autrefois (Hamoa Dalaïlou à Nyambaka). *"AsIi gaynaaka vonni haa Do"*: la vraie garde n'existe plus ici (Alhaji Issa Liman à Nyambaka). Pour comprendre cette situation, il faut remonter dans le passé.

Autrefois, cette population pastorale vivait en symbiose avec des populations assujetties de cultivateurs. La main-d'oeuvre ne faisait pas alors défaut pour s'occuper du bétail. Chaque troupeau était confié à trois personnes: un berger assisté de deux jeunes aides d'origine servile. Chacun assurait la garde à tour de rôle; de jour comme de nuit, le troupeau ne restait jamais seul. Survient la libération des populations serviles, déjà officielle à l'époque coloniale mais vraiment effective à l'indépendance. Dès lors, les aides font défaut; le berger se retrouve seul à charge du troupeau. Il le laisse donc sans garde de temps à autre, ne serait-ce que pour se ravitailler en nourriture.

Un moment, les éleveurs de l'Adamaoua pallient la désertion de la main-d'oeuvre servile en ayant recours à l'emploi de bergers salariés. Des migrations de travail régulières amènent alors vers ces régions d'élevage des jeunes de Garoua, Maroua et du nord du Nigeria. Ils ne possèdent pas (ou plus) de bétail et sont à la recherche d'emplois. Désireux de reconstituer un troupeau, ils montrent une endurance remarquable au travail pastoral. *"Naane, gaynaako tiiDDo"*: autrefois, le berger était énergique.

A partir des années 60, les cultures commerciales prennent une grande extension dans les régions soudaniennes. Les jeunes sans bétail trouvent de l'embauche sur place. Les éleveurs sont privés, une nouvelle fois, de leur main-d'oeuvre. Dès lors, à qui s'adresser? A défaut de pouvoir recruter d'autres personnes, ils se tournent vers la main-d'oeuvre familiale, en plaçant les fils à la tête des troupeaux.

Mais ce qui entrait dans les habitudes anciennes n'est plus accepté aussi aisément de nos jours. Les fils renâclent à garder les animaux des parents. *"Bikkoy, min hoolaay Be gaynaaka sam"*: les fils, nous n'avons pas du tout confiance dans leur garde du bétail (Alhaji Issa à Nyambaka). Négligence du détiquage en saison des pluies, troupeau laissé à lui-même au pâturage, animaux vendus à l'insu du père: les griefs à l'égard des jeunes ne manquent pas .

> Voici l'exemple d'un ancien, à l'ouest de Ngaoundéré. Il a confié son troupeau au fils aîné. Mais bientôt, celui-ci abandonne les animaux aux soins d'un jeune berger et part s'engager comme *"boy moota"*: aide-chauffeur, en ville. Le père doit récupérer d'urgence le troupeau des mains d'un berger qu'il ne connaît même pas.

Quant aux bergers, il devient de plus en plus difficile d'en recruter. Ceux qui se présentent sur le marché du travail se montrent plus exigeants qu'autrefois. Ils acceptent de moins en moins les tâches pénibles, par exemple le détiquage manuel. Ils préfèrent s'engager auprès des riches citadins propriétaires de bétail qui disposent d'installations de détiquage. *WaynaaBe jonta, Be jaBataa mbidu"*: les bergers d'aujourd'hui, ils n'acceptent plus la misère (Alhaji Iyawa à Laoupanga).

D'un autre côté, désireux de ne pas se défaire du berger, l'employeur se montre moins exigeant sur la qualité du travail.

> Un riche éleveur des environs de Ngaoundéré emploie 7 bergers. M'enquérant des pertes survenues au cours de la dernière saison des pluies, le bilan s'avère lourd dans le troupeau de l'un d'entre eux: 6 bovins contre un,deux ou trois chez les autres. Comme je m'en étonne, le propriétaire soupire: "o hakkiltaa Di teema; sey to waati, o wara, ecca":il est probable qu'il n'y fait pas attention; c'est seulement quand l'animal est crevé qu'il vient me l'annoncer. Cependant, l'employeur n'a pas pris pour autant des sanctions contre son berger, ou ne l'a pas simplement renvoyé.

Dans les rapports entre propriétaires de bétail et gardiens, les premiers se trouvent maintenant en position de faiblesse, sauf s'ils adoptent des installations nouvelles. Pour les éleveurs traditionnels, cela se traduit par une réduction lente du cheptel. *"Ngam imBe joggi gaynaaka naane, haa na'i jinna"*: c'est parce que les gens conservent l'ancienne garde (façon d'élever du bétail) que les vaches finissent (Alhaji Iyawa à Laoupanga). Des modifications dans les rapports sociaux réduisent la force de travail à la disposition des éleveurs qui provoque elle-même un amenuisement progressif de cheptel. Ce type d'élevage semble enfermé dans une impasse.

Anciens et jeunes .

Les rapports entre anciens et jeunes, dans les sociétés pastorales, ne se réduisent pas pourtant à un simple différend face au travail.

Certes, le refus des jeunes de travailler auprès des animaux s'explique par d'autres attraits: attirance de la vie citadine et des professions liées à la ville ou à l'automobile. D'une façon, en répugnant au travail pastoral, les jeunes manifestent une aversion plus générale à l'égard de la vie en brousse. *"Bikkoy jonta, Be yiDaa Be dilla ladde; ko a vi'i Be, Be dillataa"*: les enfants d'aujourd'hui, ils ne veulent pas aller en brousse (garder le bétail); même si tu le leur dis, ils n'y vont pas (Alhaji Issa Liman). Les jeunes assimilent la vie en brousse, en compagnie du troupeau, avec son isolement, sa coupure sociale, à un comportement " d'arriérés".

Il existe une contradiction entre, d'une part l'attachement de ces sociétés aux méthodes traditionnelles d'élevage et d'autre part, l'intérêt des couches jeunes de population pour toutes les manifestations de la modernité. A première vue, on ne comprend pas pourquoi cette volonté d'ouverture ne s'applique pas également à l'élevage. La raison essentielle de cette discordance tient à ce que, presque toujours, le pouvoir de décision en matière d'élevage échappe aux jeunes.

Chez tous les Foulbé sédentaires en Adamaoua et au Diamaré, le bétail appartient aux anciens. Ce sont eux qui décident de toutes les questions importantes: ventes d'animaux et destination des gains monétaires, même des achats des compléments au bétail comme le sel ou le tourteau de coton. Les jeunes sont écartés de la gestion du troupeau paternel. Depuis que les bergers salariés se font rares, ils en assurent simplement la garde. Le père réside au village et leur rend visite de temps en temps en brousse. Il se charge d'entretenir le fils mais ne lui assure pas vraiment un salaire. A l'inverse, il s'engage à le marier et à rassembler la dot. En fait, dès qu'il atteint un certain âge, le fils aspire à gagner un peu d'argent pour lui. Aucun problème si un cadet le suit: il le remplace auprès du bétail.

D'une certaine manière, c'est le même principe que l'ancien emploi pastoral de jeunes serviteurs. Dès qu'ils atteignaient l'âge de se marier, les "patrons" les retiraient des troupeaux et les mettaient à cultiver. C'est un système tout à l'avantage des anciens mais qui ne motive guère les jeunes à consacrer leur temps aux animaux. Certes, ils peuvent compter sur l'héritage du cheptel lors du décès du père. Mais cette perspective semble parfois bien lointaine. En attendant, le com-

portement des jeunes dépend des relations qu'ils entretiennent avec les anciens.

Au Diamaré, les anciens disposent encore souvent d'une grande autorité auprès des jeunes. Ils habitent ensemble et les fils s'occupent des animaux du père.

> Voici le cas d'un Peul âgé de 70 ans, encore alerte, entouré de 4 fils dont 3 mariés, âgés de 25 à 30 ans. Cette année, le plus jeune a entrepris de cultiver une corde de coton. Le vieux père n'en est pas satisfait. Voici quelques bribes de leur dispute:
> -Djaoro Mana (le père): *"Mi yerdaay. Yaake ɓan, ɓin sukli bee lelleli"*: je ne suis pas d'accord. A ce moment-là, nous étions accaparés par les tiques.
> -Ahmadou (le fils): *"Mi heBi hottollo.Duɓ suuno seede ɓaDi"*:j'ai eu du coton.C'est le besoin d'argent qui m'a fait cultiver.
> -Djaoro Mana: *"Seede he'aay ? Hikka, ɓi hokka-ɓa garaaɓa"*: Tu n'as pas assez d'argent ? Cette année, je te donnerai un pourboire.
> Et le père clôt l'altercation en me prenant à témoin. *"Haaje ɓaBBe,fuu doɓ ɓa'i. Be ɓbi'i Be huddinan. Mi jaBan naa ?*:leurs dépenses, ils les font toutes grâce aux vaches. Et ils disent qu'ils ne veulent plus s'en occuper. Est-ce que je peux accepter cela ?

Ce groupe familial reste encore soudé autour du patriarche qui fait face aux besoins de tous les ménages grâce aux ressources tirées du troupeau. Il les "entretient" mais, en compensation, les fils offrent gratuitement leur force de travail. Cependant, une amorce de contestation menace de rompre cette solidarité. Le patriarche réagit fermement mais, en même temps, il est amené à composer. Cependant, il affirme nettement ses droits exclusifs sur le bétail. *"Dabare majjum kam, min"*: quant à qui décide de cela (les bovins), c'est moi (Djaoro Mana à Sawawo).

En Adamaoua, la solidarité au sein des familles élargies est souvent très ébranlée. Alors qu'Ahmadou de Sawawo manifeste une simple velléité d'autonomie par le biais de la culture du coton, ici la séparation de fait des jeunes et des anciens est entrée dans les usages. Rares sont les adolescents qui acceptent encore de travailler auprès des animaux du père. Mieux encore, lui-même les encourage à s'en aller, à se "débrouiller". *"FamarBe dura, to mawni: dilla sarwusi,famarBe jaBBa fahin"*: les petits gardent (les vaches), quand ils ont grandi, ils partent chercher du travail, d'autres petits prennent à leur tour la garde (Djaoro Hamadjoda à Bandal). Les enfants se succèdent ainsi auprès des animaux de leur père, puis s'en écartent.

A la fin, tous les fils ont quitté la maison paternelle, subvenant comme ils peuvent à leurs besoins, le plus souvent, en ville.

> Ainsi, le vieux chef de Marma, près de Ngaoundéré, emploie deux bergers pour garder ses troupeaux tandis que l'un des fils, célibataire, fait du petit commerce. *"O Do waanca, fila; o siuti gaynaaka"*:il voyage et fait du commerce, il se repose de la garde du bétail (Djaoro Yaya).

La dernière expression est un bel euphémisme pour occulter les tensions père-fils qui précèdent inévitablement leur séparation.

En fait, les anciens se méfient foncièrement des fils, dès qu'ils atteignent l'adolescence. Ils leur prêtent de mauvaises intentions à l'égard des animaux. *"MawBe hulan derke'en jonta, haala bononda"*:les anciens redoutent les jeunes maintenant, à cause des détournements d'animaux (Sarki Sanou à Nyambaka).Ainsi, les anciens acceptent rarement de transférer la propriété du bétail aux jeunes, dans le but de les intéresser à son devenir. Ils soupçonnent qu'ils vendraient tout et s'enfuiraient, laissant les vieux sur place dans la misère. Du coup, les troupeaux ne sont plus gardés que par des enfants ou des bergers, c'est-à-dire par des personnes relativement indifférentes à leur prospérité. *"Hakkiilo kuugal, dara bee anniya kam, walaa"*:l'attention dans le travail, fait avec volonté, cela n'existe plus (Djaoro Hamadjoda). Les tensions entre père et fils se répercutent par un relâchement de la garde. Mais les relations difficiles entre générations s'expliquent elles-mêmes par le statut juridique du bétail, notamment son mode d'héritage.

L'exemple des Mbororo du Nord-Ouest invite cependant à nuancer quelque peu l'explication des tensions sociales par le monopole du bétail aux mains des anciens. Ici, le mode d'héritage est beaucoup plus souple dans son principe; la plupart des animaux sont transmis aux héritiers du vivant même du père. Cet intéressement peut survenir assez tôt, avant le mariage des héritiers.

Malgré cette disposition habile du régime pastoral des Mbororo, le comportement des jeunes éleveurs, au Nord-Ouest, ne diffère plus tellement de celui des jeunes Foulbé de l'Adamaoua: vente en cachette d'animaux, gaspillage d'argent puis fuite devant les réprimandes du père. Les relations entre générations, là aussi, deviennent de plus en plus tendues, contraignant les anciens à confisquer et à reprendre des animaux, pourtant déjà attribués aux jeunes. Voici ce que déclare, à propos d'un fils, un *arDo* près de Nkambé. *"O Don waanca, nderkaaku tan; na'i, min kaDi mo vonnugo"*:il se promène, il passe sa jeunesse; les vaches, je lui ai interdit de les abîmer (de les vendre) (Ardo Gadjeré).

Finalement, même dans ce contexte juridique, les anciens en arrivent à retarder la donation de bétail aux jeunes et à l'entourer de précautions. Certains Mbororo tiennent maintenant les mêmes raisonnements que les Foulbé de l'Adamaoua. *"Bikkon, min hultori; taa Be huddinan min haa ladde"*: les enfants, nous les craignons; qu'ils ne nous abandonnent pas en brousse (Yerima Adamou).Contrairement à ce que suggère la société des Foulbé, ici c'est le comportement d'un groupe de personnes qui tend à infléchir les principes d'héritage du bétail.

Certains pasteurs attribuent le désintérêt actuel des jeunes envers le bétail aux influences néfastes des sociétés de

cultivateurs qu'ils côtoient. La période la plus critique pour les jeunes, nantis d'animaux, serait celle qui précède les fêtes de Noël et du Nouvel An. Partout, des gens circulent alors dans les pâturages, en quête d'animaux à bon prix. Leur pression se fait insistante auprès des jeunes éleveurs pour qu'ils en cèdent.

Des anciens estiment que la faiblesse des jeunes représente un danger mortel pour la société pastorale. Ils disent que les jeunes entrent (*naata*) ou se perdent (*majja*) chez les autres. D'autres anciens avouent leur incompréhension devant ce comportement. *"Min andaa irim jamanu jonta ; min, naane; min sendataa e jandi sam"*: nous ne comprenons pas cette époque actuelle; nous, autrefois, nous ne nous séparions jamais du bétail (Ardo Gadjeré à Nkambé).

Appauvrissement et précarité de l'élevage.

Les tensions entre jeunes et anciens éleveurs ne relèvent pas seulement d'une opposition classique entre générations. Elles renvoient, de façon plus profonde, à une perte de confiance dans l'avenir de l'élevage, du moins tel qu'il est pratiqué jusqu'ici. Face à cette prise de conscience collective, les attitudes divergent selon les générations. Les anciens s'obstinent à "tenir" le plus longtemps possible,espérant que le troupeau assurera encore leur subsistance jusqu'à la fin de leur vie. Au contraire, les jeunes adopteraient une attitude plus "suicidaire", d'un point de vue pastoral.

La perte de confiance actuelle dans l'élevage s'explique par de nombreux cas d'appauvrissement en bétail. Dans la province du Nord-Ouest, c'est une réalité latente, progressive certes, mais qui apparaît comme irréversible. Il s'avère difficile de démontrer le déclin des effectifs par des statistiques globales car les écarts expriment autant des déplacements que des réductions de troupeaux restés en place. Pour éviter cette confusion, j'ai comparé des statistiques nominales de quelques éleveurs à plus de dix ans d'intervalle, en plusieurs secteurs des hauts plateaux.

Tabl.1: Evolution du cheptel imposé dans le département de Bui (Province du Nord-Ouest).

secteurs de pâturages	nombre d'éleveurs	cheptel fiscal en 1974	cheptel fiscal en 1986	pourcentage de régression
Bantem	23	1.297	1.037	-20 %
Kishong-Takui	13	1.113	733	-34%
Dzeng	11	765	375	-51%
Mbiame	41	3.128	2.707	-13%

Le recul du cheptel est plus accentué au milieu des hauts plateaux qu'à leur bordure (Mbiame). Toutefois, ces chiffres ne sont pas à prendre à la lettre. Le cheptel fiscal ne reflète pas les variations exactes des troupeaux. Dans la province du Nord-Ouest, les troupeaux étaient recensés plus sévèrement pour l'impôt en 1974 qu'ils ne le sont en 1986. L'évolution des effectifs est peut-être moins négative qu'elle le paraît.

Pourtant, les témoignages des éleveurs confirment la tendance du cheptel à la diminution. Tel Mbororo imposé pour 72 bovins en 1973 et seulement 50 en 1986, avoue: *"jonta gaDa; nde veeti ƒuu, ndikka rawaani; na'i lora Baawo"*: maintenant, ça change de sens; chaque matin,(on se dit que)c'était mieux l'an dernier; les vaches diminuent (Wakilou Bouba à Dzeng).

Les éleveurs du Nord-Ouest invoquent surtout la restriction dramatique des pâturages de saison des pluies devant l'avance des cultures. Les troupeaux ne disposent plus de pâturages suffisants à cette période de l'année. Au lieu de prendre du poids, comme ils devraient le faire à ce moment-là, les animaux accusent les effets d'une alimentation insuffisante. *"Durngol walaa haa Do; walaa nyaw ko lutti veelo"*: il ne reste plus de place pour l'élevage ici; il n'y a pas de maladie qui soit pire que la faim (Alhaji Manou à Nkambé).

Certains mettent en cause l'arrêt de la transhumance vers les plaines voisines. L'absence de changement de pâturages, d'une saison à l'autre, réduirait la fécondité des vaches. *"To na'i dari dow caBal, Di rimataa"*: si les vaches restent en haut de la montagne, elles ne vêlent pas (Wakilou Bouba à Dzeng). D'autres éleveurs datent les difficultés de l'élevage de 1982-83, année d'une grande sécheresse en zone guinéenne. Le choc psychologique de la peste bovine, survenue quelques mois plus tard, a occulté les pertes catastrophiques provoquées par cette sécheresse.

> Un riche éleveur du Nord-Ouest, à la tête de 250 têtes, en perd alors 80 en quelques semaines. *"Hin kam, haa Do na'i amin jinni"*: quant à moi, c'est alors que mes vaches furent finies (Yerima Idjé à Takui).

En Adamaoua, le constat est moins simple. Des propriétaires de bétail se sont enrichis récemment, grâce à l'assainissement d'une grande partie des pâturages au centre du plateau. Mais ceux qui ont réussi à maintenir ou à agandir leur troupeau, lors des dernières décennies, ont eu bien de la chance. Il leur a fallu échapper à de multiples pièges. D'abord, éloigner le bétail le plus vite possible de la zone en cours d'infestation par les

glossines. Or, ce danger était plus insidieux que celui d'une grande épizootie. Chaque année, des animaux périssaient sans que des éleveurs réagissent pour autant, espérant que l'année suivante, le troupeau reprendrait sa progression. Mais c'était de mal en pis. Quand ils se décident à fuir, le mal était déjà fait: *"diga pi'al fuDDa haa Do, mi doggaay law, haa na'i famDiti non non"*: quand la trypanosomiase a commencé ici, je ne me suis pas enfui rapidement et les vaches se sont réduites ainsi (Bia Mamoudou à Toumbouroum).

S'enfuir, mais où ? Le plus près ou le plus loin possible ? Au plus près, vers Dibi, *"ndaa veelo, ndaa soynde harugo"*: voilà la faim, voilà l'impossibilité de rassasier les animaux. Ou plus loin, par exemple vers la vallée de la Mbéré? Les fugitifs pénètrent dans un autre secteur infesté de glossines et les pertes de bétail recommencent.

Au moment des pulvérisations aériennes, les pâturages qui ont servi de refuge, vers Dibi et Kognoli, longtemps surchargés de troupeaux, n'ont presque plus d'herbe. Chaque année, au fur et à mesure de la progression des pulvérisations, de nouveaux pâturages sont ouverts. La plupart des éleveurs y dirigent leurs troupeaux. Mais il faut être bien placé ou faire jouer des relations sur place pour réussir à entrer. Les services qui décident des retours sont à l'affût des éleveurs "fraudeurs" qu'ils repoussent en zone infestée. Même dans les secteurs assainis, le retour des troupeaux n'est pas une situation acquise. La menace de réinfestation n'a jamais été définitivement écartée. En 1985, des retours de glossines surviennent encore à l'ouest de Ngaoundéré et vers Galim. Des troupeaux sont à nouveau décimés, suscitant des exodes précipités. Les éleveurs restent dépendants des pulvérisations répétées d'insecticides, année après année. *"Rawaani, Be fuufaay; Bernde amin ta'i pat; ragare, sey doggugo"*: l'an dernier, ils n'ont pas pulvérisé; notre courage était coupé net; à la fin, il n'y aurait plus qu'à fuir (Djaoro Nana Yero à Likok).

Malgré tous les efforts d'éradication des glossines, l'élevage reste une activité précaire. Les anciens, eux-mêmes, expriment souvent leur scepticisme. *"Kuugal nagge saDi; jonta warti, sey mo'ere Allah"*: le travail d'élevage est difficile; maintenant, c'est seulement à la grâce de Dieu (Djaoro Hamadou à Kouladjé). Un autre avoue , dans le même sens: *"jawdi, mbi'a ngufa: nyande Don, nyande walaa"*: le bétail, c'est comme l'écume: un jour, il y en a; un autre jour, il n'y en a plus (Bia Mamoudou à Toumbouroum).

Dans ce contexte incertain, la société pastorale n'est plus stable. De nouveaux riches apparaissent, en particulier des maquignons et des citadins qui investissent dans le bétail. A l'inverse, d'anciens éleveurs, soudain ruinés, sont déclassés en

bas de l'échelle sociale. Résignés, les uns se reconvertissent en simples petits cultivateurs. *"To goDDo mari huunde naane, jinni kam, sey baɱDe Allah"*: quand quelqu'un a possédé autrefois quelque chose (du bétail) et que c'est fini; il n'y a plus que la puissance de Dieu (Djaoro Hamadou).

D'autres anciens éleveurs s'engagent comme bergers, en particulier au service des nouveaux riches. Le phénomène est surtout marqué dans les secteurs assainis puis réoccupés par les troupeaux en Adamaoua. Les propriétaires de bétail y placent des troupeaux en embauchant les éleveurs ruinés restés sur place.

L'exemple le plus spectaculaire est sans doute celui d'un petit village situé à l'ouest de Ngaoundéré. En 1982, un maquignon y installe plus de 600 têtes en les confiant à 7 bergers recrutés dans le même village. Bel exemple de prolétarisation pastorale d'une main-d'oeuvre villageoise.

Basculements des troupeaux d'un côté à l'autre de l'Adamaoua, incertitudes sur l'avenir du cheptel, déracinement des éleveurs villageois, déclassements sociaux brutaux, tous ces bouleversements lors des dernières décennies ont profondément perturbé la société pastorale de cette région. Cela se traduit par un phénomène qui, jusque-là, ne l'avait guère affectée: l'exode rural.

Un petit village peul, entre Ngaoundéré et Tignère, reste encore presqu'abandonné de ses habitants en 1983, même après l'assainissement des pâturages environnants. Sur une quinzaine d'adultes, il n'en subsiste plus que 2 sur place; 7 sont partis s'installer à Ngaoundéré comme gardiens de boutiques ou aides-chauffeurs. Certains, devant la diminution du troupeau, ont vendu les animaux qui restaient pour s'installer en ville , acheter une camionnette et se livrer au transport.

Les jeunes se rendent compte que le troupeau du père ne progresse pas comme il devrait pour qu'ils puissent, un jour proche, se mettre à leur compte. Il est impossible que le père se sépare d'animaux de son vivant. Dès lors, ils sont poussés à partir.

Voici le cas d'un Mbororo près de Kumbo. En 1973, il était imposé pour 103 bovins mais pour 46 seulement en 1986. De 5 grands fils, aucun n'est encore marié. L'un est parti comme chauffeur,un autre fait du petit commerce sur table, *"ngaɱ na'i ɱalaa"*: parce qu'il n'y a plus de vaches (Hamadou Keeri à Dzeng).

Fait important,l'abandon de l'élevage et de la vie rurale ne touche plus simplement les jeunes mais également des anciens. En Adamaoua, les fuites en tous sens des troupeaux pour échapper aux glossines découragent les personnes âgées qui, grande nouveauté, confient les animaux aux jeunes et entrent à Ngaoundéré. *"Nyaɱ dimbi non non; Burna fuu maɱBe naati ɱuro"*: la maladie a beaucoup bousculé; la plupart des anciens sont entrés en ville (Alhaji Hamoa à Béka). Autrefois, ces éleveurs s'écartaient de la ville et du *laamiiDo*, redoutant taxes et prélèvements en bétail; à présent, ils sont attirés par elle. C'est là qu'affluent les produits agricoles, que se rassemblent les commerces,

que se trouvent des hôpitaux dotés de médicaments. L'exode rural des éleveurs exprime également un refus de vivre dans les secteurs pastoraux sous-équipés et sous-encadrés.

L'EFFRITEMENT DES ENCADREMENTS .

Le rôle décisif des encadrements techniques ou sociaux comme soutiens indispensables au développement est aujourd'hui largement admis. Toutefois, les éleveurs ne manifestent-ils pas une plus grande inertie que d'autres populations vis-à-vis des structures d'encadrement?

De fait, pendant longtemps, Foulbé, Mbororo et Arabes Choa du Cameroun ont plutôt évité les contacts avec les autorités administratives et les services vétérinaires. Aujourd'hui, la situation est inversée. L'armature politique et technique qui encadre les populations pastorales perd de son efficacité. Au lieu de réagir favorablement à ce relâchement de leur encadrement, la plupart des éleveurs le ressentent avec amertume. Les sociétés pastorales en sont troublées. Alors qu'ils ne dévoilent pas toujours les conflits qui les déchirent , les éleveurs expliquent aisément les défaillances actuelles de leurs encadrements politiques ou techniques.

La perte de pouvoir des chefs traditionnels

Chez les Mbororo, les *arDo*, chefs locaux, n'ont jamais détenu une grande autorité. Dans le Nord-Ouest, celui de Sabga jouit encore d'un prestige hérité des pouvoirs étendus conférés à son père par l'administration coloniale. Mais il ne dispose plus aujourd'hui d'aucun de ces pouvoirs. Les éleveurs lui accordent le titre de *"IaamiiDo"*, mais davantage en signe de respect que de reconnaissance d'une primauté d'ordre politique. Ses interventions intempestives lors des difficultés de succession de chefs locaux sont plutôt mal accueillies.

Les *arDo*, eux-mêmes, sont moins nantis d'un pouvoir que reconnus pour leur prestige au sein de la société pastorale. Leur

rôle ne consiste pas à se faire obéir par la crainte mais plutôt à exercer une responsabilité toute bienveillante. Chaque *arDo* règle les questions délicates avec l'administration ou les conflits avec les cultivateurs. Rôle empreint de paternalisme. Pendant qu'il oeuvre pour le bien du groupe, chacun peut vaquer librement à ses occupations pastorales.

Au Nord-Ouest, l'*arDo* est surtout accaparé par les querelles incessantes avec les cultivateurs. Le groupe apprécie sa compétence à la manière dont il réussit à contenir l'avance des cultures dans les pâturages. Tel est le schéma ancien d'exercice du pouvoir.

A présent, ce rôle d'intermédiaire et de protecteur des intérêts pastoraux tombe en désuétude. Des *arDo* ne se préoccuppent plus d'intervenir, en cas de querelle entre l'un des leurs et un cultivateur. C'est à l'intéressé de se débrouiller tout seul. *"Jonta, ko na'i maaDa vonni ngesa, sey an bee jaŋmu ngesa, on narra; walaa mo nastata haa caka mon"*: maintenant, si tes vaches abîment un champ, c'est à toi de t'arranger avec le cultivateur; personne n'entre dans vos affaires (Lamido Bouba à Sabga).

En cas d'extension des cultures dans les pâturages, c'est aux éleveurs les plus visés de se défendre, en portant plainte devant l'administration. Tel *arDo* néglige même de participer aux réunions d'arbitrage. Il n'est plus d'aucun secours pour ses dépendants. *"Kanko fuu haBda bee gese, sakko taIaka"*: lui-même bataille contre les champs, a fortiori le pauvre (Alhaji Manou à Nkambé).

Beaucoup d'*arDo* détiennent le titre mais ne réussissent plus à cimenter un groupe d'éleveurs unis autour de leur personne. Eux-mêmes ne sont parvenus *arDo* que grâce à leur richesse en bétail. La réussite dans l'élevage ouvre la voie au titre d'*arDo*, sans que l'intéressé manifeste une aptitude spéciale pour exercer des responsabiblités collectives. Dès qu'un Mbororo se trouve à la tête de plusieurs centaines de bovins, il intrigue auprès de l'administration pour acquérir son autonomie, en contestant son ancien *arDo*.

Avec la perte de pouvoir des chefs locaux, c'est le triomphe de l'individualisme. Chaque éleveur ne compte plus que sur ses forces et, à la rigueur, l'aide de ses parents les plus proches. *"If I get problem, no arDo defend me; the arDo have no more power"* (Haman Rouga à Bambui).

+

Les Foulbé de l'Adamaoua nourrissent un vieux sentiment de contestation envers leur *laamiDo*, notamment les éleveurs. Autrefois, ils faisaient les frais de taxes coutûmières, surtout la *zakkat* levée sur le bétail. Des serviteurs du *laamiDo*, incontrôlés, extorquaient les éleveurs et détournaient le produit de l'impôt religieux. Pour leur échapper, les Foulbé isolaient les troupeaux le plus loin possible en brousse. Jusqu'à ce que l'administration interdise ces prélèvements autoritaires et rende l'aumône religieuse uniquement volontaire.

Les Foulbé dépendent de *jawro*, chefs de villages, d'après le système du *tokkal*. Par ce système, l'affiliation à un chef représente un acte volontaire. Il n'est pas nécessairement fondé sur une communauté de résidence mais plutôt sur un lien d'allégeance de personne à personne. Ainsi, le *tokkal* de tel chef comporte souvent plusieurs personnes qui ne résident pas dans le même village. Il en résulte que chaque *jawro* n'exerce qu'un contrôle assez lâche sur l'ensemble des gens dans sa dépendance. Il est surtout chargé par l'administration de lever l'impôt: impôt personnel et taxe sur le bétail. Là réside le point sensible. Chaque éleveur compte bien sur la compréhension de son *jawro* pour payer le moins possible sur les animaux. Dans ce but, il vaut mieux éloigner et cacher sa richesse que de la laisser aux abords du village, à la vue de tous et d'abord du chef.

Les fuites devant les glossines puis les retours dans les secteurs assainis n'ont fait qu'embrouiller la situation. Malgré des déplacements répétés, nombre d'éleveurs sont restés fidèles à leur *tokkal* ancien. L'éloignement et la dispersion des membres de chaque *tokkal* n'ont fait que s'accentuer avec les années. Bien souvent, les chefs de villages, étant propriétaires de bétail, se sont eux-mêmes enfuis, sans entraîner pour autant la majorité de leurs dépendants dans la même direction. Tous les *tokkal* se sont emmêlés les uns les autres.

Les retours dans les pâturages assainis n'ont pas clarifié la situation. Quelques éleveurs retournent à leur situation de départ, il y a plus de quinze ans. Mais tous ne reviennent pas exactement à leur emplacement d'autrefois. D'autres arrivants n'ont jamais résidé dans les pâturages assainis et dépendent de *tokkal* "extérieurs". Aucun lien de solidarité ne soude ces nouvelles communautés. Les rapports de dépendance sont enchevêtrés. Ils coïncident encore moins qu'autrefois avec des rapports de voisinage.

Dans cet imbroglio, les chefs foulbé n'encadrent guère leur population. Même le *laamiDo*, privé du droit de lever l'impôt, ne dispose plus que des apparences du pouvoir. *"Laamu jonta, gomna joggi mo"*: le chef maintenant, c'est l'administration qui le soutient (Djaoro Hamadou à Ngor). Finalement, le pouvoir effectif se concentre entre les mains des représentants de l'administration centrale.

La réduction de la protection administrative

"Ndikka gomna valla min": il faut que l'administration nous aide (Djaoro Nana Yero à Likok). En fait, sous l'appellation *"gomna"*, les éleveurs rassemblent tous les services amenés à intervenir dans les affaires d'élevage. Cependant, quelques thèmes relèvent directement de la responsabilité des autorités administratives. Citons en trois: les relations entre les éleveurs et les cultivateurs, les marchés à bétail, la sécurité des personnes et des animaux.

Les relations éleveurs-cultivateurs

Ce problème se pose avec une acuité particulière dans la province du Nord-Ouest. La situation s'y dégrade depuis quelques années du point de vue des éleveurs, par suite d'une extension rapide des cultures dans les pâturages. Pourtant, cette question a fait , depuis longtemps, l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Nulle part les délimitations entre terrains affectés à l'élevage et à l'agriculture n'ont été conduites de manière aussi systématique. Rien n'y fait. Les éleveurs se plaignent presque partout d'accaparements de terrains au milieu des pâturages, au mépris des réglements.

L'offensive contre les pâturages se fait surtout sentir aux environs de Nkambé, par suite du développement de cette ville. Là, les cultures encerclent maintenant des habitations d'éleveurs installés depuis des décennies. L'administration est consciente de la situation. *"Mischievous farmers and builders who take the Laws into their hands have invaded grazing lands... so much that the graziers and their cattle are constantly placed in insurmontable difficulties...Complaints from graziers are flooding this office every day that all cattle routes are being constantly blocked by farmers"*(1).

Cependant, à partir de ce constat, l'administrateur cité semble désarmé, incapable de recourir à une solution efficace. Il s'en remet uniquement aux "Traditional Rulers", les exhortant d'user de leurs "traditional authorities", de même qu'au Chef du Sous-Secteur Elevage et enfin, aux membres du "Land Consultative Board". Qu'en est-il ? Les chefs traditionnels des cultivateurs ne peuvent s'opposer de front à leurs gens; eux-mêmes ne disposent que d'une autorité toute relative. Le vétérinaire n'est pas fondé à disperser des clôtures "illégales". Quant au "Land Consultative Board", il exige une petite présentation.

Avant 1975, il existait dans le Nord-Ouest, un service administratif spécifique pour traiter des conflits entre éleveurs et cultivateurs, le "Farmer-Grazier Office". il était dirigé par un "Inspecteur", adjoint direct du Gouverneur de la Province, représenté dans chaque département par des "Sous-inspecteurs". Chargé de démarquer les pâturages et les cultures, il détenait le pouvoir de déférer en justice les contrevenants. L'unification des deux Cameroun en 1972 entraîne la suppression de ce corps administratif. Théoriquement, il est remplacé par une "Division d'amélioration des pâturages" mais les attributions de celles-ci sont, en fait, bien différentes.

Sur place, les conflits entre éleveurs et cultivateurs relèvent maintenant d'une commission, la "Land Consultative Board". Composée de représentants locaux et de fonctionnaires, présidée par le préfet ou le sous-préfet, elle comprend en moyenne, une dizaine de membres. Dans chaque affaire, les avis ne manquent pas d'être divergents . Il est bien difficile de les harmoniser pour parvenir à une décision commune. C'est un appareil lourd et souvent, inefficace.

Les seules décisions suivies, momentanément, d'effets sont celles prises par le préfet ou le sous-préfet en personne. Mais ces administrateurs ne peuvent être sans cesse par monts et par vaux à instruire des conflits. De plus, la résolution de ce genre d'affaires exigerait une formation spécifique en matière d'aménagement de l'espace, compétence qui manque à ces agents de l'Etat. Chaque conflit fait référence à des évènements antérieurs dont le sous-préfet actuel n'a pas toujours connaissance. En somme, en supprimant le "Farmer-Grazier Office", le Cameroun s'est privé d'un instrument administratif approprié au règlement de ce type de conflit.

La disparition de cette instance de recours a signifié, dans l'esprit de beaucoup de villageois, l'abolition des limites de terrain qu'elle avait instituées. Ils ont tendance à considérer que tout le territoire des chefferies leur redevient disponible. *"Jonta, waaa pellel na'i; gese Don haa pellel na'i"*: maintenant, il n'y a plus d'endroit pour les vaches; il y a des champs dans les pâturages (Alhaji Jibbo à Nkambé). *"Fitina nawDum kam; jonta, mi Do ronda na'i e hoore"*: c'est un souci vraiment pénible; maintenant je porte les vaches sur la tête (Alhaji Siroma à Nkambé).

Les éleveurs sont incapables de résister à la poussée des cultures de maïs dans certains endroits, aux plantations d'eucalyptus dans d'autres. En cas de dégâts aux cultures, l'agent du service de l'Agriculture fait une estimation des dommages et impose au propriétaire du troupeau une amende exhorbitante. Chacun sait ce que cela veut dire. *"Sey to a waDi mo corruption, taa o nyaama seede DuDDum"*: il faut lui graisser la patte, pour qu'il ne te prenne pas tant d'argent.

Face au mordant des cultivateurs, les éleveurs bénéficiaient autrefois d'une protection administrative par le biais d'un statu quo imposé aux deux parties. Maintenant, la réglementation de leurs rapports n'est plus aussi stricte. L'administration ne réussit plus à s'interposer constamment dans les conflits. Progressivement, les plus forts et les plus nombreux expulsent la minorité. Sur la défensive, les éleveurs ne voient pas d'autre recours qu'en l'administration. *"Senaa gomnati valla min, sey min maya tan"*: si l'administration ne nous aide pas, nous n'avons plus qu'à mourir (Ardo Guidado à Ndu). Réflexion typique d'un groupe acculé sur ses dernières positions.

L'organisation des marchés à bétail

Les revenus des éleveurs proviennent surtout des ventes de bétail, plus importantes que celles du lait ou que les ressources agricoles des cultivateurs. Or, la plupart des ventes d'animaux se déroulent maintenant dans les marchés à bétail. D'où l'importance économique de ces marchés dans les régions d'élevage. Leur création est soumise à une approbation administrative préalable, sur proposition du service d'Elevage. Les transactions sur le bétail donnent lieu à la perception d'une taxe au profit des communes rurales. L'institution de marchés à bétail est un bon moyen de lutter contre les vols d'animaux, les déplacements et les transactions se faisant aux yeux de tous.

Or, certains secteurs d'élevage souffrent de l'absence de marchés à bétail. C'est le cas, par exemple, de l'est du département de Tignère. Pour vendre, les éleveurs doivent parcourir de longs trajets dans le département ou les autres adjacents ,où ils s'exposent à des tracasseries. Par manque de marché, l'argent circule mal. L'inertie administrative à créer un marché à bétail paraît inexplicable. *"Min yamDa kaptel, min yamDa laamiiDo, min keBaay"*: nous demandons (un marché) au vétérinaire, au lamido, nous n'avons rien (Alhaji Aouta à Libong).

L'organisation du commerce à bétail laisse également à désirer au Serbéouel. Là, seul un marché fonctionne, celui de Makary, avec la perception d'un droit d'entrée (10 Naira par bovin) et d'un droit de sortie (20 Naira) pour l'acheteur. En fait, en amenant un animal au marché, l'éleveur s'engage pratiquement à le vendre, même si les offres ne le satisfont pas. S'il s'obstine et repart avec un animal non vendu, il doit quand même acquitter la taxe de sortie. Mais le pire survient avec la rencontre d'un douanier. Celui-ci accuse alors l'éleveur de se livrer au commerce clandestin de bétail, sans patente. Il en coûte une amende de 20.000 francs, ou bien la saisie de l'animal et sa vente aux enchères.

Les tracasseries imposées aux déplacements du bétail vers les marchés ne peuvent que favoriser les circuits parallèles et non contrôlés du commerce. Quant aux intermédiaires qui s'interposent entre vendeurs et acheteurs, ils sont le produit du système. Les fortes patentes exigées des maquignons en restreignent le nombre à quelques détenteurs de capitaux. Ceux-ci ne peuvent procéder par eux-mêmes aux achats sur tous les marchés. Ils entretiennent donc une clientèle d'acheteurs et d'intermédiaires qui vivent "sur l'éleveur". La solution ne consiste pas à faire la chasse aux intermédiaires sur les marchés mais à réformer le système fiscal. Dans les conditions actuelles, ils sont presqu'indispensables.

La sécurité

L'élevage bovin est une activité relativement facile à déstabiliser par un contexte d'insécurité. Assurer la sécurité des personnes et même des animaux relève directement de la responsabilité de l'administration. Or, seule la province de l'Adamaoua apparaît relativement indemne de vols de bétail.

Au Nord-Ouest, de petits voleurs , souvent d'anciens bergers, agissent de concert avec des bouchers du département de Foumban. Le vol de bétail est une tradition déjà ancienne dans cette région et bénéficie de nombreux complices. Il s'exerce à l'encontre des animaux de commerce en transit vers le sud mais également aux dépens des éleveurs les plus proches (département de Bui). Au nord des hauts plateaux, les habitants de l'arrondissement de Nwa jouissent également d'une mauvaise réputation de voleurs de bétail. Cependant, la menace n'est pas encore générale. Les éleveurs sont au courant des secteurs dangereux. Parfois, ils connaissent même de longue date les voleurs.

Au Diamaré, la situation est déjà plus grave. Ici, tous les éleveurs partagent la même crainte des voleurs. *"WuyBe Don; kanjum Billaare saatuunDe"*: il y a des voleurs; c'est cela le tourment le plus fort. Dans cette région, le vol de bétail représente également une tradition mais qui s'accentue actuellement. Le bétail n'est pas seulement dérobé en cachette; les bergers sont attaqués, maîtrisés, dépouillés et les animaux capturés par des voleurs armés. A présent, tous les troupeaux sont accompagnés de bergers armés d'arc et de flèches à plein carquois. La pâture de nuit devient impossible. Quant aux troupeaux de chèvres, ils sont dérobés à même les abords de villages.

Des éleveurs incriminent le voisinage des Toupouri ."*Ko Be koosi fuu, Be halka haa ton, majja*": tout ce qu'ils (les

voleurs) prennent, ils le font disparaître là-bas (chez les Toupouri) où ça se perd. D'autres mettent en cause la proximité de la frontière du Tchad, où les troupeaux seraient emmenés. Enfin, les derniers portent des accusations plus graves: les voleurs seraient des Camerounais, bénéficiant de hautes complicités. *"Dum marBe lesdi mballi wuyBe; nder wuro kirsata; lesdi on vonni"*: ce sont les chefs qui aident les voleurs; c'est en ville qu'on abat les animaux; le pays est en mauvais état.

Enfin, au Serbéouel, l'insécurité risque de devenir dramatique. Ici, tous les soupçons se portent sur des voleurs en provenance du Nigeria. La frontière est proche et, dans les marais du lac Tchad, assez illusoire. Depuis 1983, des bandes armées opèrent des incursions au Cameroun, tirent sur les bergers et s'emparent des troupeaux. L'exaspération atteint un tel point que les éleveurs réclament des armes pour se défendre. Si l'administration ne rétablit pas la sécurité dans cette région, les éleveurs ne tarderont pas à recourir à l'auto-défense. Ici, c'est d'une véritable protection armée dont ils ont besoin. Il serait dommage que l'absence d'action administrative entraîne les éleveurs vers des solutions certes compréhensibles, mais illégales.

Les défaillances de l'assistance vétérinaire

Alors que beaucoup de pays africains ont supprimé l'impôt sur le bétail, cette taxe est maintenue au Cameroun. Sa légitimité est souvent fondée sur la fourniture gratuite d'une couverture sanitaire au cheptel. En plus, le service d'Elevage disposait, autrefois, d'un monopole d'utilisation des produits vétérinaires, afin d'éviter les erreurs de dosages et l'apparition de phénomènes de résistance. Théoriquement, les éleveurs bénéficiaient donc d'un encadrement sanitaire complet. En fait, ce n'était pas le cas et seules, les grandes épizooties faisaient l'objet d'interventions de masse. A présent, avec la création de l'O.P.V. (Office Pharmaceutique Vétérinaire), le monopole du service d'Elevage n'existe plus pour la détenttion et l'utilisation de médicaments. Cependant, la circulation des produits vétérinaires n'est pas encore tout à fait libre puisqu'elle passe par une officine étroitement inféodée au service d'Elevage.

En matière d'assistance vétérinaire, on se trouve en face d'une série de faux-semblants. Théoriquement, le service d'Elevage a la charge d'enrayer toutes les grandes maladies du bétail. De plus, les éleveurs peuvent se procurer des produits aux pharmacies pour assurer des soins primaires. Enfin, ils ont à leur disposition, dans tout le pays, un corps d'infirmiers compétents. Examinons, à propos de chacun de ces points, l'écart entre la "façade" formelle et la réalité sur le terrain.

Le faible lot de maladies traitées

En 1986, la majorité des animaux a bénéficié d'une vaccination contre la peste bovine. C'est le cas depuis le retour brutal de la maladie en 1983. Cependant, la vaccination n'a pas eu lieu en 1985, par suite d'un retard dans la production de vaccins au nouveau laboratoire de Bocklé. En 1986, la vaccination est pour la première fois payante: 20 francs par animal. Bien que cette participation reste modeste, des éleveurs refusent de l'acquitter, notamment au nord de Banyo. Les récalcitrants se concentrent au niveau d'un ancien foyer de peste bovine en 1983. Cependant, d'après les responsables du service d'Elevage, les deux phénomènes ne sont pas liés, les victimes ayant été largement indemnisées des pertes subies.

Bien que la participation soit fixée à 20 francs, nombre d'éleveurs ont payé davantage. Des équipes de vaccinateurs, au Nord-Ouest, soutirent de l'argent pour les frais de carburant. Pourtant, cette dépense est prévue par une dotation du service. Au Diamaré, les vaccinateurs demandent 50 francs par tête, l'écart avec le tarif officiel étant dû *"haala somri"*: à cause de la fatigue. Au Serbéouel, la participation est arrondie à 1 Naira par animal soit, au cours de la monnaie nigeriane dans la région: 75 francs. Plus la région est isolée et les éleveurs sans recours face aux infirmiers vétérinaires, plus ceux-ci en profitent pour leur extorquer de l'argent, à chaque intervention.

Les autres grandes épizooties ne sont plus traitées systématiquement. C'est le cas, en particulier, du charbon symptomatique , de la pasteurellose et du charbon bactéridien. Les vaccinations répondent alors à la demande, au signalement d'un foyer contagieux. Même dans ce cas, l'intervention s'avère plus ou moins rapide.

Au Diamaré, des éleveurs se montrent plutôt satisfaits. *"Haa Do, to a maatini dofta, Be ngara fakat; laamiiDo amin, kanko mo umminan dofta"*: ici, si tu alertes le vétérinaire, ils viennent vraiment; c'est notre lamido qui les fait se déplacer . Au Serbéouel, l'assistance vétérinaire laisse beaucoup à désirer. En 1986, un riche éleveur perd 120 têtes par suite de charbon symptomatique. Il se plaint d'avoir réclamé quatre fois une vaccination, sans réponse. Devant sa menace d'en référer à un responsable supérieur, une équipe d'infirmiers se déplace enfin. Au Nord-Ouest, la vaccination contre le charbon symptomatique semble mieux assurée. Mais elle n'est qu'annuelle. Or, des éleveurs constatent qu'au terme de 6 mois, le vaccin n'est plus actif. La revaccination, à la demande, est alors payante. D'autre part, les traitements de masse s'arrêtent là. *"Min kam, senaa pettu e laBBa, walaa ko veterinaary valli min"*: nous autres, à part la peste bovine et le charbon symptomatique, les vétérinaires ne nous aident pas (à Nkambé).

Pourtant, le bétail paie un lourd tribut à nombre d'autres maladies. Citons la trypanosomiase bovine, les maladies transmises par les tiques et les parasites intestinaux. Au cours des années 70, les éleveurs de l'Adamaoua bénéficiaient de traitements trypanocides systématiques. Les pulvérisations aériennes d'insecticides contre les glossines ont entraîné l'abandon de ces traitements. Or, les glossines restent le principal danger dans une grande partie de cette province. Les équipes vétérinaires n'interviennent plus que sur les animaux malades. Les éleveurs dans les secteurs non assainis n'en sont pas satisfaits. *"KamBe, Be suBta na'i sappo; waDataako, walaa nafu; warti kuugal mooDon"*: eux (les infirmiers vétérinaires), ils choisissent dix vaches; ça ne va pas, ça ne sert à rien; cela revient à vous (de traiter). *"To a tawi goDDo tufataa, nagge walaa sembe, tokkeere lora Baawo"*: si tu rencontres quelqu'un qui ne fait pas de piqûres (de trypanocides), les vaches n'ont pas de force, le troupeau régresse.

Même situation dans les provinces du Nord et d'Extrême-Nord où de dangereux sites à glossines interdisent la présence de bétail. Dès lors, les éleveurs sont livrés à eux-mêmes. Les uns sont déjà assez avertis pour entreprendre des traitements trypanocides. Quant aux autres, habitués à l'assistance du service vétérinaire, surtout en Adamaoua, ils n'ont plus qu'un recours: entrer à tout prix dans les pâturages assainis.

Quant aux maladies liées aux tiques, les plus graves dans le pays sont les piroplasmoses et les rickettsioses. Au Nord-Ouest, les piroplasmoses peuvent provoquer soudain de graves pertes. Les animaux, séjournant dans les pâturages d'altitude dépourvus de tiques, n'acquièrent pas d'immunité contre les piroplasmoses. Amenés en plaine, au contact d'animaux prémunis, ils contractent des formes aiguës et mortelles de cette maladie. C'est le cas de *sammoore* et probablement de *kenye*, une maladie mal identifiée. *"Sey to mi sooda lekki ooli, mi tufa,Wadda ndaama; bone holliti min"*: je dois acheter du Bérénil, faire des injections et ça va mieux; le malheur m'a montré comment faire. Contre la rickettsiose, *ngaBBu*, ils ont appris à employer la terramycine.

Tous ces traitements sont effectués en dehors du service d'Elevage et même en se cachant de lui. En effet, légalement, aucun éleveur n'a le droit de posséder une seringue ni de procéder à des injections. *"Min Don haBda bana nguyka, min huuWataa bee laaBDum, sey jemma, sey fajiri cub, taa goDDo maatina, ecca dokta"*: nous nous efforçons (de traiter) comme des voleurs, nous ne travaillons pas clairement, seulement de nuit ou de bon matin; que personne ne le sache et ne le dise à l'infirmier vétérinaire (au Diamaré). *"Min Don tufa nder nyiBre non non, Don fottotiri, Don yaha"*: nous faisons les piqûres comme nous pouvons; ça correspond; ça va (à Nkambé).

Les vers instestinaux s'avèrent l'un des fléaux les plus graves sur les veaux en pâturages humides. La plupart des éleveurs mettent en oeuvre une pharmacopée traditionnelle, en particulier des décoctions de feuilles amères, les espèces d'arbres recherchées pour cet usage variant selon les régions. L'utilisation de vermifuges en cachets commence à se généraliser au Nord-Ouest et en Adamaoua mais pas encore au Diamaré ni au Serbéouel. Ce sont les éleveurs eux-mêmes qui se chargent de soigner les veaux. Cette fois, ils obtiennent la collaboration d'infirmiers vétérinaires qui leur indiquent les dosages à respecter. C'est le type de maladie pour lequel la transmission du savoir se fait le mieux, du service technique aux éleveurs.

Pour les autres maladies, ce n'est pas le cas. Les défaillances du service d'Elevage dans la vaccination ou le traitement de grandes maladies encouragent les éleveurs les plus entreprenants à intervenir d'eux-mêmes. A la limite, ils contestent même l'action des infirmiers vétérinaires. *"Ndikka jawmu na'i haBda; ndikka Be tappa bee'i kadi"*: il vaut mieux que le propriétaire de bétail se débrouille et qu'ils (les infirmiers) castrent seulement les chèvres (au Diamaré).

Interventions payantes, retards dans les traitements sollicités amènent des éleveurs à se passer de l'aide des infirmiers. Certains vaccinent maintenant leurs animaux contre le charbon symptomatique. Cependant, ils pratiquent par tâtonnements successsifs, sans aucune formation préalable. D'autre part, reste le problème de se procurer des médicaments. Là réside la principale difficulté actuelle des éleveurs au Cameroun: l'approvisionnement en produits vétérinaires.

La rareté des produits vétérinaires

"Nous voulons d'abord ndawa: des médicaments; c'est la première chose" (au Serbéouel). *"Kinin, Don haa filooBe, diga Nigeria, diga Ngaoundéré, Be Don ngadda"*: des comprimés (d'Ethidium), on en achète aux marchands, ils en amènent du Nigeria et de Ngaoundéré (au Diamaré). *"HeBugo lekki, saDi"*: avoir des remèdes, c'est difficile (en Adamaoua). *"Lekki haa Do, saDDum; min ngalaa suudu lekki; lekki luumo, min yerdataa lekki may"*: ici, il est difficile de se procurer des remèdes; il n'y a pas de pharmacie vétérinaire; nous n'avons pas confiance dans les remèdes sur le marché (à Nkambé).

Dans toutes les régions d'élevage, la même plainte revient comme en leit-motiv. Au témoignage des éleveurs répond un constat aussi affligeant dans les rapports du service d'Elevage.

"Nos C.V.Z.(Centres vétérinaires et Zootechniques) ne disposent d'aucun produit vétérinaire. Les dispensaires sont vides et les éleveurs, sachant qu'il n'y a rien, ne perdent plus leur temps à aller voir nos chefs de C.V.Z." (2).

Tout le monde souffre donc d'une pénurie en produits vétérinaires. Et pourtant, dans les pays voisins, aussi bien au Nigeria qu'en Centrafrique, les éleveurs disposent de médicaments. Des trafics de contrebande les introduisent au Cameroun, tout le long des frontières. L'insuffisance de médicaments semble donc artificielle et comme entretenue par un système de diffusion particulièrement déficient.

Officiellement, le service d'Elevage ne détient plus le monopole de ces produits. Cela explique peut-être que les dispensaires soient à ce point démunis. *"Be jooDi juuDe meere haa bureau; ɯalaa ko Dume, seringue pat pusi"*: ils (les infirmiers) restent les mains vides dans les bureaux; ils n'ont rien, toutes les seringues sont cassées (au Diamaré). D'un autre côté, les pharmacies de l'O.P.V. sont encore trop peu nombreuses. Dans l'ensemble, il n'en existe qu'aux chefs-lieux des Délégations Provinciales. Certes, le monopole de l'utilisation des médicaments est aboli mais tout se passe comme si la diffusion de ceux-ci était volontairement freinée. Des départements, comme le Donga-Mantung, qui comptent plus de 100.000 bovins, ne disposent pas de dépôt de médicaments. Au Diamaré et dans la Bénoué, éleveurs et même infirmiers s'adressent à la Sodecoton pour obtenir des produits d'usage courant.

Dans ces conditions, les propriétaires de bétail qui résident en ville ou à proximité sont encore avantagés. Dès qu'ils ont mention d'un arrivage de vermifuges ou de trypanocides, ils en achètent en quantité et constituent des stocks. *"Jonta, mi teffi kinin, ɯalaa; to ɯari, Don; to jinni, neeBan nden ɯara"*: aujourd'hui, j'ai cherché des comprimés (de vermifuges), il n'y en a pas; quand ça arrive, il y en a; quand c'est fini, il faut attendre longtemps avant d'en retrouver (en Adamaoua). Quant aux commerçants, ils s'approvisionnent à Yaoundé lorsqu'ils se rendent là-bas pour traiter leurs affaires.

Les éleveurs de brousse s'adressent au commerce parallèle de médicaments ou bien, ils recourent encore à la pharmacopée traditionnelle. *"Min KeBataa lekki ooli, ɯaane; laaɯol ɯalaa"*: nous ne trouvons pas de remède jaune (le Bérénil), rien; nous n'en avons pas le moyen (au Nord-Ouest). Alors, en cas de *pi'e*: la fièvre, les éleveurs donnent de l'huile de palme à boire à l'animal. Si l'état empire, ils font quand même appel à l'infirmier vétérinaire le plus proche. *"Yaake feere, dokta yahtaa; sey hirsugo tan"*: des fois, l'infirmier ne vient pas; il n'y a plus qu'à égorger la vache (à Mbiame).

Cette rareté des médicaments contribue à renforcer le malaise des éleveurs. Ils ont conscience que leur activité comporte des risques élevés. N'importe quel propriétaire de bovins s'attend à des maladies du bétail. Aujourd'hui, beaucoup d'éleveurs connaissent l'utilité de la pénicilline. Quant à la terramycine, c'est *baaba waalde*: le père du campement. Les éleveurs savent qu'elle traite la rickettsiose, la streptothricose; d'autres l'emploient même contre la pasteurellose. Mais comment s'en procurer ? Ce n'est pas la peine de se rendre à la pharmacie de l'O.P.V.; elle n'en vend jamais. La seule solution, c'est de contacter un commerçant qui s'approvisionne au Nigeria.

Certes, si tous les éleveurs se montrent attentifs et intéressés par les maladies du bétail, tous ne présentent pas la même compétence. Certains m'ont affirmé: *"bodeehi, min tufa fuu bee juuDe amin"*: l'Ethidium, nous l'injectons de nos propres mains . Mais d'autres avouent modestement: *"walaa ko mi andi haa tufol sam"*: je n'y connais rien du tout en fait de piqûres. Tous regrettent néanmoins la rareté actuelle des médicaments: postes vétérinaires démunis, infirmiers aux mains nues, pharmacies de l'O.P.V. en ruptures de stocks.

Des infirmiers tenus en suspicion

La plupart des éleveurs ne bénéficient que d'une assistance vétérinaire épisodique. Ils ont difficilement accès à des médicaments. Enfin, ils se plaignent parfois de l'absence de soutien de la part des agents du service d'Elevage.

Lors des affrontements avec les cultivateurs, les chefs de postes vétérinaires restent maintenant les seuls qui devraient défendre les intérêts des éleveurs. Or, ces infirmiers sont, par exemple au Nord-Ouest, issus de populations de cultivateurs. Partagés entre des attaches divergentes, ils n'assument pas vraiment leur rôle dans les commissions d'arbitrage. Les éleveurs s'en défient alors que les cultivateurs profitent du soutien absolu des agents de l'Agriculture.

Plus grave: des éleveurs avertis mettent maintenant en cause la compétence technique d'infirmiers. Il faut reconnaître que les erreurs de métier ne manquent pas. Tel équipe se propose de traiter le même jour des animaux contre la peste bovine, le charbon symptomatique et la trypanosomiase. Les éleveurs, avec bon sens, s'interposent, estimant que c'est trop en une seule fois. En Adamaoua, un éleveur perd 60 têtes en une saison sèche par suite de concentration excessive de Trypamidium. *"Be tufi bodeehi bee sembe; ndaa veelo hawti bee tufol"*: ils ont fait de fortes piqûres de Trypamidium; voilà la faim et, en plus, le

traitement. Les infirmiers plantent la seringue dans l'arrière-train de l'animal et passent de force toute la dose de l'injection au lieu de la répartir en plusieurs endroits. Le produit ne se diffuse pas; il forme une poche; l'animal boite puis tombe et ne peut plus se relever.

Maintenant, des éleveurs de l'Adamaoua refusent carrément que des infirmiers vétérinaires interviennent sur leurs animaux. Ils accusent l'inexpérience des jeunes agents, estimant qu'ils n'apprennent plus à faire des injections correctes. Bien sûr, il ne s'agit pas de généraliser. Tel autre éleveur se félicite de l'infirmier en poste dans son village. *"Min Don bee dokta; o goDDo tiiDo masin; ko waalde day, o yahan"*: nous avons un infirmier, c'est quelqu'un de très courageux; même si le campement est éloigné, il s'y rend (Djaoro Yaya à Séboré Djangol).

Cependant, le fait que des éleveurs influents critiquent le manque de compétence d'agents vétérinaires est grave pour le service. Cela contribue à détacher la population pastorale de son encadrement technique. Au Serbéouel comme au Nord-Ouest, les éleveurs ont l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes. *"Pat gaynaaka lori Baawo; ko waDi ? Min ngalaa vallooBe; na'i ngalaa belDum"*: partout, l'élevage recule, pourquoi ? Nous n'avons personne qui nous aide; les vaches ne sont pas bien (à Nkambé). *"Il y a beaucoup de difficultés ici; nous sommes Camerounais à cent pour cent, mais pour la santé animale, on ne s'occupe pas de nous"* (au Serbéouel).

LE CHOC DE NOUVEAUX ELEVAGES

"Bia ne me frappe pas parce que je suis vieux mais c'est mon fils qu'il frappera si ça continue... Vous avez provoqué de méchantes disputes entre nous, à cause de vos clôtures". L'ancien chef de Dibi me prenait ainsi à partie, en 1980, alors que l'opération des ranchs privés battait son plein, autour du village.

Dès que le premier "plan viande" ouvre la voie à la création d'élevages modernes, la société pastorale en est traumatisée. En 1986, un grand élevage privé est en cours d'installation au nord de Bamenda et les pasteurs en sortent, une nouvelle fois, fortement perturbés. *"Jonta, Don daami min on ,waane; hoore amin sankiti"*: maintenant, (le ranch) nous désole, tellement; nous en perdons la tête (Lamido Bouba à Sabga).

D'une formule d'élevage moderne à l'autre, d'une région à l'autre, le coût social de ces opérations s'avère toujours aussi lourd. Les éleveurs en sortent divisés par des conflits personnels très durs, les chefs traditionnels en perdent le peu d'autorité et de prestige qu'ils détenaient encore.

Avec les années, les conceptions en matière de modernisation de l'élevage ont quelque peu évolué. Au principe de ce que l'on peut appeler des "périmètres d'élevage" et des "zones SODEPA" d'un seul tenant, a succédé la formule des ranchs privés, isolés au milieu de pâturages libres. Cependant, tous ces nouveaux élevages reposent sur la même base juridique: ce sont des entreprises privées. A la propriété privée des animaux s'ajoute, dès lors, une détention individuelle des pâturages, même si ceux-ci sont loués symboliquement à la SODEPA par des baux emphytéotiques. C'est une orientation du développement de l'élevage opposée à des formules coopératives adoptées en d'autres pays, par exemple au Mali et, récemment, en Centrafrique.

L'expérience du périmètre d'élevage

La création d'une "zone d'intervention" de la SODEPA à Dibi, en Adamaoua, aboutit à la mise en place systématique de ranchs privés dans un espace contigu. Dans son principe, cette formule consiste à diviser tous les pâturages d'un grand périmètre en ranchs attribués individuellement à des éleveurs. Au terme de l'opération, tout l'espace pastoral est cloisonné par le maillage des clôtures qui entourent les ranchs, chacun étant lui-même divisé en plusieurs parcs.

L'édification des clôtures soulève aussitôt une grande émotion dans les communautés pastorales, habituées à une utilisation commune de l'espace. Autant l'obtention d'un crédit bancaire pour l'achat d'animaux ne concerne que chaque candidat, autant la fermeture d'un pâturage atteint les intérêts de toute une communauté rurale. Le choix de Dibi pour mettre en oeuvre ce type d'opération ne s'appuie pas sur une adhésion de la majorité des éleveurs. Au contraire, dès le début, la population fait bloc contre les quelques candidats au "ranching".

La formule est rendue encore plus difficile à accepter par la déviation même qu'elle subit en cours d'application. Certes, elle impliquait nécessairement des expulsions d'éleveurs "en surnombre". Mais, à l'origine, il s'agissait de créer uniquement de petits "ranchs familiaux", de 250 ha en moyenne. En s'en tenant à cette taille, une majorité des éleveurs trouvés sur place pouvait être relotie dans le nouveau partage des pâturages. En fait, les ranchs effectivement créés ont couvert des étendues de plus en plus vastes.

D'une part, les seuls candidats sont de riches propriétaires de bétail. D'autre part, leur besoin d'espace se révèle de plus en plus grand. A mesure que les ranchs englobent des pâturages plus étendus, ils entraînent à procéder à des expulsions d'éleveurs plus nombreux.

Les premiers ranchs sont "taillés" dans les pâturages communs et accordés à des bénéficiaires de prêts, sous la protection de l'administration. Les éleveurs, largement hostiles, sont prévenus que, dans cette affaire, ils ne sont pas les plus forts: *"est-ce que les vêtements déchirent les fils de fer barbelés ou l'inverse"* ? D'autre part, ils sont avertis: s'ils ne souscrivent pas à l'opération, d'autres le feront à leur place et recevront leurs anciens pâturages. Et c'est effectivement ce qui commence à se produire. Alors, le chef de canton et des grandes familles de Dibi acceptent, à contre-coeur, de constituer des ranchs. En 1983, un vieux Foulbé me demande s'il est encore temps de faire un "dossier": *"c'est que je suis dans mon campement depuis vingt ans et que je ne voudrais pas en partir"*. A Dibi, tous ceux qui n'ont pas fait de "dossier" sont inquiets. Ils se sentent menacés d'expulsion à tout moment, pour laisser la place aux "nouveaux éleveurs" choisis par la SODEPA.

La délimitation des ranchs déclenche des querelles et déchire même des familles proches parentes. Chacun tente de préserver ses anciens pâturages, les endroits où le bétail a l'habitude de paître. Mais les campements autour de Dibi étaient très imbriqués. Il faut procéder à des déplacements et à des regroupements de troupeaux, par propriétaire. Les uns y gagnent (sans l'avouer); les autres se plaignent ouvertement car ils s'estiment perdants: abandon contraint d'une vallée précieuse en saison sèche contre un dos d'interfluve sans point d'eau. Chacun tente de mettre en avant ses "droits" sur tel pâturage où le troupeau stationne depuis des années. Des récalcitrants aux décisions n'acceptent pas de quitter ainsi leur campement au profit du nouveau détenteur de l'endroit. Même le chef de Dibi n'est pas à l'abri de ce genre de contestation. Il ne réussit pas à faire évacuer le troupeau d'un éleveur qui dépend d'un autre *tokkal*. Même les ranchs de riches éleveurs se trouvent partiellement amputés des meilleurs endroits par des inclusions d'autres troupeaux. Certains candidats tardifs au "ranching" réussissent à bien "se placer", en faisant jouer d'utiles relations.

Une petite communauté pastorale refuse en bloc d'entrer dans le programme de ranchs. Du coup, un fonctionnaire accapare presque tous ses pâturages. On intime aux villageois de déguerpir. Ils refusent. Dès lors, la clôture du ranch vient border leurs petits champs de mil. Sur un autre côté, un éleveur sollicite à son tour un prêt bancaire pour enclore une nouvelle portion de pâturages. Les villageois se mobilisent encore, signant

une pétition de protestation. Elle a pour effet d'arrêter la mise en enclos. Des clôtures en barbelés sont coupées de nuit, les gendarmes dépêchés sur les lieux pour enquêter.

Au fur et à mesure de son avancement, l'aménagement intégral d'un périmètre pastoral en ranchs repousse un nombre toujours plus grand d'expulsés et de mécontents. Parfois, ils se liguent et réussissent à bloquer l'opération. Entre-temps, celle-ci a quelque peu perdu son objectif initial de modernisation de l'élevage pour cristalliser l'attention sur le réaménagement foncier autoritaire des pâturages.

Des bénéficiaires de ranchs ne cachent pas que leur ambition se limite à participer au partage de l'espace. *"Mi jaBi credit haala heBugo terrain tan"*: j'ai accepté le prêt bancaire uniquement pour obtenir un pâturage. La priorité, c'est de ne pas être expulsé par un intrus, choisi par la SODEPA.

Dans l'ensemble, les éleveurs de brousse ont quand même perdu dans l'opération. Ils n'ont pas réussi à sauvegarder leurs anciens pâturages. Cette affirmation est fondée sur l'identification d'une trentaine de propriétaires de ranchs au sud de Ngaoundéré. J'ai cherché à relever leur activité principale, ainsi que leur lieu de résidence. Les résultats sont assez éloquents.

Tabl.2: Caractéristiques des détenteurs de ranchs aux environs de Ngaoundéré.

activité principale		résidence principale	
éleveurs:	8	citadins à Ngaoundéré:	15
marchands de bestiaux:	4	ruraux:	8
commerçants et transporteurs:	5	résidence extérieure à la province:	5
fonctionnaires:	9		

Il est donc évident que, par le biais de cette opération, des citadins de Ngaoundéré réussissent à investir des pâturages très intéressants car peu éloignés de la ville. D'autre part, les vrais éleveurs se trouvent écartés au profit de nouveaux propriétaires de bétail. Des détenteurs de capitaux cherchent à les investir dans une activité qui s'avère rentable.

Quelques riches éleveurs de brousse réussissent quand même à se faire attribuer un ranch. Ils acquièrent ainsi une

sécurité foncière mais sans avoir l'ambition de modifier vraiment leur pratique d'élevage. *"Min Don huuwa kuugal on mbi'i, ammaa durngol dje min"*: nous faisons le travail que vous nous dites, mais l'élevage, c'est notre affaire . *Kuugal*, c'est tout le côté bancaire de l'opération par le biais de l'embouche, technique à laquelle s'est réduite, en fin de compte, la modernisation de l'élevage. Pour les éleveurs de brousse, l'embouche, c'est *filu*: du commerce. *"Minin kam, min durooBe"*: nous autres, nous sommes des éleveurs . Finalement, même dans son orientation finale, l'opération des ranchs privés se révèle convenir davantage à des maquignons qu'à de vrais éleveurs.

L'instauration de ranchs privés abolit l'ancien statut de pâturages accessibles à tout membre de la grande communauté des Foulbé. En même temps, elle jette le discrédit sur les pouvoirs traditionnels. Chefs de village et chefs de canton se révèlent incapables de défendre leur population. Leur premier souci est de se réserver un pâturage personnel. Quant au *IaamiiDo*, il se prétend peut-être le propriétaire éminent de toute la terre de son territoire mais personne ne lui demande ni son avis ni son autorisation. Il peut bien affirmer que le sous-préfet *"Don huuwa kuugal maako tan, nden dilla"*: fait simplement son métier et puis, est muté. Sous-entendu que lui, au contraire, en tant que lamido, reste. Peut-être, mais dans les disputes foncières soulevées par les ranchs, c'est le sous-préfet qui tranche, non le *IaamiiDo*. L'ancienne organisation politique des éleveurs ne subsiste plus qu'en apparence.

L'allocation des ranchs repose uniquement sur le principe d'entreprises privées d'élevage. Aucune coordination, aucune association des "nouveaux éleveurs" n'est prévue. En cours d'application, la SODEPA tente de susciter pourtant un regroupement autour de la construction et de l'utilisation de bains détiqueurs. Mais la délimitation des ranchs a laissé de telles rancunes, même entre bénéficiaires, que la tentative échoue. Les plus riches se lancent alors dans la construction de "dip" personnel, ce qui représente un gros investissement (4 à 5 millions de francs, au minimum) à peine rentable pour un cheptel inférieur à un millier de têtes. Quelques-uns acceptent des animaux de leurs voisins, mais en faible nombre. Les voisins continuent donc de détiquer à la main. Depuis sa conception jusqu'à la réalisation des équipements les plus lourds, l'opération n'est basée que sur l'individualisme le plus pur.

Les difficultés sociales soulevées par le périmètre de Dibi connaissent un grand retentissement en Adamaoua. Presque tous les éleveurs condamnent cette façon de procéder, notamment les expulsions de force et la division systématique des pâturages par des clôtures en fils de fer barbelés. Un autre périmètre d'élevage, celui de la zone dite des "110.000 hectares", entre la route de Tibati et le Faro, reste lettre morte, depuis son assainissement en 1979 et en 1980. N'est-ce pas lié aux difficultés

rencontrées à Dibi ? Entre-temps, des éleveurs s'y sont installés. Lorsque l'attribution des ranchs privés surviendra dans ce secteur, de nouvelles expulsions seront à prévoir ainsi que de nouveaux déchirements...

Les grands ranchs capitalistes

La formule du périmètre d'élevage soulève des conflits de façon inévitable puisqu'elle se heurte à la fois à l'hostilité des populations en place et aux dissensions qui déchirent les bénéficiaires. Les nouveaux éleveurs en ranch ne présentent aucune cohésion sur laquelle l'opération pourrait s'appuyer. Cette faiblesse n'existe plus avec la formule du grand ranch capitaliste. Tout en étant aussi vaste qu'un périmètre d'élevage, il est plus cohérent et plus massif, ne serait-ce que par sa direction unique.

La Compagnie Pastorale a servi de modèle à ce type d'entreprise, bien que son caractère capitaliste et ses méthodes aient suscité périodiquement les critiques de responsables administratifs. Ces entreprises d'élevage requièrent des capitaux importants par l'étendue des pâturages, le stock de cheptel et le volume des investissements consacrés aux infrastructures: pistes, ponts, clôtures, réserves d'eau, bains détiqueurs, pare-feux. Les troupeaux sont confiés à de nombreux bergers (75 dans le grand ranch le plus connu près de Ngaoundéré), véritables ouvriers d'élevage, répartis en équipes ou "compagnies", payés au mois. Changeant périodiquement de troupeau, ils ne s'attachent à aucun en particulier. Tout comme les équipes de manoeuvres, les bergers sont ravitaillés en manioc, dans une région de production de mil et de maïs, parce que ce produit est acheté en gros au sud. Les livraisons de sacs de manioc sont déduites des salaires. D'un côté, des capitaux importants sont injectés dans une entreprise rurale, ce qui apparaît comme bénéfique mais d'un autre côté, ce type d'élevage secrète la prolétarisation d'une main-d'oeuvre pastorale, privée de tout espoir de promotion.

La mise en place de ces grandes entreprises se fait par des "coups de force".

> Ainsi, le propriétaire d'un grand ranch obtient d'abord 600 ha d'un petit chef de village. Grâce au programme SODEPA, il étend son domaine à 2.500 ha, avec l'octroi d'un prêt de 5 millions en 1979. Quelques années plus tard, il engage un directeur de ranch européen et obtient l'autorisation d'agrandir le ranch à 25.000 ha. Dès 1980, le ranch compte 5.000 têtes de bétail et 7.000 en 1986. Mais ce n'est qu'une branche d'activité d'une entreprise tentaculaire qui, du transport, s'est diversifiée dans le grand commerce et même l'agro-industrie.

Face à de tels accaparements de pâturages, les éleveurs de brousse ne peuvent résister.

En 1986, une autre entreprise capitaliste d'élevage s'empare de milliers d'hectares sur les hauts plateaux au nord de Bamenda. Du bétail est transféré de l'Adamaoua pour remplir le nouveau ranch tandis que, sur place, 3.000 têtes appartenant aux éleveurs sont expulsées. Tous les habitants doivent déguerpir. Mais l'encombrement des pâturages est tel dans la région que personne ne sait où trouver refuge. *"Na'i kam vurti, joodi yaasi fensi, taari nii; jonta haalaaji billi min, min andaa ko min waDa"*: les vaches sont sorties, elles sont en dehors des clôtures; maintenant ces affaires nous tourmentent, nous ne savons pas ce que nous allons faire (Lamido Bouba à Sabga). Une nouvelle fois, les chefs traditionnels sont neutralisés et incapables de freiner ce type d'accaparement de pâturages. La société pastorale en est traumatisée.

En plus, c'est elle qui fournit la main-d'oeuvre du nouvel élevage. *"Bikkon Mbororo'en Don joggi na'i maajum; kamBe be ngalaa na'i"*: ce sont les fils de Mbororo qui gardent ces vaches (du ranch); eux, ils n'ont plus de vaches. Une fois déstructurées, privées de pâturages et appauvries, ces populations n'ont plus qu'une perspective: s'engager dans le nouveau salariat pastoral qui s'offre à elles. Mais ce salariat, contrairement au statut traditionnel de berger, n'offre pratiquement aucune chance de reconstituer un troupeau. Une nouvelle classe apparaît, constituée d'éleveurs sans bétail, n'ayant que leur travail pour vivre.

+

Les sociétés pastorales affrontent donc des menaces internes de désintégration mais également des attaques provenant de certaines catégories de population qui manifestent un comportement agressif vis-à-vis de l'élevage traditionnel. Quelles sont les possibilités de relever le défi de telles forces qui risquent de "défaire" les sociétés pastorales? N'est-il pas urgent de les raffermir, de renforcer leur cohésion à partir de leur vocation commune pour l'élevage et, en même temps, de les rendre plus ouvertes sur le progrès? N'est-ce pas une question cruciale de survie?

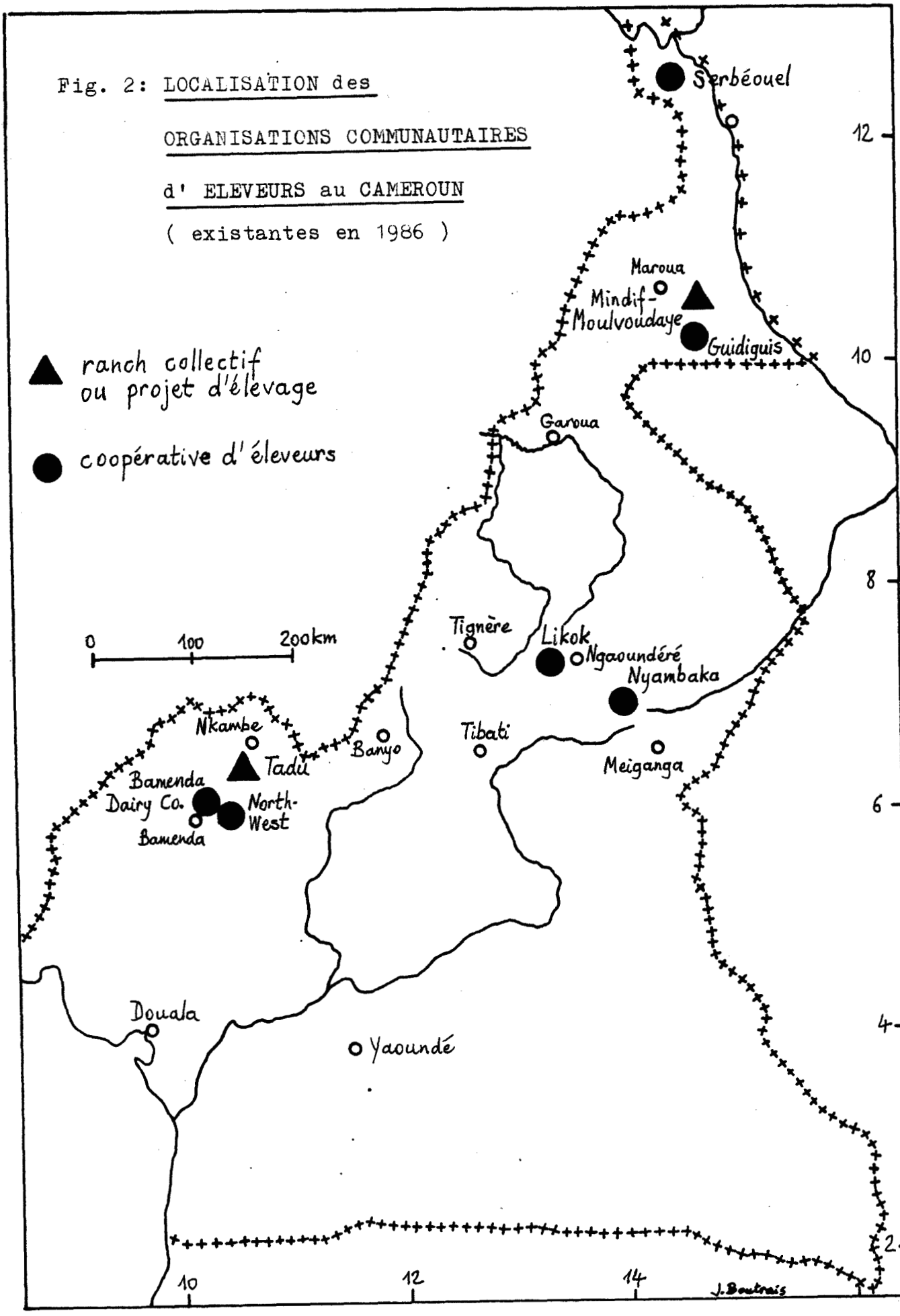
Fig. 2: LOCALISATION des
ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES
d' ELEVEURS au CAMEROUN
(existantes en 1986)
ranch collectif ou projet d'élevage
coopérative d'éleveurs
0 100 200km
Serbéouel
Maroua
Mindif-Moulvoudaye
Guidiguis
Garoua
Tignère
Likok
Ngaoundéré
Nyambaka
Tibati
Meiganga
Banyo
Nkambe
Tadu
Bamenda Dairy Co.
North-West
Bamenda
Douala
Yaoundé
12
10
8
6
4
2
10
12
14
J. Boutrais

2 : NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DES ELEVEURS .

Bien que les éleveurs connaissent sans doute moins de changements que les cultivateurs, la gamme des projets et opérations de développement de l'élevage commence actuellement à s'élargir et à se diversifier. Bien sûr, la plupart de ces programmes visent en priorité un accroissement de la production animale, presque toujours en viande, parfois en lait. Mais derrière cet objectif économique, se profile un modèle d'organisation sociale. Certes, il n'apparaît souvent que de façon implicite. A la limite, tout se passe , dans certains Projets, comme si l'introduction de nouvelles techniques suffisait pour induire une amélioration décisive dans les systèmes d'élevage. Il est rare qu'un programme d'élevage mise sur la réorganisation ou la structuration sociale comme élément déterminant de développement pastoral.

INITIATIVES "EXTERNES".

Un classement simple oppose les initiatives "externes" de développement à celles qui sont "spontanées". Cela ne veut pas dire que les secondes surviennent d'*elles-mêmes*, sans effort ni volonté mais que les initiatives sont issues des éleveurs, sans incitation ni contrainte.

Il ne s'agit pas seulement de dresser ici un inventaire des résultats techniques de ces initiatives en élevage. Chaque fois, leur dimension sociale sera mise en évidence. Quelles conséquences les changements techniques introduisent-ils dans la société pastorale? Inversement, dans quelle mesure tel type d'organisation sociale se prête à l'innovation technique?

L'aménagement des pâturages

Parmi les thèmes de développement pastoral, celui de l'aménagement et de l'amélioration des pâturages apparaît comme le plus "étranger" aux éleveurs. Non qu'ils ignorent la dégradation de leurs terrains de pâture. Presque tous observent la disparition des bonnes graminées , leur remplacement par d'autres de moins bonne qualité fourragère, l'envahissement des herbes par de petites plantes ou des arbustes qui rebutent les animaux. Certains anciens peuvent fournir une relation historique des principaux changements survenus dans l'état de leurs pâturages. D'autres vont même plus loin, en diagnostiquant les causes principales de modification des pâturages, notamment le rôle du bétail.

Dans chaque région d'élevage, les éleveurs sont conscients de l'évolution, presque toujours régressive, de leur milieu naturel. Ils savent déceler des évolutions lentes, s'étalant sur de longues durées. Bien que leur élevage soit souvent assimilé à une activité de "cueillette", ils manifestent une attention à leur environnement, une inquiètude quant à son devenir qui empêchent de les assimiler à de simples "profiteurs" des pâturages naturels.

Pourtant, en opposition à cette conscience d'une évolution des pâturages, à cette perspicacité même dans l'explication des processus, les sociétés pastorales manifestent une incapacité à y remédier par elles-mêmes. La plupart des éleveurs semblent ignorer tout moyen de freiner la dégradation régulière des pâturages. Ils n'envisagent pas d'eux-mêmes de modifier leurs techniques d'exploitation: pâture continue en saison des pluies, mise à feu et transfert du bétail vers d'autres pâturages en saison sèche. Tout au plus, les sédentaires, en maintenant des animaux en permanence aux mêmes endroits, retardent ou évitent les feux de brousse. Mais, parfois, l'arrêt de ceux-ci est dû simplement à une charge telle des pâturages qu'elle ne laisse plus de masse herbacée suffisante pour alimenter un feu courant.

Aussi, les initiatives en matière de pâturages sont-elles "externes" aux sociétés pastorales. Plus encore, elles doivent leur être imposées. Certes, dans un premier temps ,la plupart de ces initiatives ne sont pas aisées à accepter. Qu'il s'agisse d'une réduction de charge ou d'une rotation des pâturages, ces mesures se traduisent, dans l'immédiat, par une réduction des ressources fourragères disponibles. C'est seulement plus tard, si l'état des pâturages s'améliore, qu'une frange plus large de la population en tire satisfaction et souscrit à l'action entreprise. Mais celle-ci, à son lancement, revêt presque toujours un caractère impopulaire.

Même l'introduction du *kikuyu grass* sur les hauts plateaux du Nord-Ouest - une graminée pour laquelle les éleveurs ne tarissent pas d'éloges aujourd'hui - ne s'est faite, en son temps, que par la contrainte. Tous les éleveurs avaient l'obligation d'en planter dans les aires de stationnement du bétail. Des menaces étaient brandies à l'appui de cet ordre. *"Ko arti naane, Dum bee doole Be ngaddi geene man, Be aawa dow order: kala keerol jawmu na'i pat, Be ngadda geene man"*: pour commencer, autrefois, c'est forcés qu'ils (les Mbororo) ont mis cette herbe; ils l'ont plantée par suite d'un ordre: tout éleveur devait mettre cette herbe (Ardo Gadjeré à Nkambé).

Aujourd'hui, les éleveurs ne manifestent plus d'obstruction aussi radicale en matière d'intervention sur les pâturages. Certains deviennent même demandeurs de graminées plus performantes. Mais ils sont rarement prêts à prendre sur eux-mêmes l'introduction et la propagation de ces nouvelles espèces, surtout si elles exigent un travail préalable de la terre. Cette raison rend compte, en partie, de l'inertie des populations pastorales à l'égard d'initiatives dans le domaine des pâturages. Elles impliquent presque toujours des investissements et des travaux que les éleveurs s'estiment incapables de fournir. De plus, il faut bien reconnaître que la rentabilité de ces actions n'est pas assurée. De toute façon, elle n'intervient pas à court terme, ce qui n'encourage pas les éleveurs à sortir de leur réserve.

Dans ces conditions, les seules initiatives récentes appliquées aux pâturages sont d'abord décidées en dehors des sociétés pastorales. Ensuite, elles se développent encore sans la participation des éleveurs, ce qui est le cas de figure le plus contestable. En absence d'intéressement des populations, l'action en faveur des pâturages risque fort de s'effondrer dès que cesse l'intervention extérieure.

Dans quelle mesure des programmes d'amélioration des pâturages, bien que décidés de l'extérieur, ont-ils réussi à impliquer, voire à entraîner des sociétés pastorales? Les nouveaux rapports institués entre les éleveurs et leurs pâturages ont-ils introduit des remodelages au sein des sociétés? Plutôt qu'une réponse globale à ces interrogations, l'analyse de deux opérations apportera quelques éléments d'appréciation.

Le ranch collectif de Tadu (Nord-Ouest)

Tadu est le seul ranch collectif entrepris par la SODEPA (3). D'autres ranchs de ce type, prévus initialement à Dibi et à Tourningal, ont dévié de ce principe pour aboutir à des allocations privées de pâturages. Or, la formule du ranch collectif s'oppose nettement à celle du ranch privé.

Cette fois, il s'agit d'allouer des pâturages, non pas à des bénéficiaires pris isolément, mais à un groupe de familles qui les exploitent de façon collective. Cependant, chaque famille reste propriétaire de son troupeau. Le ranch collectif de Tadu s'écarte donc du principe du ranch "coopératif" défini par une propriété collective à la fois des pâturages et des animaux (4).

Si la formule du ranch collectif s'avère déjà délicate à faire accepter , celle du ranch coopératif serait encore plus difficile. Aucun éleveur n'envisage de transférer la propriété individuelle de ses animaux à une coopérative. Quant au ranch collectif, il entérine le statut habituel du bétail et des pâturages, en apportant simplement des améliorations dans leur gestion. Ainsi, les derniers ne sont plus exploités que selon un certain taux de charge et en respectant une rotation.

D'autres règles s'appliquent également aux troupeaux qui bénéficient d'une assistance vétérinaire fournie par un personnel technique. Celui-ci est encadré par un directeur de ranch. Les règles de gestion du ranch collectif sont décidées par un comité constitué de représentants des éleveurs et du personnel technique. Les éleveurs participent donc théoriquement aux décisions appliquées par les techniciens. De plus, ils subviennent financièrement aux travaux d'infrastructure, au fonctionnement du ranch et aux services rendus. Les participations des éleveurs sont proportionnelles au nombre d'animaux possédés. La formule du ranch collectif maintient donc le statut juridique du bétail et des pâturages mais en lui associant une assistance technique moderne. A partir de ce schéma de fonctionnement, comment les éleveurs de Tadu ont-ils accueilli l'installation d'un ranch chez eux?

Les modalités du ranch collectif

On ignore les raisons du choix de Tadu pour implanter un ranch collectif. Le premier "plan viande" envisageait plutôt d'y créer un "ranch industriel". Mais cela aurait nécessité d'expulser tous les éleveurs qui s'y trouvaient. Or, ils étaient

nombreux, à la fois des Mbororo et des "natives" propriétaires de bétail.

> En 1975, j'ai dénombré dans ce secteur, couvrant environ 1.850 ha, 1.850 têtes de bovins (800 appartenant à des Mbororo, mais 1.050 à des "natives"), soit un bovin par hectare, charge élevée mais assez habituelle sur ces hauts pâturages. Il était difficile de faire déguerpir tous ces troupeaux, installés depuis longtemps, parfois plus de 20 ans. D'où l'idée de maintenir la plupart des éleveurs en place, en les organisant en un ranch collectif.
> Le secteur de Tadu se trouve à 2.000 mètres d'altitude, au centre des "Grassfields". Il comprend de larges ondulations de savanes herbeuses de montagne, séparées de vallées à fond plat. A ces pâturages dépourvus d'arbres s'opposent le "bocage" des terroirs cultivés vers Kumbo et la forêt montagnarde du mont Oku. A l'ouest de Tadu, les hauteurs dominent de bas plateaux où les Mbororo descendent en transhumance lors de la courte saison sèche.

Tadu est alloué par le gouvernement à la SODEPA qui entreprend d'aménager et d'améliorer les pâturages, en associant les éleveurs. Là réside l'originalité de l'opération, par rapport au périmètre de Dibi. Alors qu'à Dibi, tous les éleveurs sont expulsés, de gré ou de force, pour faire place nette à un seul attributaire par ranch, ici ils restent dans leur campement s'ils acceptent de se conformer aux nouvelles règles d'exploitation des pâturages: arrêt des feux de brousse, maintien des troupeaux dans les "paddocks" attribués et interdiction d'entrée de bétail extérieur, enfin respect des consignes de la SODEPA.

Cette société d'élevage entreprend des travaux d'infrastructure: construction d'un parc de traitement des animaux et d'un bain détiqueur, d'un hangar de stockage, édification de clôtures en barbelés autour du ranch et à l'intérieur de celui-ci pour diviser les parcs alloués aux éleveurs. Le cloisonnement du ranch par des kilomètres de clôtures, avec des pieux d'eucalyptus, représente un gros investissement. L'extension des parcs est calculée d'après la taille des troupeaux des éleveurs, systématiquement recensés. Un petit parc central est réservé à un troupeau SODEPA, jouant un rôle de démonstration. Des parcelles sont cultivées en "Guatemala grass" (Tripsacum laxum) pour améliorer l'alimentation en saison sèche d'animaux qui, désormais, ne transhumeront plus.

Toutes ces clauses effraient des éleveurs, "natives" aussi bien que Mbororo, qui préfèrent sortir leurs troupeaux du ranch. Pourtant, des aménagements sont apportés à la division initiale des pâturages. Des éleveurs voisins et apparentés, surtout des Mbororo, obtiennent des "parcs de groupe", incluant plusieurs familles dans une même clôture. Leurs troupeaux paissent sur des pâturages communs. Malgré tout, des éleveurs craignent que le bétail ne dispose pas de fourrages suffisants, une fois enfermé au milieu de clôtures. Ils les sortent.

En 1986, le ranch de Tadu comprend 10 familles mbororo et 13 troupeaux appartenant à des "natives". En tout, il porte 1.500 bovins, ce qui traduit un allègement de charge par rapport à la situation dix ans plus tôt. Ces chiffres, basés sur les statistiques du *jangali*, peuvent prêter à contestation. Cependant, il est reconnu, dans la région, que les pâturages du ranch sont moins chargés qu'à l'extérieur. Ce qui ne manque pas de susciter des convoitises...

Des échecs techniques...

Malheureusement, presque tous les thèmes techniques mis en avant par la SODEPA à Tadu échouent. La construction d'un bain détiqueur est une aberration: à 2.000 mètres d'altitude, il n'y a pas de tiques. Pourquoi s'être lancé dans un tel investissement? La réflexion d'un Mbororo est significative. *"Be yamaay min; min on boo, min hulan Be"*: ils (les responsables) ne nous ont pas demandé; de notre côté, nous avons peur d'eux . La concertation entre éleveurs et encadrement technique ne s'effectue, du moins aux débuts du ranch, que dans un seul sens. Une fois construit, le bain détiqueur n'a jamais fonctionné. La fosse n'a même pas été remplie d'eau.

Les clôtures ne résistent pas à l'épreuve du temps. Des pieds vifs d'eucalyptus ne sont plantés qu'à l'entrée du ranch. Ailleurs, les piquets secs sont sensibles aux attaques des termites et commencent à se désagréger. Par endroits, les fils barbelés traînent à terre. Les clôtures ont été édifiées par des équipes de manoeuvres et non par les éleveurs qui n'éprouvent pas le besoin de les entretenir.

Les champs de "Guatemala grass" ont disparu. Cette bonne graminée résiste mal à la sécheresse et se révèle difficile à multiplier. Elle exige un labour préalable et ne s'étend que par éclats de souche. La reprise est longue et pas toujours assurée. *"FuDDugo maako, naaNDum waane"*: pour qu'elle commence à pousser, c'est dur (Ardo Sambo à Tadu). Elle ne peut être broutée directement par les animaux. Il faut la couper et apporter les feuilles au bétail. *"Ko fe'anta geene, Di nyaama?"*: qui coupera l'herbe pour qu'elles (les vaches) la mangent ? (Ardo Gadji à Oku). L'ampleur du travail de la terre exigé dépasse les capacités des éleveurs, déjà insuffisantes pour qu'ils s'adonnent à des cultures vivrières. *"Kuugal man saDi masin"*: ce travail est très dur (Ardo Gadji). Actuellement, les éleveurs ne veulent plus s'occuper de cette herbe.

Dans ces conditions, il devient impossible de les contraindre à retenir leurs animaux en saison sèche. Cette fixation n'était envisageable que par la fourniture de compléments fourragers ou minéraux. Or, la SODEPA n'a pas entrepris de livrer du tourteau de coton à Tadu. Peut-être, l'éloignement des centres de production grèverait-il le prix de vente de frais de transport prohibitifs. Durant trois ans, les troupeaux de Tadu ne partent pas en transhumance, en respect des consignes . Mais les animaux sont épuisés en saison sèche. Alors, les Mbororo se résignent à demander au directeur du ranch l'autorisation de descendre tout près. Autorisation accordée, devant l'impossibilité manifeste de maintenir tous les animaux sur de maigres pâturages à Sporobolus.

D'autant plus, qu'entre-temps, l'état de ces pâturages s'est sensiblement dégradé. Déjà, en 1975, ils étaient envahis de fougères- aigle sur la moitié du secteur. En 1986, la situation est encore plus grave. Seules, les grandes plaques de "kikuyu grass", autour des campements, échappent à l'envahissement. La capacité de charge des pâturages baisse. En 1980, la SODEPA retire le troupeau de démonstration, les animaux ne disposant plus de suffisamment de pâturages. Quant aux Mbororo, ils ne gardent que quelques dizaines de vaches laitières en saison sèche. Les autres descendent à l'ouest.

La SODEPA n'a pas réussi à enrayer, voire même à restreindre l'expansion des fougères. Il faut avouer que même la station I.R.Z. de Bambui ne propose comme solution contre les fougères qu'un traitement onéreux par des produits chimiques. D'après des éleveurs, l'interdiction des feux de brousse n'a fait qu'accélérer la propagation des fourrés. Il est vraisemblable que cette mesure n'aurait été efficace que combinée avec une mise en défens prolongée, suivie d'un feu violent. Mais, à Tadu, la pâture est restée continue à longueur d'année.

A partir du retrait du troupeau SODEPA, presque toute l'assistance aux éleveurs tombe en sommeil. Le directeur du ranch réside loin de là, à Jakiri, et ne se rend plus que rarement à Tadu. Autrefois, il y avait "meeting" sur "meeting" pour informer les éleveurs du fonctionnement du ranch; à présent, ils sont laissés à eux-mêmes. Autrefois, ils recevaient des vermifuges pour les veaux, mais plus aujourd'hui. Finalement, cette expérience aboutit à un constat d'échec technique presque total.

... mais des éleveurs satisfaits

Pourtant, en opposition à ce sombre tableau, le jugement des bénéficiaires est nettement positif à l'égard du ranch de Tadu. Ils se félicitent de l'organisation des pâturages instaurée, se plaignant même des cultivateurs qui détruisent, par

endroits, les clôtures. Voilà des éleveurs heureux au milieu des fils de fer barbelés: constation étonnante, de la part de Mbororo. *"Walaa caDDum ko Be huuwi, sey jam"*: il n'y a rien de mal dans ce qu'ils ont fait, tout est bien (Ardo Sambo). *Ndikka Be besda kuugal maBBe"*: il faut qu'ils étendent leur travail (c'est-à-dire le ranch).

De fait, beaucoup d'éleveurs de Tadu ont réussi à augmenter leur troupeau, une performance aujourd'hui au Nord-Ouest. Ils n'éprouvent aucune amertume quant aux échecs techniques du ranch. De toute façon, ce n'étaient pas leurs objectifs mais ceux de la SODEPA. Quant à eux, ils sont satisfaits de la division des pâturages en parcs. Dans l'ensemble, ces parcs ont comme résultat de séparer les troupeaux des Mbororo de ceux des "natives". En effet, il est rare qu'un Mbororo s'associe avec un "native" à Tadu, dans un même parc.

Autrefois, des Mbororo réclamaient souvent au "Farmer-Grazier Office" d'affecter aux troupeaux des "natives" des pâturages différents des leurs. Cet organisme s'y était toujours refusé, estimant que les pâturages étaient dévolus aux animaux de tout le monde et que son rôle se bornait à séparer les champs des "grazing areas". A Tadu, chaque catégorie d'éleveurs reçoit ses parcs respectifs.

Après avoir quadrillé le ranch de clôtures édifiées à grand renfort d'équipes de manoeuvres, la SODEPA a demandé une participation financière à chacun des éleveurs "installé" dans un parc. Légalement, cette contribution correspond à une location du pâturage à la SODEPA, mais les éleveurs qui ont payé estiment maintenant qu'ils en sont les "propriétaires". *"Be vi'i min yoBa, min yoBi; jonta nokkuure dje amin"*: ils ont dit que nous avions à payer, nous avons payé; maintenant l'endroit est à nous . Voilà un statut juridique des pâturages auquel n'importe quel Mbororo du Nord-Ouest ne peut qu'aspirer.

Finalement, aux yeux des éleveurs, le grand intérêt du ranch collectif, ce n'est pas tellement d'améliorer les pâturages mais avant tout de les protéger. De qui? En fait, de tous les autres. A l'entrée du ranch, le long de la route qui vient de Kumbo, un écriteau porte la mention suivante: *"Sodepa Development Zone - Tadu Bui Division - No Trespassing"*. La dernière mention est importante. Elle met en garde plusieurs catégories de personnes. D'abord, les cultivateurs.

Depuis quelques années, la dispersion et l'avance de nouveaux champs au milieu des pâturages s'accélèrent. Le secteur de Tadu est l'un des rares endroits du Nord-Ouest où les limites n'aient pas bougé depuis 1975. Cette stabilité, les éleveurs la doivent à l'allocation des pâturages à la SODEPA et à la mise en

place d'un ranch collectif. Ils le reconnaissent volontiers. *"Senaa SODEPA, gese teeti haa Do Boyma; ammaa Be kulay"*: sans la SODEPA, les champs auraient envahi ici il y a longtemps, mais ils (les cultivateurs) ont peur . L'emprise foncière de la société d'Etat sur les pâturages a gelé l'occupation du sol. Les éleveurs sont satisfaits de ce statu quo car, ailleurs, ils perdent partout du terrain. L'implantation du ranch collectif comporte des contraintes mais il protège aussi les éleveurs. Pour eux, il présente le grand mérite de garantir un usage pastoral des terres. *"SODEPA waddani sembe haa pellel na'i"*: la SODEPA a donné de la force aux pâturages.

Seconde catégorie de personnes visées par l'avertissement de la pancarte: les "natives" propriétaires de bétail. Ils sont particulièrement nombreux autour du ranch de Tadu et ils investissent régulièrement dans l'achat de bovins. Ils s'associent pour constituer des troupeaux qu'ils installent sur les pâturages les plus proches des habitations. Ceci, sans demander aucune autorisation à personne puisqu'ils se considèrent comme les détenteurs légitimes de la terre de leurs ancêtres. Pourtant, les *arDo* sont nommés par l'administration comme responsables de toutes les affaires d'élevage. Ils se plaignent amèrement du comportement des "natives" qui n'en font qu'à leur guise. Ils les accusent, en particulier, de surcharger les pâturages, sans égard pour les autres. Nul doute qu'à Tadu, peu éloigné de la ville de Kumbo, il en aurait été ainsi, sans la création du ranch collectif.

"SODEPA valli min, senaa Do kam, BiBBe lesdi ndufa pellel e na'i": la SODEPA nous a aidé; sans cela, les "natives" auraient déversé leurs vaches dans l'endroit (Kadiri à Tadu). L'informateur se réfère à son cas personnel. Un "native" est venu installer son troupeau dans un parc déjà alloué par la SODEPA. Mais, devant la plainte des titulaires du parc, l'intrus s'est trouvé contraint de retirer ses animaux. Voilà une situation qui ne pourrait se dénouer de cette manière à l'extérieur du ranch. Là, si un "native" place son nouveau troupeau près du vôtre, vous pouvez toujours vous plaindre, personne ne peut le forcer à les écarter. En contrôlant la charge des pâturages, le ranch collectif évite leur chargement intempestif par des troupeaux placés sans égard aux ressources fourragères disponibles. Ces nouveaux troupeaux se multiplient au Nord-Ouest, en particulier aux abords des villes: Bamenda, Nkambé, Kumbo.

Dernière catégorie de personnes visées par l'exclusive du ranch de Dumbo: les autres Mbororo. Parmi eux, figurent d'abord ceux qui ont évacué Tadu lors de la création du ranch. La réglementation de l'activité pastorale est apparue si tatillonne et si "révolutionnaire" qu'ils ont pris peur. Finalement, ils ont craint de perdre la propriété même de leurs animaux qui, il est vrai, au début, devaient être marqués et les troupeaux recomposés par sexes et par âges. Mais beaucoup d'ambitions initiales ont

fait long feu. Avec les années, les membres du ranch collectif ont recouvré leur liberté de gestion des troupeaux et même, partiellement, des pâturages. Dès lors, des "fuyards" voudraient récupérer leurs anciens pâturages, mais sans succès. *"Senaa SODEPA, ko bandiraaBe rufay na'i haa Do"*: sans la SODEPA, même des amis (des Mbororo) déverseraient des vaches ici (Kadiri à Tadu).

La pression mbororo sur Tadu s'accentue en 1986 par suite de l'expulsion de milliers de bovins à Ndawara. Comme tous les hauts pâturages sont saturés en bétail, les éleveurs expropriés ne savent où aller et remettent leur sort entre les mains de l'administration. Il semble que des interventions discrètes soient tentées auprès des autorités pour que des "réfugiés" de Ndawara soient recasés à Tadu. Là, subsistent des pâturages pour, finalement, peu de troupeaux. Les éleveurs de Tadu s'insurgent contre cette éventualité et tiennent à sauvegarder les parcs, tels qu'ils furent délimités par la SODEPA.

Devant cette menace, tous les éleveurs de Tadu, Mbororo et "natives", se trouvent solidaires. De façon un peu paradoxale, ils se montrent les plus ardents défenseurs du ranch collectif alors qu'aux débuts, ils ne l'acceptèrent qu'à contre-coeur. Quant à la SODEPA, ayant subi trop d'échecs à Tadu, elle a mis ce ranch en veilleuse. Mais la décision finale reste quand même entre ses mains.

Les éleveurs sont associés au fonctionnement du ranch mais sans accéder à un rôle décisif. La SODEPA leur a demandé d'accepter ses directives de gestion mais sans leur accorder l'initiative de certaines décisions. Elle nourrissait l'ambition de les former à un élevage plus "rationnel". *"Ko Be mbi'i fuu, mi nooti"*: tout ce qu'ils ont dit (de faire), j'ai accepté (Ardo Sambo à Tadu).

Les éleveurs de Tadu dépendent de deux *arDo* et de deux sous-préfectures. Un *arDo*, âgé et éloigné de plusieurs kilomètres, ne s'estime guère concerné par le devenir du ranch. La SODEPA n'a pas osé franchir le pas en organisant un comité d'éleveurs élus, responsable des affaires du ranch. Finalement, la conception d'un encadrement vertical laisse une faible place à la participation des éleveurs, sans parler d'une prise en mains des destinées du ranch par ses habitants.

Actuellement, les membres du ranch offrent l'image de quelques privilégiés au sein d'un monde pastoral en crise, au Nord-Ouest. Mais, dans quelle mesure la formule de Tadu est-elle vraiment viable et transposable? D'un côté, la haute main de la SODEPA fragilise l'expérience qui n'accède pas à l'autonomie

interne. Mais, d'un autre côté, dans le contexte difficile des éleveurs au Nord-Ouest, l'intervention directe d'un organisme national semble indispensable pour faire respecter par tout le monde un usage pastoral de certaines portions des hauts plateaux.

Le Projet Mindif-Moulvoudaye (Extrême-Nord)

C'est dans cette opération que l'intervention sur les pâturages est sans doute allée le plus loin. Comme à Tadu, l'initiative ou même la demande n'est pas venue de la société pastorale. Elle a été décidée ailleurs puis mise en application sans que les principaux intéressés participent directement aux décisions. Les buts de l'opération leur étaient seulement expliqués , ainsi que les solutions adoptées par les techniciens. Ensuite, il leur était demandé d'accepter ces solutions et de s'y conformer. En ce sens, la démarche adoptée ressemble à celle vécue par les éleveurs à Tadu.

La nouvelle conception appliquée à Mindif-Moulvoudaye diffère cependant sensiblement de celle de Tadu. Au lieu de cloisonner l'espace pastoral en petites unités, en "parcs" alloués à des éleveurs individuels ou à de petits groupes de deux ou trois familles, les pâturages de Mindif-Moulvoudaye restent exploités de manière collective. Aucune modification n'intervient dans leur statut foncier.

Certes, c'est une question de différences d'échelles. Le ranch de Tadu n'atteint pas 2.000 ha tandis que chacun des "blocs" de Mindif-Moulvoudaye en couvre plus de 7.000. Des espaces plus vastes engagent à travailler avec des communautés rurales entières plutôt qu'avec des éleveurs pris isolément ou par petits groupes. Il n'est pas question de délimiter des espaces attribués à chacun, alors que la population concernée par le Projet est estimée à 50.000 personnes.

Mais le choix de l'intervention diffère également dans son principe. Finalement, à Tadu, les éleveurs sont devenus responsables de pâturages mais en continuant à les exploiter de la même manière qu'auparavant, c'est-à-dire en pâture continue. Au contraire, à Mindif-Moulvoudaye, l'exploitation des pâturages reste commune mais en respectant de nouvelles règles d'utilisation, essentiellement la pâture par rotation et la mise en repos des secteurs les plus dégradés. Toute l'action du Projet consiste à amener les éleveurs à respecter quotidiennement ces nouvelles règles. Cela suppose une organisation des pâturages et un travail d'éducation, de formation. Mais ces éleveurs, qui sont-ils ?

Une large gamme d'éleveurs

Le Projet Mindif-Moulvoudaye est "agro-pastoral", c'est-à-dire qu'il concerne pratiquement toute la population rurale: cultivateurs et éleveurs. Mais les éleveurs, pour ne parler que d'eux, ne constituent pas une catégorie de population qui serait homogène. Ils se différencient d'abord selon des critères ethniques: Foulbé mais aussi Mbororo, Arabes Choa et, au sud de l'arrondissement: Toupouri. Cette classification ethnique recoupe souvent, mais pas toujours, une autre classification basée sur l'importance respective des activités agricoles et pastorales.

Les agriculteurs-éleveurs sont surtout des Toupouri, Massa, Moundang mais également des Foulbé. Chez eux, le cheptel bovin n'est pas important (moins de 30 têtes, en moyenne) et les préoccupations agricoles tiennent la première place. Parfois, les bovins ont été acquis récemment, justement à partir de revenus agricoles ou grâce à "l'élevage tremplin" d'ovins et de caprins. Parfois, il s'agit au contraire d'une activité ancienne, menée de front et plus ou moins associée avec les travaux agricoles. Cette catégorie d'éleveurs est importante au sud de l'arrondissement de Mindif. Parmi les 14 villages concernés par le bloc n° 3, autour de Kolara, 7 représentants d'éleveurs sont des Toupouri et un autre, Moundang.

Pour le gardiennage du bétail, les propriétaires recourent à diverses solutions: mise en pension chez un éleveur spécialisé, garde personnelle avec l'aide des enfants, engagement d'un berger salarié lorsque le troupeau atteint au moins 30 têtes et que les enfants sont scolarisés. Le plus souvent, ces petits troupeaux sont sédentaires. Chaque soir, ils regagnent le campement (*ja'ingol*: le retour du troupeau au campement), à proximité de l'habitation du propriétaire. Eloigné quelque peu de cette habitation en saison des pluies pour éviter les dégâts aux cultures, le campement en est rapproché après les récoltes, à partir de novembre.

Cet élevage se caractérise, en outre, par l'utilisation systématique des résidus de récoltes, en particulier des tiges de mil: mil *yaDiiri* et *njigaari* en décembre-janvier, mil *muskuari* en février-mars. Cette valorisation de sous-produits agricoles se fait de deux manières: soit par la vaine pâture, *nyaingol* sur les chaumes, soit par le transport des tiges au campement et leur fourniture régulière aux animaux, chaque nuit. Des Foulbé cultivateurs-éleveurs achètent même des bottes de tiges de mil au moment de la récolte, pour alimenter les animaux en fin de saison sèche.

Parfois, des Foulbé prennent en charge, dans la journée, les animaux de plusieurs cultivateurs-éleveurs d'un même village. Chaque soir, ils les rendent à leurs propriétaires respectifs. Ceux-ci assurent alors diverses tâches: la traite, le détiquage. Ce système de garde rémunérée transpose, pour les bovins, une méthode fréquemment adoptée pour les chèvres, confiées, chaque jour, aux soins d'enfants du village.

Les effectifs en bovins de ces éleveurs varient constamment. Le troupeau joue vraiment , pour eux, le rôle d'une caisse d'épargne: les revenus retirés du coton y sont investis mais, d'un autre côté, la vente des bovins permet de rémunérer des ouvriers agricoles ou de louer des attelages pour labourer les champs. Chez les Toupouri et les Massa, le cheptel bovin joue, en plus, un rôle social fondamental dans le règlement des dots.

D'après le nombre respectif des filles et des fils, chaque chef de famille établit une stratégie particulière, dans la perspective d'appoints ou, au contraire, de sorties importantes d'animaux. Tel Toupouri rencontré au sud de Kolara a encore 2 filles mais aussi 7 fils à marier. Aussi, en vue de constituer une dot à chacun, il augmente le plus possible le nombre de ses bovins: achat de 6 animaux en une seule année (un grâce à l'argent du coton, 5 par la vente de chèvres). Chez ces éleveurs, tel troupeau important risque d'être réduit à peu de chose, en quelques années, en fonction de nouvelles alliances matrimoniales contractées pour les fils. La richesse en bétail ne dépend pas seulement d'un contexte purement pastoral mais aussi du solde momentané entre les arrivées et les sorties d'épouses. A la circulation des épouses correspond, en sens inverse, une circulation des bovins. Tout effectif de cheptel n'est donc que temporaire.

Les <u>éleveurs-cultivateurs</u> sont presque tous des Foulbé, ce qui ne veut pas dire que la réciproque soit vraie. Des Foulbé Illaga ne possèdent pas d'animaux, si ce n'est du petit bétail, et se comportent maintenant en simples cultivateurs. Les éleveurs-cultivateurs accordent la priorité à leur troupeau mais, en fait, ils s'occupent rarement eux-mêmes des animaux. Le plus souvent, ceux-ci sont confiés à un berger salarié ou à un jeune parent qui passe la nuit au campement. Le propriétaire visite le troupeau de temps à autre et décide des achats indispensables en sel et tourteau de coton.

Autrefois, la plupart de ces troupeaux effectuaient de longues transhumances de saison sèche, durant 7 à 8 mois, vers les *yaere* au nord ou le Mayo Kebi (Tchad) au sud. A présent, ces déplacements se raréfient: sur 8 éleveurs-cultivateurs enquêtés, seuls 2 continuent à envoyer le troupeau au loin, un autre écourte la transhumance à 4 mois au sud du Diamaré. La menace des voleurs de bétail, les difficultés pour se rendre au Tchad et en revenir découragent de s'éloigner à la recherche de pâturages verdoyants. Les éleveurs-cultivateurs ne sont donc pas systématiquement des transhumants.

Les troupeaux sédentaires se maintiennent sur place en saison sèche grâce à la vaine pâture des chaumes de mil et à la présence de pâturages secs. L'apport de tourteau de coton, pratiqué depuis longtemps car bénéficiant de la proximité des usines d'égrenage, a joué un rôle décisif pour fixer les troupeaux. Leur fixation est également rendue possible par la race de bétail. Ce sont des animaux *pulfuli*, parfois *daneeji*, aux caractères assez hétérogènes mais tous de petite taille et d'une rusticité remarquable. Leurs propriétaires mettent au compte de cette aptitude, hautement appréciée, la possibilité de les maintenir sur des pâturages desséchés. *"Pulfuli haBda bee bone"*: les poulfouli supportent la souffrance (Djaoro Mana à Sawawo).

L'une des principales contraintes en saison sèche tient à la nécessité de creuser des puits dans les bas-fonds argileux, après le tarissement des mares. Il faut les recreuser chaque année car ils s'éboulent au cours de la saison des pluies. Ensuite, le berger est accaparé chaque jour par l'exhaure de l'eau. *"NyeDugo ndiyam torri masin"*: le puisage de l'eau est très fatigant (Mbaré Djoda à Ngouma).

Tous ces éleveurs pratiquent quelques cultures en complément à leur activité pastorale. Il s'agit presqu'uniquement de cultures vivrières: petit mil et sorgho sous pluie et surtout sorgho de contre-saison qui occupe les plus grandes superficies dans les exploitations. L'objectif consiste à atteindre l'auto-suffisance alimentaire. Effectivement, après une bonne année agricole comme 1985, aucun d'entre eux n'a acheté de mil. La culture du coton est rarement entreprise. Elle présente des difficultés car les principaux travaux surviennent en même temps que le détiquage des animaux. Tout dépend alors de la force de travail dont dispose le chef de famille. Même entourés de nombreux fils, des anciens s'opposent à ce qu'ils entreprennent une corde de coton, les accusant de négliger les animaux. *"Li'ere, naa kuugal Pullo"*: le coton, ce n'est pas le travail d'un Peul (Djaoro Mana à Sawawo).

Presque tous les travaux agricoles sont assurés par l'emploi d'ouvriers ou la location d'attelages à des voisins Toupouri. Les Foulbé n'acceptent guère de faire travailler leurs propres animaux. *"Min jaBaay waDugo na'i bone"*: nous ne voulons pas faire de la souffrance aux vaches (Djaoro Mana). Les ouvriers agricoles sont surtout engagés pour les sarclages des mils sous pluie et le nettoyage préalable des *karal*, avant le repiquage. Il peut en coûter de 30 à 50.000 francs pour un chef de famille, dépenses couvertes par la vente d'un bovin.

Les pasteurs, contrairement aux précédents, vivent uniquement de leur élevage. Les Foulbé de Mindif les englobent fréquemment sous l'appellation "Arabes Choa" mais, en fait, ceux-ci coexistent avec de nombreux Mbororo: des Kessou'en, Hanagamba'en, Addanko'en, Alijam'en, Ouda'en. Leur nombre n'a fait qu'augmenter récemment, par suite de la

sécheresse survenue en zone sahélienne et des troubles au Tchad. Le courant d'immigration est continu en direction des plaines du Diamaré. Mais il n'y stationnent qu'en saison des pluies. Ensuite, ils se dirigent vers les *yaere*, au nord de Pouss, où ils passent la plus grande partie de la saison sèche. Aucun de ces éleveurs ne reste alors aux environs de Mindif, si bien qu'ils sont souvent considérés comme des "nomades".

S'ils se plaignent de leur envahissement saisonnier des pâturages, les autres éleveurs reconnaissent leurs qualités de vrais gens du bétail, en particulier le grand attachement qu'ils manifestent pour les animaux. *"Be ngoDi enDam na'i masin"*: ils ont beaucoup d'affection pour les vaches (Garga à Maoudine). De plus, ils s'en occupent personnellement. *"KamBe Be duran, kanjum Be Buri min na'i jonta"*: eux, ils gardent (eux-mêmes), c'est pour cela que, maintenant, ils ont plus de vaches que nous (Garga Bakari).

Leur bétail est presqu'uniquement de race *boDeeji*, grands animaux acajou à long cornage en lyre. Cet animal, valorisé sur les marchés à bétail, se montre cependant très exigeant en fourrages. Il perd beaucoup de poids sur des pâturages secs. C'est la raison principale qui contraint ces pasteurs à rechercher constamment des pâturages verdoyants. Les éleveurs expriment un déterminisme du type d'élevage pratiqué par la race de bétail élevée. *"Na'i boDeeji, sey waancuru, naa jooDoowo, 'Di yiDaa non"*: avec les vaches rouges, il faut se déplacer, ne pas rester sur place, elles n'aiment pas ça (Djaoro Abdoullay à Ngaroua). Inversement, quelques anciens pasteurs, maintenant sédentarisés, ne veulent plus que des "petites vaches".

Les éleveurs à Mindif-Moulvoudaye ne se réduisent donc pas à une catégorie homogène de population. Dans quelle mesure le Projet a-t-il réussi à convaincre les uns et les autres d'adopter une nouvelle règle d'exploitation des pâturages ?

Une nouvelle gestion des pâturages, moteur du développement pastoral

En matière d'élevage, l'essentiel de l'action du Projet a consisté à réorganiser l'exploitation des pâturages. Cette intervention résulte de quelques principes, exposés dans les multiples accords préliminaires. L'amélioration de la situation socio-économique des populations rurales des plaines du Diamaré repose sur l'arrêt de la dégradation des ressources naturelles, puis sur leur reconstitution . C'est le cas, pour les éleveurs, de la détérioration des pâturages. Celle-ci provient de pratiques pas-

torales qui appauvrissent les ressources fourragères. Il convient donc de modifier radicalement le mode d'exploitation des pâturages pour arrêter leur dégradation et améliorer les ressources naturelles de l'élevage. Cette conception du développement pastoral part d'un point de vue essentiellement "technicien". Elle engage à entreprendre des travaux importants, de façon à aménager une infrastructure servant d'appui à une nouvelle gestion des pâturages.

+ *Les travaux*

Trois grands "blocs de pâturages" de 7.000 ha (Mindif), 7.300 ha (Kadaye) et 8.000 ha (Kobo-Kolara) sont délimités successivement et matérialisés par des pistes et des pare-feux. Chaque bloc est lui-même divisé en "parcelles" , séparées par d'autres pare-feux. Il en résulte un cloisonnement des pâturages en un maillage plus ou moins serré; il l'est davantage dans le premier bloc que dans les suivants. Chacun concerne plusieurs villages. D'autres villages se situent cependant en dehors des blocs, dans les espaces intermédiaires qui restent encore les plus étendus.

L'emplacement des blocs, leurs limites et leur organisation sont décidées par le Projet sans que les villageois soient associés à ces choix initiaux. Une fois la création d'un bloc décidée, des réunions sont organisées avec les éleveurs les plus proches, de façon à leur expliquer les nouvelles règles d'accès aux pâturages: suppression des feux de brousse, pâture en rotation des parcelles délimitées, mise en défens totale de certains secteurs protégés. D'autre part, la pâture de nuit, favorisant une divagation incontrôlée des animaux, est interdite. Les éleveurs sont informés de la nouvelle gestion des pâturages mais ils subissent sa mise en application.

La surveillance de la pâture en rotation est assurée par des moniteurs, recrutés, formés et payés par le Projet. Ils assignent les animaux dans les sections de bloc périodiquement ouvertes et circulent constamment en bicyclette pour contrôler la situation des troupeaux. Ils en réfèrent directement aux cadres du Projet. Lors des premières années, les cadres expatriés se chargent de faire respecter, au besoin par la contrainte, les nouvelles normes d'exploitation des pâturages. Les éleveurs ne prennent pas une part active au programme.

Les responsables du Projet estiment qu'au début, il est difficile d'obtenir une telle participation. C'est seulement au terme de quelques années, lorsque l'amélioration des pâturages deviendra indubitable, que les éleveurs coopéreront plus activement. Avant d'en arriver là, il faut "lancer" le programme, le

faire fonctionner pleinement pour aboutir à des résultats probants. C'est une phase initiale de démonstration conduite, presqu'inévitablement, sans l'implication personnelle des intéressés. Ceux-ci ne manqueront pourtant pas d'en observer les résultats concrets et bénéficieront ainsi de l'expérience d'une nouvelle façon d'exploiter les pâturages.

Pour accélérer la régénération des pâturages, le Projet n'instaure pas seulement un système de pâture en différé; il procède également à des ré-ensemencements de graminées dans les secteurs dénudés. Il s'acharne d'abord à réintroduire une graminée "de luxe": Andropogon gayanus, le *palaawal*, qui ne résiste presque pas à la pâture. Ensuite, le choix se porte sur des graminées supportant mieux une courte exploitation par le bétail, par exemple Pennisetum pedicellatum, le *wulunDe*. Les secteurs ré-ensemencés sont soustraits à la pâture les premières années, le temps que le couvert herbacé se réinstalle.

Enfin, et bien que cela ne figurait pas dans les premiers objectifs du Projet, la nouvelle réglementation incite les éleveurs à ne plus faire transhumer les troupeaux. En saison sèche, la pâture redevient libre sur les blocs. De plus, des réunions avec les éleveurs ont pour objet d'insister sur les possibilités d'alimentation du bétail sur place en saison sèche: utilisation des sous-produits agricoles, complémentation avec du tourteau de coton et de la paille de riz. Cependant, des cultures fourragères, prévues dans les termes de références, ne sont pas entreprises. Quant à l'utilisation des sous-produits agricoles, beaucoup d'éleveurs la pratiquaient déjà d'eux-mêmes.

En fait, l'objectif de fixation des troupeaux en saison sèche s'appuie surtout sur le creusement de points d'eau permanents. Ceux-ci étaient d'abord destinés à promouvoir une exploitation plus uniforme des pâturages. Certains secteurs apparaissaient sous-chargés par suite de difficultés d'abreuvement tandis que d'autres supportaient une surcharge. Ensuite, l'objectif de ces travaux de génie civil a dévié vers la fourniture d'eau en permanence en saison sèche. Comme le plus grand nombre possible de troupeaux deviendront sédentaires, les modestes points d'eau initiaux consistent maintenant en d'énormes excavations, capables d'emmagasiner une réserve d'eau suffisante pour "tenir" toute la saison sèche. Pour éviter le comblement de ces mares artificielles et leur pollution par les animaux, l'abreuvement ne s'y fait pas directement. Elles sont entourées d'une clôture grillagée tandis qu'une pompe dessert, à proximité, des abreuvoirs traditionnels, *heleewo*. La pompe ne fonctionne pas en saison des pluies; elle n'est réinstallée et remise en marche qu'après le tarissement des mares naturelles, en janvier. A ce moment-là, des pâturages secs mais encore abondants, une complémentation minérale et un abreuvement assuré devraient éviter aux éleveurs d'éloigner leurs troupeaux.

Ces équipements de gros oeuvre sont complétés par un programme d'édification de bains détiqueurs. Cependant, ce sont des fosses étroites, comparables à celles qui sont utilisées dans les ranchs d'élevage "industriel". Le Projet n'a pas retenu, ou ignoré peut-être, la solution technique des bains détiqueurs adaptés à l'élevage nomade, telle qu'elle fut développée en Centrafrique.

* *Les critiques*

Tels sont les principaux thèmes techniques développés par le Projet avec l'assistance américaine, de 1980 à 1983. En 1984, un rapport d'évaluation à mi-parcours critique sévèrement l'orientation du Projet (5).

D'après ce rapport, les problèmes les plus sérieux ne sont pas seulement d'ordre technique et ne peuvent être résolus par les seuls techniciens. Le Projet doit tenir compte d'un système d'élevage dans son entier. Or, celui du Diamaré associe les plaines centrales en saison des pluies avec les *yaere* en saison sèche. En se focalisant sur Mindif-Moulvoudaye, le Projet ne touche qu'une portion du système d'élevage. Il aménage et améliore des pâturages utilisés en saison des pluies, la période la plus favorable, alors que les problèmes critiques d'alimentation du bétail se posent en saison sèche. Ces contraintes majeures sont "évacuées" en dehors du Projet, dans une aire exclue de l'aménagement.

De plus, le Projet ne profite même pas à toutes les catégories d'éleveurs de Mindif-Moulvoudaye. Parmi les trois distinguées, les agro-éleveurs seraient les seuls bénéficiaires des innovations. Le Projet devrait rectifier cette intervention trop avantageuse pour une seule catégorie de population et adopter une approche basée sur le consensus de tous les habitants.

Dès le début, l'objectif consistait à développer un modèle de gestion de pâturages gérés par des organisations locales de villageois. Cette association active des intéressés a été occultée, en faveur d'un encadrement de type "vertical" des populations. Là aussi, l'approche devrait être corrigée, le Projet s'appuyant dorénavant sur des Associations d'Eleveurs qui regrouperaient les membres de plusieurs villages et disposeraient d'un pouvoir de décision dans la gestion de leurs pâturages. Enfin, le Projet travaillera dans une optique plus régionale, afin que ses interventions puissent être généralisées à toute la province et non valables seulement dans un secteur restreint.

Après ce rapport nettement critique, l'assistance américaine se retire. Dès lors, le Projet est entièrement pris en charge par le Ministère de l'Elevage du Cameroun. Ce changement précipité de direction technique n'entraîne pas de modification substantielle d'orientation. Celle-ci est toujours centrée sur une exploitation rigoureuse des trois blocs dont certains sont même agrandis. C'est seulement en 1986 que des "Conseils de Bloc" sont créés, comprenant un représentant pour les éleveurs et un pour les cultivateurs par village. Cette initiative va dans le sens d'une participation plus grande des habitants au programme. Remarquons seulement la lenteur des responsables à intégrer les populations au Projet. En 1986, quelle est précisément l'attitude des éleveurs à l'égard des innovations apportées à Mindif-Moulvoudaye ?

Les réactions des différents éleveurs

Contrairement à ce qu'affirme le rapport d'évaluation de 1984, les principaux bénéficiaires du Projet ne sont pas seulement les agro-éleveurs mais surtout la catégorie des éleveurs-cultivateurs. Cependant, il est bien vrai que les pasteurs en sont exclus. Non seulement, ils n'en retirent aucun avantage mais, de plus, ils subissent un préjudice puisqu'ils n'ont plus accès aux pâturages annexés par les blocs.

Très vite, les relations entre les responsables du Projet et les "nomades" se sont envenimées. En août 1982, lors d'une réunion avec les *arDo*, il leur est signifié qu'ils peuvent exploiter les pâturages des blocs à condition d'en respecter les consignes d'utilisation. Ils reconnaissent que cela leur est difficile. Dès lors, ils ne sont plus admis à entrer leurs troupeaux dans les blocs. Dès le début, chacun se raidit sur ses positions. Le Projet ne fait pas vraiment d'effort de conciliation pour tenter d'intégrer les pasteurs à son programme de réorganisation des pâturages.

De leur côté, peut-être les pasteurs craignent-ils que la pâture par rotation réduise l'extension des pâturages en dessous de ce qui serait supportable pour les animaux. En effet, c'est une priorité, pour eux, que d'offrir à tout moment aux animaux la plus grande quantité possible de fourrage.

Une mesure particulièrement difficile à admettre par les pasteurs tient à la suppression de la pâture de nuit, *soggal*. Bien que les vols de bétail soient incessants, la plupart des pasteurs restent attachés à cette pratique. Elle serait décisive pour la production de lait. Même des Foulbé éleveurs-cultivateurs

se plaignent maintenant d'une réduction du lait, depuis que les vaches sont enfermées de nuit. Quant aux pasteurs, ils répugnent à rentrer, le soir, les animaux dans le *waalde*.

La tâche des moniteurs consiste donc, non seulement à vérifier que les troupeaux se trouvent bien sur la parcelle en cours d'exploitation, mais également à expulser les troupeaux non admis sur le bloc. Là, les pasteurs sont traqués et traînés en justice s'ils sont surpris en flagrant délit. Ils se défendent en menaçant ou en frappant les moniteurs. En saison des pluies, ils s'installent en bordure des blocs, par exemple à l'est de Gagadjé, et amènent de nuit leurs troupeaux sur le Bloc n° 1. *"Ils volent l'herbe"*, disent les autres. Dès qu'ils sont repérés, ils prennent la fuite.

Cependant, cela ne peut se produire qu'à la périphérie des blocs. La mise à l'écart de cette catégorie d'éleveurs par le Projet les contraint à se concentrer encore davantage dans les espaces intermédiaires où la charge de bétail et la dégradation des pâturages s'aggravent. A côté de secteurs protégés et de pâturages reconstitués voisineront bientôt des espaces encore plus détériorés. La restriction de leurs pâturages de saison des pluies au centre du Diamaré contraint les pasteurs à devancer le départ habituel en transhumance. A présent, ils se mettent en marche avant même la fin des pluies. Leur séjour au Diamaré se raccourcit à deux mois à peine. Leur système pastoral ne repose presque plus que sur l'exploitation des *yaere*. D'autres quittent définitivement la région, passant au sud vers Pala au Tchad et, de là, poussent encore plus loin vers la Centrafrique. *"EggooBe Don sinka haala man kam"*: quant aux nomades, ils pleurent ce qui se fait ici (Djaoro Abdoullay à Ngaroua).

Le rapport d'évaluation de 1984 accuse le Projet, en écartant les pasteurs, de rompre une symbiose économique qui rassemblait auparavant les différentes catégories de populations (6). Pourtant, il n'est pas sûr que ces populations entretenaient vraiment des rapports de complémentarité aussi forts qu'il l'est dit. Elles s'opposaient plutôt par des tensions de plusieurs natures: clivages inter-ethniques, compétitions dans l'occupation de l'espace. Le Projet n'a pas surmonté ces divisions mais il a délibérément pris parti, en écartant les pasteurs.

Par cette prise de position, les autorités traditionnelles se trouvent placées dans une situation ambiguë. Bien que la durée de leur séjour d'hivernage soit plus brève que les déplacements de saison sèche, les pasteurs sont rattachés administrativement à l'arrondissement de Mindif où ils paient impôt personnel et taxe sur le bétail. Le *Iaamiido* de Mindif tient à les retenir dans son territoire mais, d'un autre côté, il ne peut désavouer ouvertement les décisions du Projet.

Au contraire, les Foulbé sédentaires (*Illaga, Tara* et petits lignages voisins) soutiennent ouvertement la mise à l'écart des pasteurs. Ils se plaignent d'avoir subi, au cours de la dernière décennie, une véritable invasion de leurs pâturages par les "Choa". L'afflux de nouveaux troupeaux en saison des pluies a dégarni les bonnes graminées, provoquant la disparition, en particulier, de *selBo*, les Hyparrhenia. Seules subsistent de petites herbes que les ovins des pasteurs se chargent de raser. *"Na'i mbari-no ladde; lutti karal meere, kardiije; geene acci fuDDugo"*: les vaches ont tué la brousse; il ne reste que des sols noirs et rouges infertiles; l'herbe a cessé de pousser (Garga Bakari à Maoudine).

Les Foulbé sédentaires mettent sur le compte de l'arrivée des pasteurs la détérioration des pâturages. Pourtant, il est probable qu'elle était bien amorcée avant leur arrivée. Mais celle-ci a coïncidé avec une série d'années arides; les pâturages de Mindif ont été doublement mis à l'épreuve. Après l'arrêt des pluies, les pasteurs partent en transhumance, laissant des pâturages dénudés. Sans l'intervention du Projet, les Foulbé affirment qu'ils se seraient trouvés contraints de "suivre" les Arabes Choa en transhumance.

Pour les éleveurs-cultivateurs, le principal mérite du Projet est d'avoir éloigné les pasteurs et leurs nombreux troupeaux. Par eux-mêmes, ils avouent qu'ils seraient incapables de les repousser. *"To Be acci, min mbaawan Choa naa ?"*: s'ils (le Projet) abandonnent, sommes-nous capables (de nous opposer) aux Choa ? (Mana Hamadou à Sawawo). L'autorité du Projet a donné plus de poids aux intérêts de ce groupe d'éleveurs.

Les Foulbé attribuent l'amélioration actuelle des pâturages à l' allégement autoritaire de bétail. *"Ladde siuti"*: la brousse s'est reposée (Djaoro Abdoullay). *"Jonta, na'i amin Do nyaama geene"*: maintenant, nos vaches se rassasient d'herbe (Garga Bakari). Grâce au Projet, les Foulbé éleveurs ont récupéré un droit de pacage exclusif sur une partie de leur territoire.

La restauration des pâturages est favorisée, en 1986, par la succession de deux bonnes saisons des pluies. Aux yeux des utilisateurs, les nouvelles règles de pâture en acquièrent une efficacité renforcée. Mais ce résultat provient également d'un allègement décisif de la charge en bétail. Le changement de charge est admis par tout le monde mais il reste difficile de le chiffrer, en absence de données précises, avant la mise en place du Projet. Pour 1986, j'ai disposé d'un recensement des animaux dits "sédentaires", dans les secteurs du Projet, en bovins, ovins et caprins. En me limitant au premier bloc, mieux connu que les autres, j'ai tenu compte des éleveurs qui habitent juste à la périphérie des pâturages aménagés. Les résultats sont les suivants.

Tabl. 3 : Cheptel exploitant le Bloc 1 de Mindif-Moulvoudaye

	bovins	ovins	caprins
nombre de têtes	1.665	1.350	1.223
nombre d'U.B.T.	1.165	135	122

charge des pâturages : 7.014 ha / 1.442 UBT = 5 ha / UBT

Cette charge est vraisemblablement plus légère que dans l'ensemble des plaines du Diamaré. Cependant, si l'on s'en tient, en première approximation, à la règle d'un nombre d'hectares nécessaire par unité de bétail égal au nombre de mois secs (ici : 7), la charge du bloc 1 excède toujours sa capacité. De fait, en 1984, le Projet envisageait de réduire encore le cheptel admis dans les blocs. Objectif difficile à atteindre car il toucherait, dès lors, une partie du cheptel qui appartient aux Foulbé, les principaux défenseurs, jusque-là, du programme pastoral.

La présence d'un cheptel encore supérieur à la capacité de charge des pâturages explique que, contrairement aux indications du service d'Elevage, il ne soit pas totalement "sédentaire". Des Foulbé, installés en villages permanents, n'en continuent pas moins d'envoyer des animaux en transhumance. Ce faisant, ils s'écartent des normes édictées par le Projet. En 1986, le chef du Sous-Secteur d'Elevage de Mindif s'octroie un beau succès en admettant publiquement, lors d'une réunion avec les éleveurs, la possibilité de transhumer. Beaucoup de Foulbé applaudissent cette déclaration. *"Durugo haa Do, famDi; na'i harataa"*: ici, c'est trop petit pour garder les vaches (toute l'année); les vaches ne sont pas rassasiées (Djaoro Mana à Sawawo).

+

Pourtant, le creusement de réserves d'eau pour la saison sèche apparaît comme l'initiative la plus populaire du Projet auprès des éleveurs. Elle libère de corvées pénibles en saison sèche et facilite le maintien sur place des troupeaux. *"Ndaa geene njornde, ndaa ndiyam, kanjum jogata na'i"*: voilà de l'herbe sèche, voilà de l'eau, c'est cela qui tient les vaches (Sali Ahmadou à Gagadjé).

Or, de façon paradoxale, c'est l'investissement qui a suscité le plus de réserves de la part de responsables du Projet et des critiques sévères dans le rapport d'évaluation de 1984. Les points d'eau n'ont été creusés que sous la pression constante

des partenaires camerounais et comme un biais, une façon détournée d'obtenir l'assentiment des éleveurs à l'égard d'autres innovations.

Certes, ces travaux sont importants et ils ont accaparés une grande partie des efforts du Projet en génie rural. L'ampleur des réserves d'eau peut paraître démesurée, en début de saison sèche, par rapport aux besoins des utilisateurs, hommes et bétail. Cependant, faut-il souscrire pour autant à la proposition du rapport de 1984, condamnant ces grandes réserves d'eau de saison sèche, et proposant des petits points d'eau uniquement de saison des pluies ? Ils tariraient en novembre-décembre, forçant ainsi pratiquement tous les troupeaux à partir en transhumance (7). Mais quel serait alors leur avantage par rapport aux mares naturelles qui présentent déjà ce régime hydrologique ?

Dans sa remise en cause radicale de l'orientation du Projet, le rapport de 1984 privilégie systématiquement le système d'élevage des pasteurs. Il propose de l'adopter comme norme, allant même jusqu'à l'imposer aux autres groupes d'éleveurs. Cela aboutirait à une prise de position exactement inverse à celle du Projet, en favorisant ceux qui sont actuellement lésés. Au favoritisme d'un groupe d'éleveurs en succéderait un autre, en faveur du groupe antagoniste. Mais comme les premiers détiennent une assise politique déterminante dans la région, il semble illusoire d'espérer un tel renversement d'orientation.

Quelle implication des éleveurs ?

La pédagogie du Projet peut se résumer ainsi: introduire une nouvelle gestion des pâturages et démontrer sa supériorité à des éleveurs qui, devant l'évidence des faits, seront amenés à l'adopter et à en prendre la responsabilité.

Cependant, cette méthode d'innovations "à l'arraché" contient un risque. Certaines propositions peuvent se heurter à un refus persistant. Dès lors, les investissements de départ se révèlent inutiles. C'est ce qui se passe avec les bains détiqueurs à Mindif-Moulvoudaye. Deux ont été construits, un troisième arrêté en cours lorsque les responsables se sont aperçus que ces équipements ne correspondaient pas à un véritable besoin et qu'ils resteraient inutilisés. Le "paquet technologique" initial aurait gagné à être adapté à la situation locale.

En 1986, le Projet aborde la seconde phase de sa méthode avec la création des "conseils de Bloc". A présent, ces conseils, et notamment, leur président, devraient détenir les pouvoirs de gestion et de décision exercés auparavant par les cadres du Projet. Ceux-ci n'apporteraient plus qu'une assistance technique.

Les conseils de Bloc présentent peu de points communs avec ce que pourrait être un groupement d'éleveurs dans chaque unité de pâturage. Ils ne rassemblent pas des adhérents regroupés en associations locales, dotées d'une cohésion et d'une dynamique internes. Il existe simplement, pour chaque village, un représentant chargé de s'occuper des problèmes agricoles et un autre des affaires d'élevage. En plus, certains représentants sont responsables de thèmes spécifiques dans un "bureau du conseil de Bloc". Se juxtaposent ainsi un chargé de la gestion des pâturages, un autre des mares et de la santé animale (pourquoi cette juxtaposition ?), un de l'agriculture et du reboisement, un des pare-feux et des feux de brousse, enfin un des finances. Ces attributions se retrouvent dans chaque "section" de bloc. Il en résulte un organigramme compliqué, une construction un peu artificielle, de caractère "administratif". Chaque président de bloc est, en fait, un proche du *jawro* le plus influent ou du *lawan*, chef de canton. L'encadrement politique de la population par les chefs de village, nommés par le *laamiDo* et l'administration, reste quand même l'armature de référence.

Alors qu'autrefois, les moniteurs relevaient directement du Projet, ils en réfèrent maintenant aux présidents de blocs. Ceux-ci agissent comme recours, en cas de contestation, mais aussi comme surveillants des agents du Projet. Incontestablement, les Foulbé sédentaires entrent comme partenaires dans le dispositif du Projet et ils apprécient ce changement. *"Ndikka min, BiBbe lesdi, min nasti Do"*: il vaut mieux que nous, habitants du pays, nous entrions dans ça (Adji Haman à Gay-Gay). *"Jonta, akao Don daara min tan, min Don dawriDa haa amin"*: maintenant, le moniteur nous regarde seulement (faire), nous délibérons entre nous (Ousmanou Yero à Kolara). Indice d'une prise en mains de la gestion des pâturages par ces éleveurs.

Cependant, l'application d'un tel programme de gestion des pâturages entraîne inévitablement des contestations et des conflits. Le conseil de bloc et son président ne disposent pas d'un prestige suffisant pour instruire et juger des infractions à la discipline collective. Ces affaires sont encore portées devant le grand *jawro* qui inflige les amendes aux contrevenants. *"President walaa sembe"*: le président (de bloc) n'a pas de force (Adji Haman). En cas d'appel, le jugement définitif relève de la compétence du sous-préfet. Ainsi, les éleveurs participent maintenant à la gestion de leurs pâturages par une nouvelle structure, mais les différends continuent à être réglés à travers la hiérarchie administrative.

Des affaires atteignent parfois un haut degré de tension, menaçant l'homogénéité du groupe des Foulbé villageois.

Ainsi, en 1986, un secteur fraîchement ré-ensemencé de graminées est dévasté par un troupeau. Quatre éleveurs, suspectés, refusent de dénoncer le coupable. Les interrogatoires durent quatre jours, présidés par le sous-préfet. Finalement, devant leur comportement solidaire, les quatre suspects sont condamnés à verser chacun une amende de 10.000 francs. La cohésion des accusés démontre qu'ils n'ont pas conscience d'avoir commis un délit pastoral.

De toute évidence, le conseil de Bloc n'est pas encore prêt à dégager une volonté commune et à l'imposer à tout le monde. De plus, d'un point de vue technique, il n'est pas capable de prendre en mains la réorganisation des pâturages. Cette incapacité est à mettre sur le compte de la méthode du Projet. Dans sa première phase, il a mis en oeuvre des moyens matériels et financiers tellement importants que les éleveurs ne peuvent les prendre sur eux. Les limites de blocs et les pare-feux entre "parcelles" sont déboisés au "grader". De même, les ré-ensemencements de graminées font intervenir le matériel lourd du Projet pour la préparation du sol, puis des ouvriers pour les semis. Les éleveurs-cultivateurs n'y participent pas directement. Ne pourraient-ils le faire, au moins par le recours au labour attelé ?

La difficulté tient à ce que les travaux de régénération des sols à nu surviennent en même temps que les travaux agricoles. Les Foulbé engagent déjà des ouvriers agricoles pour travailler leurs champs. Comment pourraient-ils, en plus, faire face à des travaux simultanés sur les pâturages ? Dans la restauration de ceux-ci, les éleveurs sont encore destinés à dépendre longtemps d'un appui extérieur. *"Be ndemi bee gaduuru, Don valla min, Don nafa min jaw"*: ils ont labouré avec l'engin à chenilles, cela nous aide, cela nous est très utile (Ousmanou Yero à Kolara). Reconnaissance d'éleveurs encore "assistés".

L'organisation des éleveurs instituée à travers les conseils de Bloc n'apparaît guère porteuse d'une nouvelle dynamique sociale. Elle sert surtout à surveiller et à réprimer les manquements à la discipline d'exploitation des pâturages. En une seule saison des pluies, le président du premier bloc a demandé que 9 amendes soient infligées à des récalcitrants. *"Min hiita jawmu na'i to fakat, mo sali tokkugo durngol"*: nous traduisons en jugement le propriétaire de bétail si, de façon évidente, il a refusé de suivre (le réglement de) pâture (Adji Haman à Gay-Gay).

Une gestion méthodique des pâturages entraîne à exercer des contraintes vis-à-vis de ceux qui ne s'y plient pas. A la limite, la répétition de ces réprimandes risque de mettre en cause la cohésion de la collectivité locale et d'atteindre l'autorité qui les inflige. Les contestataires ne noueront-ils pas une autre solidarité d'opposants ? Les avantages d'une gestion rigoureuse des pâturages ne s'imposent que lentement. Ils peuvent

entraîner l'adhésion lors d'une bonne saison des pluies mais laisser des doutes dans le contexte d'années sèches. Certes, il est encourageant d'entendre: *"jonta, min ngiDi ladde dara non non"*: maintenant, nous voulons que la brousse (les pâturages) reste dans cet état. Mais c'est un président de Bloc qui parle. Cet impératif de conserver le patrimoine pastoral en bon état est-il vraiment partagé par tous les éleveurs de Mindif-Moulvoudaye ?

La gestion collective des terres s'avère une tâche ardue par les contraintes qu'elle amène inévitablement à imposer. Un groupement d'éleveurs ne peut l'exercer que s'il acquiert, par ailleurs, une cohésion très forte grâce à un thème pastoral créateur de solidarité. Il est étonnant que le Projet n'ait pas tenté d'organiser des associations autour des points d'eau qu'il vient de réaliser. Voilà un thème populaire, mobilisateur de l'ensemble des populations, pas seulement les éleveurs pour leur bétail mais tous les habitants pour leur ravitaillement en eau.

> Quelques exemples suffisent pour le démontrer.
> **Autrefois, les habitants de Gagadjé allaient puiser de l'eau, en saison sèche, à plus de 10 km du village. Maintenant, ils sont satisfaits de disposer d'une réserve d'eau, *Nasaande*, à seulement 2 km du village. Au bout du tuyau, les troupeaux s'abreuvent, les femmes puisent de l'eau, tout le monde lave ses vêtements. *"Jonta kaa, min siuti haala yarnugo na'i"*: maintenant, l'abreuvement du bétail n'est plus fatigant (Sali Ahmadou à Gagadjé).**
> **Inversement, voici Ouro Babba, un petit village sans mare naturelle à proximité, sans puits, sans réserve d'eau. Tout le monde se plaint. *"Soynde ndiyaa Don torra min"*: l'absence d'eau nous fait souffrir (Djaoro Bakari à Ouro Babba).**

L'aménagement de points d'eau permanents répond à un besoin vraiment ressenti par tous les villageois de Mindif-Moulvoudaye. A partir des réserves creusées par le Projet, des associations villageoises auraient pu être constituées pour l'achat de la moto-pompe et son fonctionnement. Les habitants de Gagadjé et de Ngaroua se sont regroupés spontanément pour cotiser dans ce but.

Le Projet aurait pu encourager de tels groupements inter-villageois autour d'un *Nasaande* commun. Ensuite, à partir de la solidarité forgée autour du point d'eau, les groupements auraient pu prétendre gérer les pâturages environnants. L'organisation même des "parcelles" de pâturages aurait été conçue en fonction des points d'eau. Ici, au contraire, les pâturages ont été d'abord délimités, puis les points d'eau réalisés en surimposition à cette trame.

Mais d'autres objectifs peuvent également susciter une solidarité pastorale. Citons l'un d'entre eux: la diffusion de médicaments vétérinaires. Cette action a été amorcée à Mindif-Moulvoudaye, mais de façon timide, sans exploiter les possibilités sociales qu'ouvre un apport aux effets souvent spectaculaires.

La diffusion de produits vétérinaires

Ce thème a déjà fait l'objet d'une présentation générale. Elle a souligné l'état démuni dans lequel se trouvent les éleveurs. Dans quelle mesure ceux qui bénéficient d'une opération de développement profitent-ils d'avantages par rapport à ceux de l'extérieur ?

Un point faible des projets

Pour les éleveurs de Tadu et de Mindif-Moulvoudaye, les tiques ne représentent pas une menace grave. Par contre, ils redoutent certaines maladies du bétail. Or, ces maladies ne sont pas soignées par le service d'Elevage. Celui-ci protège seulement le cheptel contre les grandes épizooties. Mais à ces maladies maîtrisées par des vaccinations s'en ajoutent d'autres devant lesquelles les éleveurs, à ces deux endroits, sont livrés à eux-mêmes.

A Tadu, c'est surtout le cas de la piroplasmose, *pi'al sammoore*, que les troupeaux transhumants contractent près des animaux des Akou. Les Mbororo, incapables de pratiquer des injections de Bérénil, doivent faire appel aux infirmiers vétérinaires. Mais ceux-ci ne consentent à intervenir que contre rémunération. En plus, des parasites internes: ascaris, helminthes sévissent sur les jeunes animaux en altitude. La SODEPA avait entrepris une campagne de déparasitage, en distribuant des vermifuges et en expliquant leur posologie aux éleveurs du ranch. Mais, depuis qu'elle a retiré son troupeau, cette assistance a disparu. Les éleveurs de Tadu sont réduits à se procurer des vermifuges à prix fort sur le marché parallèle, approvisionné à partir du Nigeria. Aujourd'hui, les membres du ranch apparaissent aussi démunis que les autres. *"Haala lekki, Buri saDugo"*: obtenir des remèdes, c'est cela le plus difficile (Kadiri Mandjo à Tadu).

A Mindif-Moulvoudaye, la situation sanitaire s'avère encore plus sérieuse et l'incompétence de la majorité des éleveurs plus accentuée. Ici, la trypanosomiase bovine, *joola*, est la maladie la plus grave. Pour y remédier, les Foulbé font rarement appel aux infirmiers vétérinaires. Ils ont recours à des soins empiriques qui mettent en oeuvre des médicaments modernes utilisés selon des pratiques traditionnelles. Ainsi, ils achètent

de l'Ethidium et du Trypamidium sur le marché clandestin. Ils en font des solutions données à avaler aux animaux malades ou introduites par le museau. Quant aux verminoses intestinales, elles sont traitées au moyen de décoctions d'écorces d'arbres (en particulier le *kojoli*: Anogeissus leiocarpus) additionnées de poudre de natron. D'autres éleveurs pratiquent des marques au fer rouge sur les flancs des veaux parasités. Tout comme à Tadu, le Projet a d'abord distribué gratuitement des produits antihelmintiques pour une campagne de déparasitage. Mais cette assistance n'est pas allée plus loin. Le rapport de 1984 proposait la création de caisses pharmaceutiques locales, pourvues de quelques produits immédiatement disponibles, à leur prix de revient. Cette suggestion n'a pas été suivie. Les éleveurs doivent s'approvisionner au siège du Projet, à Maroua ou auprès de revendeurs clandestins.

Finalement, les éleveurs les plus éclairés prennent maintenant sur eux la plupart des traitements. Contre la trypanosomiase, ils se procurent du Trypamidium ou du Bérénil et pratiquent eux-mêmes les injections. En cas de recours aux infirmiers vétérinaires, il faut payer jusqu'à 300 francs par animal traité. *"Ndikka jawmu na'i haBda"*: il vaut mieux que le propriétaire de bétail se débrouille. Les troupeaux dans le Projet ne sont pas vaccinés systématiquement contre le charbon symptomatique, *gawyel*, très redouté des éleveurs. Là encore, ils doivent acheter les vaccins puis payer la vaccination, *seede tufol*. Dès lors, les plus compétents s'équipent sur le marché parallèle en petites seringues de 2 CC ou en pistolets de vaccination, en provenance de Bangui ou du Nigeria.

A présent, les interventions les plus courantes échappent au service d'Elevage. Tout le monde est conscient de cette situation. Le monopole du service vétérinaire n'est plus qu'une façade administrative. A partir du moment où les agents de l'Etat font payer les vaccinations contre le charbon symptomatique, les éleveurs tentent de se passer de leurs services. Certes, le service vétérinaire n'a plus le monopole de la diffusion des produits pharmaceutiques mais il détient encore théoriquement celui des traitements.

Ces attributions exclusives semblent avoir paralysé toute organisation des éleveurs en vue d'assurer un meilleur ravitaillement en médicaments et une formation aux soins vétérinaires élémentaires. Une seule tentative a été lancée dans ce sens au Cameroun, lors des premières années de la Coopérative du Serbéouel.

L'expérience de la Coopérative du Serbéouel

La coopérative du Serbéouel a son siège à Makary, au milieu d'une région qui a connu un accroissement rapide du cheptel bovin lors des années 60: de 50.000 à près de 100.000 bovins. Cette "explosion" de bétail résultait des premiers traitements systématiques entrepris par le service d'Elevage. De 1975 à 1979, années de fonctionnement de la coopérative, les effectifs relevés lors des campagnes de vaccination sont passés de 115.000 à 150.000 bovins (8). Cependant, en 1986, le cheptel bovin est estimé à 145.000 têtes. Entre-temps, la grave sécheresse de 1984 a provoqué un recul des effectifs. Quant aux ovins et aux caprins, leur essor est beaucoup plus spectaculaire: 27.000 têtes en 1960, 60.000 en 1970 et 150.000 en 1986.

+Le contexte pastoral

L'élevage bovin est ici aux mains d'Arabes Choa qui mènent de front élevage et agriculture. La plupart accordent une priorité à l'élevage mais certains achètent des animaux avec la vente de produits agricoles (sorgho autrefois, maintenant surtout haricots de bas-fonds). Avec les sécheresses, les Arabes Choa se sont mis à cultiver au loin du maïs dans les bas-fonds argileux du lac Tchad, exondés par suite du recul des rives. C'est une culture d'avant-saison, pratiquée juste avant les pluies, la céréale accomplissant presque tout son cycle végétal à partir de l'humidité contenue dans le sol. En 1986, après une bonne saison des pluies, ils se remettent également à cultiver du mil repiqué, *masakwa*,de contre-saison.

L'engagement agricole incite souvent les propriétaires de bétail à en confier la garde à des fils , à de jeunes frères ou à des bergers salariés mensuels. Mais l'éleveur se déplace fréquemment lui-même en transhumance vers les rives du lac, dans la crainte des vols de bétail . En attendant que les récoltes de mil repiqué soient achevées, la famille se scinde alors entre transhumants et sédentaires.

La transhumance se prolonge de 8 à 9 mois et, d'année en année, rassemble les transhumants en d'énormes "villages saisonniers" (Bargaram, Naga) qui répondent à un souci de protection collective des troupeaux. Depuis les premières années 80, l'étendue du lac Tchad se réduisant régulièrement, les transhumants s'avancent de plus en plus dans les grandes prairies de décrue, en suivant le retrait des eaux.

Alors que la sécheresse très dure de 1984 a provoqué de nombreuses pertes de bovins, le petit cheptel n'en a pas souffert. Beaucoup d'éleveurs s'intéressent de plus en plus aux ovins et aux caprins. Mais les derniers souffrent de maladies (fièvre charbonneuse) dans les grandes herbes du lac. La plupart des troupeaux de caprins restent donc sédentaires, nourris par l'abattage en couronne des feuillages d'acacias en saison sèche.

Malgré sa latitude sahélienne, cette région se caractérise par une lourde pathologie animale, conséquence de l'humidité ambiante en saison des pluies et de l'entrée des bovins dans les pâturages de décrue durant la longue saison sèche. En saison des pluies, les insectes piqueurs (mouches, taons) pullulent et assaillent les animaux qui ne peuvent paître que de nuit. En 1986, avec des pluies abondantes, la situation est devenue insupportable pour les troupeaux qui hivernent près du lac, par exemple à Karéna. Ces éleveurs ont dû déplacer leurs troupeaux au sud, sur des élévations sableuses. Or, les tabanidés provoquent une transmission mécanique de la trypanosomiase bovine. En saison sèche, les animaux entrent dans les pâturages de décrue du lac Tchad, mais les éleveurs redoutent "l'herbe du lac", affirmant qu'elle déclenche des maladies.

Les animaux du Serbéouel souffrent surtout du charbon symptomatique, *abu'arama*, de la pasteurellose, *am'khinege* et du charbon bactéridien, *abu'ndamam*. Les prairies sont infestées de spores et de bactéries qui résistent bien dans ce milieu humide. A ces fléaux s'ajoute la trypanosomiase bovine, *am'sabu* et les parasites intestinaux. La pharmacopée traditionnelle est peu développée, réduite à des applications au fer rouge contre la pasteurellose.

Un contexte pathogène aussi chargé n'a pas manqué de frapper les responsables du Projet Assalé-Serbéouel. Ils ont donc concentré les efforts de la coopérative sur l'approvisionnement de ses membres en produits vétérinaires.

+*Le démarrage de la coopérative*

A ses débuts, le Projet n'avait pourtant pas envisagé de centrer l'action éducative auprès des éleveurs dans ce sens. Certes, il se proposait de créer des groupements d'éleveurs, réunissant plusieurs villages, complétés par des comités d'éleveurs, mais en leur confiant d'autres attributions: réglementer l'utilisation des pâturages (rotation organisée à partir de nouveaux points d'eau pastoraux, ré-ensemencement des sols dénudés par des graminées sélectionnées en station, constitution par les éleveurs de réserves fourragères par ensilage et fanage), répartir les terres agricoles et celles destinées au bétail (9).

Mais les responsables du Projet ont vite compris qu'ils ne pouvaient s'en tenir aux objectifs définis par l'étude de factibilité. L'amélioration de la gestion des pâturages ne suscite qu'indifférence de la part des éleveurs. Quant aux exhortations à stocker des fourrages pour la saison sèche, elles provoquent partout l'hilarité générale (10). C'est une innovation très difficile à faire admettre par des éleveurs habitués à transhumer, a fortiori lorsqu'ils disposent à proximité de pâturages de saison sèche immenses. Dès que les pluies s'arrêtent, que les petites graminées sur sables s'assèchent et deviennent plus rares, l'essentiel du cheptel du Serbéouel se replie vers les rives du lac.

L'étude de factibilité n'envisage que l'aménagement des pâturages de saison des pluies, alors que les troupeaux n'y séjournent, au plus, que 4 mois par an. Ce sont surtout les prairies de décrue du lac qui tiennent en état les troupeaux du Serbéouel, à la période critique. Au lieu de tenir compte de ce système pastoral dans son entier, le Projet, tout comme celui de Mindif-Moulvoudaye, n'intervient que sur les pâturages de saison des pluies, où la présence du bétail est éphémère. Le Projet envisage , lui aussi, une réduction de l'ampleur des transhumances, voire une stabilisation des troupeaux (11).

En fait, tous les objectifs de sauvegarde ou d'amélioration des pâturages de saison des pluies se sont réduits à une simple protection des herbes près des villages. Et encore, la principale difficulté a consisté à susciter des initiatives des villageois eux-mêmes, sans intervention du Projet (12). Par contre, les responsables se rendent compte que toute initiative visant à améliorer la santé animale intéresse les éleveurs au plus haut point.

La coopérative du Serbéouel (CODELEL) regroupe, dès ses débuts, presque tous les éleveurs de l'arrondissement: 6.000 cotisations payées sur 6.500 propriétaires de bétail. Le fonds de roulement initial (8 millions de francs) est utilisé pour l'achat de produits et de matériel vétérinaire (13). Presque tous les éleveurs rencontrés signalent qu'ils se procuraient alors des vermifuges et des trypanocides au siège de la coopérative. Celle-ci ne va pas plus loin: elle n'organise pas d'autres dépôts ni d'autres pro-pharmacies locales. Cependant, les éleveurs élisent des délégués villageois qui assistent à des séminaires de formation et reçoivent, en démonstration, quelques produits (désinfectants), des pierres à lécher et même des pulvérisateurs portatifs pour le détiquage. Des éleveurs se souviennent encore aujourd'hui de l'attrait des animaux pour les pierres à lécher. La diffusion de ces nouveautés auprès des délégués sensibilise les éleveurs à de nouvelles pratiques pastorales.

Des infirmiers vétérinaires circulent et, munis de pinces à castrer, castrent les bouvillons désignés par le propriétaire. En effet, contrairement aux Foulbé de l'Adamaoua, les Arabes Choa ne castrent pas, d'eux-mêmes, leurs taureaux. Enfin, la coopérative complète son action sanitaire par l'achat de tourteau de coton, vendu au prix de revient. Contrairement aux Foulbé du Diamaré, les éleveurs du Serbéouel n'en distribuent pas généreusement aux animaux, mais reconnaissent l'utilité de ce complément pour les animaux fatigués. L'action de la coopérative est très appréciée par une population d'éleveurs particulièrement isolés. Bien que non prioritaires à l'origine du Projet, les actions en faveur de la santé animale soulèvent beaucoup d'enthousiasme (13).

Corrigeant des termes de références inadaptés à la situation locale, les responsables ont donc inventé une nouvelle stratégie: s'appuyer sur la diffusion de produits vétérinaires pour organiser la société pastorale et lui conférer les moyens d'aborder, plus tard, d'autres actions plus difficiles. Le choix de délégués villageois représente une première étape vers la constitution de groupements d'éleveurs qui prendront en mains la défense d'intérêts pastoraux communs. Le thème de la santé animale n'est qu'un préalable, un tremplin pour des initiatives plus globales de développement.

+*Les avatars récents*

L'histoire troublée du Tchad n'a pas permis à cette stratégie pastorale de se déployer. En 1979, le volet tchadien du Projet est arrêté et, quelques années plus tard, le partenaire américain se retire du Serbéouel. Reste la coopérative. Dorénavant, elle est privée de sa source d'approvisionnement en produits vétérinaires, à Ndjamena. Elle s'oriente alors vers l'embouche d'animaux de boucherie. Un essai de rationalisation de la vente du bétail avait déjà échoué en 1979 avec des animaux nourris, à grands frais, sur des pâturages artificiels irrigués, au bord du Chari. Malgré cet échec, les directeurs successifs de la coopérative s'obstinent dans cet objectif, en adoptant une embouche moins coûteuse. En fait, dans ces opérations, la coopérative perd plus d'argent qu'elle n'en gagne.

Le dernier avatar date de 1984, avec l'acquisition de 22 jeunes taureaux de 2 et 3 ans. Achetés à bon prix en saison sèche, nourris avec du tourteau de coton et du son de riz, ils seront revendus trois mois plus tard, en début de saison des pluies, lorsque les prix du bétail remontent. Mais, au lieu de prendre du poids, les animaux dépérissent. Manque de chance; en 1984, la saison sèche n'en finit pas. Les animaux sont vendus avant l'échéance prévue, avec un léger bénéfice de 5.000 francs sur l'ensemble du lot. La coopérative abandonne tout élevage d'embouche.

Elle entreprend alors de ravitailler les éleveurs en produits vivriers, en constituant des stocks de maïs et d'huile Diamaor. De fait, alors que ces éleveurs-cultivateurs achètent rarement de la nourriture, ils se trouvent contraints de le faire après la mauvaise année agricole de 1984 et au prix fort (plus de 4.000 francs le sac de 80 kg). Cette situation encourage la coopérative à acquérir du maïs pour le revendre ensuite à prix coûtant. Elle en achète, relativement cher, pendant la saison sèche 1985. Mais, très vite, la récolte suivante de maïs s'annonce bonne. Les membres du Conseil d'administration de la coopérative se divisent alors sur la conduite à adopter. Les uns pressent d'écouler très vite le stock de maïs, avant que les prix chutent. Quant au directeur, il ne croît pas à une baisse sensible des prix. Elle intervient pourtant en 1986. Pour le moment, la coopérative a donc encore échoué. Son maïs étant plus cher que chez les commerçants, il reste dans le dépôt où il s'abîme lentement. Ces échecs répétés et des détournements d'argent épuisent progressivement le fonds de roulement constitué par les cotisations des adhérents.

Depuis que la coopérative ne renouvelle plus son stock de médicaments vétérinaires, les éleveurs se désintéressent de son sort. Au moment des difficultés alimentaires de 1984, ils n'ont pas cherché de secours auprès d'elle. La plupart ignorent ce dont elle dispose en stock. L'emprise de l'administration est telle sur la gestion de la coopérative que les éleveurs ne la considèrent pas comme leur affaire. L'adjoint au chef du Sous-Secteur Elevage fait office de directeur. Récemment, ce poste a changé souvent de titulaire. Des éleveurs proches de Makary ne connaissent même pas le nouveau directeur. Rien de tel s'il était élu par les adhérents ou les délégués de village. Les éleveurs sont bien représentés par l'un des leurs, nanti du titre de "président" de la coopérative. Mais sa nomination relève du Sous-Préfet et la fonction est purement honorifique. Le directeur décide seul, sans l'informer. Lui-même se plaint: *"je suis là comme un poteau"*.

Il existe actuellement un plan ambitieux du service d'Elevage pour relancer la CODELEL. Celle-ci interviendrait dans tous les domaines pouvant favoriser l'élevage: social, administratif, sanitaire, commercial. Le budget prévisionnel de ce plan est évalué à 295 millions CFA dont 140 d'investissements et de constructions, 60 pour les véhicules et 50 pour l'achat de médicaments.

Pour les éleveurs du Serbéouel, un fait est certain: la coopérative, telle qu'elle fonctionne actuellement, les laisse indifférents. Ils ne s'y intéresseront à nouveau que lorsque des produits vétérinaires seront en vente à Makary. Ils se montrent hostiles à la constitution de troupeaux coopératifs d'embouche.

Au-delà d'une relance, c'est une réforme qui s'impose pour que la coopérative devienne vraiment l'affaire des éleveurs. La plupart se plaignent de ne pas être tenus au courant de sa gestion. Ils soupçonnent le détournement de beaucoup d'argent sans que des sanctions aient été prises par l'administration. Si la coopérative dispose de nouveaux moyens, les erreurs passées ne se renouvelleront-elles pas ?

De l'avis d'un jeune éleveur alphabète, le directeur de la coopérative devrait être un éleveur élu ou bien un spécialiste formé uniquement pour la gestion d'une coopérative. Les buts d'un tel organisme se limiteraient à l'approvisionnement des éleveurs en produits vétérinaires indispensables et à la formation de jeunes alphabètes, fils d'éleveurs, pour les soins d'urgence aux animaux. Ensuite, ils seront capables de conseiller leurs gens quant aux produits à se procurer. Bien que la scolarisation soit très faible dans cette région, quelques jeunes, recrutés par la coopérative, pourraient jouer ce rôle de "porteurs de progrès" dans leur milieu social.

Voilà un programme d'appui et de formation qui suppose une réorientation complète de la coopérative du Serbéouel. Mais le retour de la CBLT à Ndjamena n'entraînera-t-il pas une relance du Projet Assalé-Serbéouel ?

+

Les projets récents de développement pastoral commencent à introduire une dimension sociale dans leur action. Ils s'efforcent de faire naître de nouvelles solidarités, de constituer des groupes autour d'une cohésion pastorale. A partir de ce milieu social émergeront, à côté de la hiérarchie politique traditionnelle, de nouvelles responsabilités plus techniques et économiques. Ce ne seront pas de nouveaux chefs concurrents des anciens mais des éleveurs sortis du rang, des représentants en contact permanent avec les leurs. Bénéficiant d'une formation en médecine vétérinaire élémentaire et en gestion des pâturages, ils seront à même de faire adopter de nouvelles techniques par la population. Mais ces " remodelages" sociaux sont fortement encouragés et suscités de l'extérieur. En ce sens, ils restent assez artificiels, car bénéficiant pleinement des soutiens idéologique et logistique des Projets.

INITIATIVES SPONTANEES .

A côté des innovations apportées par des Projets, quelques initiatives spontanées vont dans le même sens: la création de nouvelles solidarités au sein d'une population d'éleveurs. L'idée de départ peut paraître imparfaite, les échecs et les déceptions de parcours nombreuses, n'importe: un besoin de s'associer, de se regrouper derrière un objectif commun se manifeste.

Les initiatives communautaires sont actuellement peu nombreuses chez les éleveurs, réputés pour un individualisme fortement enraciné dans les mentalités. Il ne sera pas tenu compte d'intentions exprimées ici ou là; elles risquent fort de rester à l'état de velléités. Seuls des groupements réels d'éleveurs sont présentés.

Alors que les Projets de développement de l'élevage se donnent comme priorité le sauvetage et l'amélioration des pâturages, il n'en est pas de même des quelques coopératives d'éleveurs. Elles choisissent presque toujours de constituer un troupeau commun. *"Ndikka min tokka kuugal na'i, kanjum min andi"*: il vaut mieux travailler avec le bétail, c'est ce que nous savons faire . Telle est la réflexion d'un responsable de la coopérative de Nyambaka, après l'énumération des nombreux déboires qu'ils ont subis.

Au troupeau en copropriété correspond rarement un pâturage délimité et enregistré au nom du groupe d'éleveurs. Le troupeau coopératif exploite des pâturages communs à côté des troupeaux privés des éleveurs. Ceux-ci sont toujours attachés au principe d' une propriété privée du bétail, associée à un statut communautaire du pacage. Par rapport à ce modèle, la formation de troupeaux coopératifs représente bien une petite "révolution" dans la société pastorale.

Il existe deux types de coopératives d'éleveurs au Cameroun, selon leur importance et la localisation des adhérents. Les unes sont des coopératives villageoises, basées sur une solidarité de résidence. Bien qu'orientées vers l'élevage, tous les adhérents ne sont pas des éleveurs mais, du moins, ils s'intéressent à cette activité. Les secondes sont des coopératives régionales. Elles sont alors fondées sur une véritable solidarité d'éleveurs. Celle-ci se concrétise dans un cadre régional lorsqu'il marque fortement la conscience collective.

Coopératives villageoises

L'enquête a porté sur les trois petites coopératives d'élevage qui existent actuellement. Bien que leur cadre spatial soit comparable, elles présentent, chacune, un profil particulier. De plus, l'une, très récente, commence seulement à fonctionner.

Elles sont enregistrées officiellement et leurs statuts déposés auprès des services "Coop-Mut" (Services Provinciaux de la Coopérative et Mutualité) qui leur apportent appuis techniques et conseils juridiques. Mais, dès lors, elles échappent à la tutelle du Ministère de l'Elevage. En effet, les "Coop-Mut" relèvent des Délégations Provinciales à l'Agriculture. Leurs agents manquent de compétences techniques pour conseiller pertinemment des coopératives d'éleveurs. En fait, celles-ci sont largement livrées à elles-mêmes.

Une coopérative d'émigrés: Guidiguis (Kaélé).

Guidiguis est une chefferie foulbé au sud des plaines du Diamaré. Enclavés entre des cultivateurs Toupouri à l'est et Moundang à l'ouest, ces Foulbé sédentaires, mélangés à des Bornouans, ont toujours accordé de l'intérêt à l'élevage bovin, malgré la forte emprise de l'occupation agricole. Ils disposent de pâturages au sud du grand village et surtout plus loin, dans ce qu'il est convenu d'appeler pompeusement le "désert de Torok" (14).

La coopérative date de 1978. Sa création tient à l'initiative d'une élite locale de Foulbé. Scolarisés puis entrés dans l'administration, parfois à des postes importants, des fonctionnaires et des commerçants, originaires de Guidiguis, y possèdent encore une habitation et manifestent un grand attachement à leur village natal. Bien que la coopérative rassemble 50 adhérents, une dizaine de membres riches et influents apportent les cotisations les plus fortes. Aussi, dès le début, le capital réuni s'élève à 1 million de francs.

Tous les adhérents sont originaires de Guidiguis mais ne possèdent pas, eux-mêmes, de bovins. Voici la profession de 16 membres de la coopérative: 7 fonctionnaires, 5 cultivateurs, 3 commerçants, un maître coranique-cultivateur. Cependant, la coopérative s'oriente tout de suite vers l'élevage bovin. *"Kuugal durngol tan min tokki"*: c'est l'élevage seulement que nous avons choisi de faire (Mal Mamoudou à Guidiguis).

Ils achètent d'abord 16 boeufs de 3 ans - 3 ans 1/2 et 4 vaches. Puis, ils sollicitent un prêt FONADER au nom de la coopérative. Initiative remarquable, qui se comprend par la présence active, au sein de la coopérative, de hauts fonctionnaires. Grâce

à ce prêt, un lot de 30 bovins s'ajoute aux premiers animaux. Cela donne, après deux ans, un grand troupeau de 71 têtes, gardé par deux bergers salariés. Après 2 ou 3 ans, un contingent de 30 boeufs est vendu en bloc, au prix de 70.000 francs l'unité. Cette rentrée d'argent est utilisée pour des investissements: forage d'un puits cimenté équipé de deux abreuvoirs également cimentés (300.000 francs), construction d'un magasin de stockage des sacs de tourteau de coton, achat d'un pousse-pousse et d'une bicyclette. De plus, des boeufs de labour sont acquis pour être mis à la disposition des adhérents cultivateurs. Un stock de produits vétérinaires est constitué, comprenant des trypanocides et des vermifuges.

La coopérative semble alors sur la voie de la réussite. Cependant, des tensions se manifestent dans le choix d'un responsable de sa gestion. Aux originaires de Guidiguis émigrés dans les grandes villes, s'oppose l'entourage du chef qui, étant sur place, prétend être plus disponible pour s'en occuper. Débouté par les Foulbé "modernes", le chef de Guidiguis se retire et demande à récupérer sa part.

De plus, le troupeau coopératif subit des revers. Alors qu'il est à la recherche de pâturages, en début de saison des pluies, à une dizaine de kilomètres au sud de Guidiguis, des voleurs dérobent 27 têtes, dont les boeufs de labour. Malgré les recherches, les animaux disparus ne sont pas récupérés. Ils sont sans doute dirigés au Tchad, dont la frontière se trouve à 8 km seulement de l'endroit du vol. Ensuite, la sécheresse de 1984 provoque 22 pertes d'animaux épuisés. *"Nagge fuu Do fo'a, Do waata non non"*: chaque vache maigrit et puis crève ainsi (sans qu'on sache de quelle maladie) . Le troupeau coopératif se réduit à 25 têtes. Depuis lors, par achats et vêlages, il reprend sa progression et atteint 60 têtes en 1986.

A présent, le troupeau ne s'écarte plus des environs de Guidiguis. Il est maintenu en état, en saison sèche, par la fourniture régulière de tourteau de coton et de son de riz. En 1985, la coopérative achète 100 sacs de tourteau à 2.400 francs l'unité et pour 30.000 francs de son de riz. Le service d'Elevage en assure le transport, à partir de Kaélé d'un côté et de Yagoua de l'autre. Quant à l'abreuvement, le service d'Elevage a creusé deux mares artificielles au sud de Guidiguis. Mais elles tarissent en milieu de saison sèche. Le troupeau se reporte alors au puits de la coopérative. Mais celui-ci, également utilisé par beaucoup de villageois, ne suffit pas aux besoins. *"Soynde ndiyam on Buri Billugo kam"*: c'est le manque d'eau qui cause le plus de soucis (Mal Hamadou).

Deux jeunes villageois assurent la garde du troupeau, en alternance. Ils sont payés chaque mois, en argent. Cependant, la coopérative ne s'oppose pas à fournir un taurillon tous les 4

mois, si le berger préfère cette forme traditionnelle de salariat. Les animaux du troupeau coopératif sont de la race locale *pulfuli*. Aucun essai d'amélioration de la race bovine n'a été tenté. Par contre, les animaux sont traités régulièrement avec des trypanocides, par les soins du service d'Elevage.

Le directeur actuel de la coopérative est lui-même un ancien infirmier vétérinaire qui a donné sa démission pour se reconvertir dans le commerce. Ses va-et-vient entre les grandes villes du Nord et Yaoundé ne lui laissent guère le loisir de résider à Guidiguis. Il confie la surveillance du troupeau coopératif à un maître coranique. Celui-ci écoule également les produits vétérinaires du petit stock constitué à Guidiguis. Les produits sont vendus avec 10 francs d'écart seulement entre adhérents et non-adhérents. Il s'agit surtout de produits de déparasitage des moutons en saison des pluies et de trypanocides (Bérénil et Ethidium) pour les bovins.

Vente de produits vétérinaires et creusement d'un puits sont les deux retombées positives de la coopérative pour les villageois. De ce point de vue, l'écart est grand entre les intentions initiales et les réalisations. La coopérative de Guidiguis est l'affaire d'un petit groupe de riches fonctionnaires et commerçants, originaires de l'endroit mais devenus maintenant des citadins.

Heurs et malheurs de la coopérative de Nyambaka (Adamaoua)

Nyambaka est un grand village qui s'allonge le long de la route reliant Ngaoundéré à Meiganga. Les administrateurs français y installèrent des Foulbé après l'écrasement de la révolte baya en 1931. Cette création répondait d'ailleurs aux voeux de nombreux Foulbé de Ngaoundéré, à la recherche de nouveaux pâturages pour des troupeaux qui prospéraient. A présent, des propriétaires de bétail s'y rassemblent nombreux mais également des marchands de bestiaux et leurs aides, qui achètent du côté de Ngaoundéré ou de Meiganga. L'initiative de la coopérative est venue justement de gens engagés dans le commerce du bétail.

D'abord restreinte au cadre de Nyambaka, la coopérative déborde ensuite les limites du village. Des habitants des villages voisins, sur la route, l'ont rejointe, de même que des citadins de Ngaoundéré. La coopérative comprendrait entre 110 et 120 membres. La localisation de 93 d'entre eux a été relevée. La majorité, 55, habitent Nyambaka et Lawana, village jointif. D'autres résident un peu plus loin, au sud (5) ou au nord (4). A

Wassandé, distant d'une vingtaine de kilomètres, 7 habitants ont adhéré et 12 à Ngaoundéré. Enfin 6 se sont éloignés, après leur adhésion, vers l'est du Cameroun ou en Centrafrique, pour s'adonner au commerce du bétail. Autour du noyau de Nyambaka, des adhésions plus éloignées témoignent du retentissement de la coopérative auprès des Foulbé de la région de Ngaoundéré.

Cette coopérative est toujours dite une coopérative d'éleveurs mais ils n'y sont pas les seuls. Voici l'activité principale de 83 membres: éleveurs, 37; maquignons, 14; marchands-boutiquiers, 12; cultivateurs, 12 ; artisans ,tailleurs et chauffeurs, 7 ; fonctionnaires, 2 ; maître coranique, 1.

Il s'agit donc d'une population beaucoup plus rurale que celle de la coopérative de Guidiguis. Elle offre une bonne image des ruraux de la région, sauf du côté des cultivateurs, peu représentés. Actuellement, les deux Foulbé, responsables de sa gestion, résident à Nyambaka où ils sont de riches éleveurs. Cependant, les coopérateurs ont cru bon de placer à la présidence de leur organisation l'un des principaux notables de Ngaoundéré. Cela conférait davantage de prestige à leur entreprise, une reconnaisance des pouvoirs publics et lui ouvrait quelque chance pour une aide officielle. A Ngaoundéré, plutôt que de l'encourager et de l'aider, on a surtout profité des ressources de la coopérative. Celle-ci n'a relativement bien fonctionné que dans son cadre villageois d'origine. Quand elle a pris de l'extension, les coopérateurs n'en ont plus maîtrisé la gestion.

Les débuts de la coopérative sont remarquables par leur modestie. A l'initiative d'un jeune acheteur de bétail, quelques habitants du village s'associent, en 1972, pour acquérir 6 bicyclettes de location. Il s'agit alors, avant la grande diffusion des motos japonaises, d'une activité lucrative en Adamaoua, où les distances sont grandes. A Nyambaka, la petite affaire marche bien puisque les 6 vélos, usagés, sont vendus et remplacés par 12 autres, flambant neufs. Après 5 ans de location de ce modeste moyen de transport, les revenus permettent de se lancer dans l'embouche bovine, par l'achat de 15 bouvillons. L'achat du sel et le salaire du berger proviennent toujours des locations de vélos.

Quelques années plus tard, nouveau pas en avant. Les boeufs sont vendus à bon prix après finissage; tout le parc de vélos est également mis aux enchères. Avec le produit de ces deux ventes, la coopérative s'équipe d'un camion. Elle s'engage dans le transport de bétail jusqu'à Yaoundé, le fret retour étant constitué de marchandises. D'autre part, un adhérent qui habite à Ngaoundéré entraîne la coopérative dans la boucherie. Un boucher est recruté et une boucherie ouverte dans un local prêté par la SOCOPED de Ngaoundéré. Curieusement, il ne s'agit pas de débiter des animaux provenant des coopérateurs. La boucherie achète sur le marché à bétail de Ngaoundéré, tout comme les bouchers privés de la ville.

Ces deux entreprises aboutissent bientôt à des faillites. Bien qu'un coopérateur accompagne le camionneur, l'argent ne rentre pas. Le camion est souvent utilisé par des gens qui ne paient pas. Quant à la boucherie, elle est située dans un quartier administratif, loin des boutiques du centre ville. Il faut bientôt la fermer et vendre le camion. *"Min kuuwi ko min andaa"*: nous avons entrepris des choses que nous ne savons pas faire (Hamoa Dalahilou à Nyambaka).

Tirant la leçon de ces déboires, les coopérateurs décident de s'en tenir à l'élevage d'embouche. Là, au moins, ils restent dans le domaine de leurs compétences. Ils achètent des bouvillons de 3 ans, les gardent 2 ans puis les revendent. Comme le capital de la coopérative est fortement réduit, un système original de garde est institué. Au lieu d'engager un berger pour un troupeau trop petit, celui-ci est placé près des animaux de membres de la coopérative, à tour de rôle. Celui qui accueille momentanément les animaux leur donne du sel et les détique comme les siens. Par achats et ventes d'animaux finis, la coopérative "redémarre" et son fonds de roulement atteint 4 millions de francs en 1984.

A ce moment-là, un nouveau coup dur survient, lors de la vente de 12 boeufs de 5 ans. Le marché est conclu avec un maquignon de l'endroit, lui-même membre de la coopérative, pour 1,3 million. Jouissant de la confiance des vendeurs, il achète à crédit, expédie les animaux au sud mais ne parvient à payer que 200.000 francs. Que s'est-il passé ? Simple détournement d'argent par le maquignon ou bien, celui-ci s'est-il fait "rouler" par les bouchers à Yaoundé ? Les responsables de la coopérative affirment tout ignorer. Ils font preuve de magnanimité, en proposant au maquignon de rembourser petit à petit sa dette. Mais celui-ci s'en va au sud et ne donne plus de nouvelles...

Dès lors, l'élevage d'embouche repart, avec un troupeau limité à 27 têtes en 1986. Elles sont réparties entre le vice-président et le trésorier, à Nyambaka. Ils espèrent les revendre avec bénéfices, dans un ou deux ans.

Quelques points ressortent de l'évolution déjà édifiante de cette petite coopérative. Son développement initial démontre combien une association villageoise très modeste peut prendre de l'ampleur. Mais ses responsables ne doivent pas céder au vertige des grandes affaires, par exemple le camionnage ou la boucherie. Par contre, ils connaissent bien le bétail et dès qu'ils relancent leur coopérative dans l'élevage, ils réussissent. Ils le reconnaissent aujourd'hui, tout en regrettant encore d'en rester là. *"Seede DuuDaay, sakko min nasta filu feere, min Don haBda non"*: il n'y a plus beaucoup d'argent, d'autant moins pour faire d'autre commerce; nous besognons seulement (Hamoa Dalahilou).

Enfin, il est étonnant que les coopérateurs aient vendu du bétail à crédit. Les éleveurs ne le cèdent habituellement qu'au comptant. Les transactions à crédit constituent le principal danger qui menace les entreprises communautaires, comme si elles attiraient la délinquance commerciale. C'est une épreuve qu'elles ont souvent à surmonter, avant d'acquérir plus de rigueur dans la conduite de leurs affaires.

Cette petite coopérative, lancée par des villageois modestes, et encore debout malgré ses erreurs et les mauvais coups qui lui ont été portés, mérite une plus grande attention de la part des pouvoirs publics. Ses responsables le soulignent: tout ce qu'ils ont entrepris, c'est uniquement par eux-mêmes. *"Walaa valliinde diga yaasi sam"*: il n'y a aucune aide de l'extérieur. En ce sens, c'est une organisation plus "spontanée" que celle de Guidiguis. Pourtant, elle a reçu de belles promesses de la part de l'administration, mais sans suite.

Cela explique un peu l'orientation de la coopérative de Nyambaka. Elle cherche tous les moyens possibles pour s'enrichir, augmenter son capital. D'où l'attrait pour les affaires commerciales, apparemment plus fructueuses que l'élevage, jusqu'à la prise de conscience que c'est l'inverse. Mais la coopérative n'a pas changé la vie à Nyambaka. Ce n'est pas elle qui a installé l'eau courante dans le village. Elle n'améliore pas les techniques d'élevage et ne facilite pas l'accès des éleveurs aux produits vétérinaires.

Ses responsables ont pourtant des idées et des projets. L'un consiste à compléter l'élevage d'embouche par l'ouverture d'une petite boutique à Nyambaka. Après tout, offrir des facilités pour se procurer du sucre, de l'huile, du sel, du pétrole en brousse relève également de la notion de service en milieu rural. D'autre part, la coopérative voudrait remettre en état un bain détiqueur construit par le service d'Elevage puis laissé à l'abandon près du village. Elle solliciterait même que les pâturages voisins lui soient attribués. Même si le "dip" est remis en état, encore faudrait-il que les produits acaricides deviennent aisément disponibles, sans qu'il soit besoin de se déplacer à Yaoundé ou même à Douala. *"To seede yaaji, durngol yaaja"*: si nous avons davantage d'argent, nous développerons l'élevage. Voilà une volonté collective qui, compte-tenu de l'expérience acquise, mérite le respect et même l'encouragement.

Au fait, le service d'Elevage a-t-il connaissance de cette coopérative ? Jusqu'ici, il ne lui a jamais apporté son concours. A Likok, il en est pourtant autrement.

Une jeune coopérative: Likok (Adamaoua)

Les Foulbé de Likok ont, eux aussi, été installés sur la route de Tibati par l'administration française. Mais, l'infestation de cette partie du plateau par les glossines provoque bientôt une fuite en tous sens des éleveurs, à partir de 1965. En 1968, les troupeaux restés sur place sont décimés par la trypanosomiase bovine. Likok devient un village mort, comme tous ceux de la route de Tibati. Même le chef quitte le village durant 8 ans. Il faut attendre 1980 et la pulvérisation aérienne du secteur pour que l'élevage redevienne prospère. Alors, les éleveurs affluent, redonnant vie au village, animé aujourd'hui par un grand marché à bétail hebdomadaire. Maintenant, il y a du bétail, de l'argent et des gens.

La coopérative de Likok n'est créée qu'au milieu de 1986, mais elle comprend déjà une cinquantaine d'adhérents. Pour elle, l'intervention du service d'Elevage s'avère décisive. Les troupeaux se concentrent aux environs de Likok en saison des pluies, sur des pâturages reconstitués par 15 ans de repos. Mais en saison sèche, presque tous partent en transhumance à l'ouest, vers les plaines alluviales du Manang et du Faro. Or, ces secteurs font partie de la zone SODEPA des 110.000 ha, théoriquement destinés à des élevages en "ranching". Les troupeaux de Likok se trouvent contraints de transhumer par suite de l'assèchement des petits cours d'eau encaissés dans cette partie granitique du plateau.

Le service d'Elevage propose alors aux éleveurs d'édifier de petits barrages en terre compactée, selon un modèle déjà adopté dans les ranchs aménagés par la SODEPA. Le service fournit l'engin de terrassement tandis que les éleveurs cotisent pour payer le carburant. C'est un premier groupement informel, qui aboutit à la construction d'une dizaine de petits barrages. Notons que ces aménagements ne réussissent pas à stabiliser les troupeaux pour autant car les pâturages, surexploités dès le retour du bétail, sont déjà incapables de subvenir aux besoins des troupeaux tout au long de la saison sèche. En 1986, les déplacements saisonniers reprennent vers la zone des 110.000 ha.

L'initiative de constituer une coopérative en bonne et due forme revient à un riche éleveur de Likok. Il habite en même temps à Ngaoundéré où il dirige une entreprise en batiment et travaux publics. C'est un notable qui possède environ un millier de bovins. Sous son impulsion, la coopérative démarre rapidement et pas de façon aussi modeste qu'à Nyambaka. Les éleveurs les

plus riches cotisent pour 50 ou 100.000 francs. La première initiative consiste à se procurer des produits vétérinaires auprès d'un commerçant clandestin. Choix singulier. Les coopérateurs le justifient en affirmant que la pharmacie de l'OPV les vend très cher. Malgré tout, ce n'est pas un grand succès pour la coopérative. Depuis la pulvérisation d'insecticides, le secteur est salubre. Les éleveurs éprouvent peu le besoin d'acquérir des médicaments.

A présent, la coopérative entreprend d'acheter des produits vivriers, notamment de la farine de manioc, *gurka*. Dans ce but, elle décide de construire un magasin de stockage pour les sacs de manioc mais aussi pour entreposer du riz et de l'huile. Une forte demande locale existe en produits vivriers. Pourtant, les Foulbé de l'Adamaoua sont des éleveurs-cultivateurs mais la production agricole ne couvre pas toujours les besoins familiaux. C'est surtout le cas des éleveurs les plus riches, entourés de grandes familles et capables de vendre des animaux pour se procurer de la nourriture. Quant aux éleveurs plus pauvres, ils ne peuvent trop compter sur les animaux pour compléter leur alimentation. Aussi accordent-ils un intérêt plus grand aux travaux agricoles.

Jusqu'ici, la coopérative de Likok sert plutôt les intérêts d'une catégorie de riches éleveurs. Elle s'oriente vers l'approvisionnement d'intrants nécessaires à la vie pastorale et non vers la constitution d'un troupeau coopératif. Or, celui-ci présente l'intérêt de souder un groupe d'éleveurs autour d'une entreprise commune.

Les pâturages pulvérisés dans l'Adamaoua présentent, quelques années après le retour du bétail, une prolifération de tiques *Amblyomma* mais aussi *Boophilus* et *Rhipicephalus* qui deviennent un véritable fléau pastoral (15). Les bergers arrachent les premiers à la main mais ne s'occupent pas des autres qui finissent par couvrir les animaux. Quelques éleveurs ont acquis un pulvérisateur portatif et passent le troupeau au parc de traitement. Mais ils réclament, surtout les plus riches, la construction d'un bain détiqueur. *"Haala lelleli daami min masiŋ; gomna vallira min"*: l'affaire des tiques nous ennuie beaucoup; nous voulons que l'administration nous aide (Djaoro Nana Yero à Likok).

Pourtant, un bain détiqueur existe déjà à Béka, à seulement quelques kilomètres de Likok. Construit au cours des années 60, il n'a jamais servi; le cheptel évacuait alors le secteur. A présent, il est abandonné et effondré. Pourquoi la coopérative de Likok ne se donnerait-elle pas comme objectif de le remettre en état ? Comprenant des membres très riches, elle en aurait certainement les moyens. De plus, son leader est un entrepreneur de travaux publics.

A propos, non seulement de la coopérative de Likok mais également de tous les pâturages assainis de l'Adamaoua, on est en droit de se poser quelques questions. La pulvérisation aérienne, gratuite pour les éleveurs, et la réoccupation pratiquement libre de leurs anciens pâturages n'ont-elles pas développé une mentalité "d'assistés" ? N'est-ce pas, d'ailleurs, le risque général de toutes les grandes opérations, efficaces par la technologie mise en oeuvre mais fragiles par l'absence de participation des populations ?

Aujourd'hui, l'aménagement des pâturages autour de Likok ne devrait-il pas incomber à la coopérative de ce village ? Finalement, quelques éleveurs se sont enrichis très vite depuis le début de l'assainissement des pâturages car ils ont su placer leurs troupeaux aux bons endroits, le moment voulu, sans rien débourser. N'est-ce pas à eux, maintenant, de prendre en charge le maintien en état ou l'amélioration des espaces pastoraux qui leur furent restitués gratuitement ?

Une coopérative régionale: la "North- West Cattle Breeder's Cooperative Society"

La province du Nord-Ouest est une région où le mouvement coopératif est fortement ancré depuis l'époque coloniale. Cela se traduit par un ensemble de coopératives puissantes, disposant par exemple du monopole d'achat du café ou de coopératives féminines originales pour la commercialisation de vivres. Dans cette région, peu de secteurs de la vie économique et sociale échappent à une organisation de type communautaire. Dans ce contexte, l'élevage bovin faisait figure d'exception.

La filière pastorale, de la production à la commercialisation du bétail, semblait irréductible à ces principes d'organisation. Seuls, des cultivateurs se réunissent pour constituer de petites "society", rassemblant les animaux de plusieurs propriétaires en un seul troupeau. Mais ces groupements sont limités, informels et, de toute façon, temporaires. Dès que le nombre des animaux augmente, chacun retire les siens pour former un troupeau personnel. Quant à la résistance des Mbororo à l'égard des principes coopératifs, elle relèverait d'un individualisme inhérent à la société pastorale. Dans quelle mesure ce constat est-il périmé, aujourd'hui, avec l'existence d'une grande coopérative d'éleveurs ?

Originalités de la coopérative

Habituellement, une coopérative régionale est issue de la fédération de plusieurs "unions" locales. Elle a pour vocation d'en homogénéiser la structure et les objectifs. Sa création intervient après celle des associations locales. Elle est parfois suscitée par une pression des pouvoirs publics, désireux de limiter le nombre des partenaires économiques. Néanmoins, cette organisation englobante s'appuie sur plusieurs organisations locales qui s'avèrent les plus vivantes. C'est au niveau proche des petites unités politiques traditionnelles que la participation des populations est la plus effective.

Dans le cas de la "North-West Cattle Breeder's Cooperative", le schéma est différent. Il n'existe pas de groupements locaux servant de base à la coopérative et lui conférant une capacité d'intervention auprès de la population pastorale. La coopérative reste une construction un peu artificielle, dans laquelle les éleveurs ne se sentent pas personnellement impliqués.

La création officieuse de la coopérative date de 1981. Ses objectifs avoués portent sur l'amélioration des méthodes d'élevage dans la région, par le biais d'une "ferme" d'élevage moderne, jouant un rôle de démonstration. D'après des informations fournies par le Directeur du FONADER à Bamenda, ses responsables nourrissaient l'ambition de contrôler le commerce du bétail. Elle aurait exercé un monopole sur les ventes d'animaux, tout comme la coopérative des producteurs de café impose le sien sur les transactions de ce produit. Mais la coopérative des éleveurs ne pouvait, dans cette ambition, que rencontrer l'opposition des intérêts bien établis des maquignons, hostiles à toute réglementation du commerce de bétail. Si la coopérative a jamais eu cet objectif, elle l'a abandonné en 1986.

Les troupeaux coopératifs

Les débuts de la coopérative sont à la fois rapides et difficiles. Bien que les cotisations soient élevées (50.000 francs et 2.500 de droits d'enregistrement), les adhésions se multiplient très vite: plus d'une centaine en moins de deux ans, en provenance de toute la province. Le capital social (plus de 5 millions) est déposé à la banque. Une fois nantis de ce fonds, les coopérateurs semblent ne pas trop savoir qu'en faire... Certains membres commencent à accuser des responsables de le placer dans des affaires personnelles de transport.

En fait, il ne suffit pas d'acquérir des animaux, encore faut-il disposer d'un endroit où les placer. Or, les pâturages du Nord-Ouest sont exigüs et les éleveurs manquent déjà d'espace pour leurs troupeaux. En attendant, les premiers animaux de la coopérative sont mis en pension chez les responsables, ce qui attire encore des jalousies. Enfin, en 1983, l'*arDo* de Bambili accorde une petite portion de ses pâturages à la coopérative.

Celle-ci envisage d'aménager le terrain par la construction d'un campement de berger, d'un abreuvoir et le semis de graminées pour améliorer la prairie naturelle à Sporobolus. L'endroit est bien placé, au col de Sabga, peu éloigné de Bamenda et accessible par la route. Le but est de faire d'abord de l'élevage d'embouche pour augmenter le capital. *"We have to buy cows, then sale and make profit"* (Haman Rouga, trésorier en 1983). Cependant, un foyer de peste bovine éclate en 1983 à Balikumbat, à proximité de Sabga. Les marchés à bétail sont fermés. La constitution du troupeau coopératif est différée.

Entre-temps, un volontaire du progrès hollandais est affecté auprès de la coopérative et les Pays-Bas attribuent une aide de 2,4 millions. Une clôture est édifiée autour du parc de nuit du futur troupeau. La coopérative construit également une grande case de réunion, à l'entrée du nouveau pâturage. Mais l'opportunité de cette construction onéreuse (1 million) divise les responsables. Auparavant, un séminaire de formation des coopérateurs et d'initiation à l'élevage moderne avait dû se tenir au centre protestant d'élevage de Mfonta, faute de local propre à la coopérative. La majorité des coopérateurs souhaitent disposer d'un lieu de réunion où ils puissent débattre, entre eux, de leurs problèmes et tenir des élections. Quelques-uns contestent l'utilité de ce genre de construction et démissionnent. En septembre 1985, la coopérative est réorganisée, avec l'élection d'un nouveau président. Celui-ci, ancien infirmier vétérinaire ayant démissionné pour se lancer dans les affaires, ne ménage pas ses efforts pour réactiver la coopérative. Quant au secrétaire, c'est un jeune Mbororo qui a suivi des études secondaires. Il vient d'être élu représentant à la Chambre d'Agriculture. Très riche en bétail, il est le modèle d'une nouvelle génération d'éleveurs ouverts au progrès.

En 1986, la coopérative possède deux troupeaux. Le plus ancien stationne en haut de Bambili. Sur un premier lot de 30 têtes, 16 boeufs viennent d'être vendus en 1986 pour 1,1 million. Cela permet d'acquérir 30 nouveaux animaux. Le troupeau coopératif compte donc 44 têtes à la fin de 1986, dont 15 vaches seulement. Pour le moment, la coopérative pratique de l'embouche naturelle, même si elle ambitionne de s'orienter plus tard dans l'élevage laitier.

Le troupeau est conduit d'une manière traditionnelle. Les animaux sont tous de race *mbororooji*, alors que les *gudbali* se comportent mieux à l'embouche. Mais ils sont rares sur Bamenda et chers à l'achat. Le petit pâturage enclos n'a pas été amélioré par le semis de nouvelles graminées et il manque d'un point d'eau permanent. Aussi, dans la journée, le berger, ou son "boy", le sort-il sur les pâturages communs. En saison sèche, il emmène le troupeau en transhumance vers la plaine de Ndop. Les animaux bénéficient de traitements réguliers par le service d'Elevage, ce qui n'écarte pas les problèmes.

Pendant la saison des pluies de 1986, le troupeau enregistre 4 pertes, ou plus exactement 4 ventes d'urgence: 2 par suite de charbon bactéridien, 1 par rickettsiose et 1 par *pi'al*: une fièvre mal déterminée. Chaque fois, il s'agit de jeunes boeufs de 2 ans 1/2 à 3 ans, en pleine croissance. Le pourcentage de ces "pertes" excède donc 10 %, ce qui est lourd. Le berger détique-t-il régulièrement les animaux ? Il dispose pourtant d'un pulvérisateur portatif et d'un enclos de rassemblement des animaux. Mais la surveillance du travail du berger n'est pas quotidienne comme dans le cas d'un élevage privé.

A Nkambé, la coopérative vient de constituer en 1986 un autre troupeau de bouvillons. Il est placé près d'un *arDo*, le préfet lui ayant attribué officiellement un pâturage. Mais ce troupeau a joué de malchance pour ses débuts: la foudre a tué 10 animaux sur 33. Sur ces hauts plateaux, la violence des orages peut entraîner des dégâts considérables au sein du cheptel. Ici également, il s'agit de jeunes animaux de 2 ans, de race *mbororooji*, acquis pour faire de l'embouche. Mais la plupart des éleveurs de Nkambé se sentent peu concernés par cette initiative. *"Kuugal fuDDi, min Don ewna imBe nasta, imBe faamaay"*: le travail (de la coopérative) a commencé; nous demandons aux gens d'adhérer mais ils ne comprennent pas (Yougouda bi Ardo Bouba à Nkambé).

Freins juridiques et pratiques

La coopérative compte 130 adhérents en 1986 mais son intérêt ne convainc pas encore tous les éleveurs du Nord-Ouest. D'abord, elle n'est pas encore légalement une coopérative, n'étant pas enregistrée à ce titre par le service provincial du COOP-MUT.

Il est curieux qu'après 5 ans d'existence, cette organisation ne soit pas encore reconnue des pouvoirs publics, alors que les coopératives villageoises de l'Adamaoua le sont tout de suite après leur création. Sans doute, faut-il interpréter cet atermoiement du service de tutelle au Nord-Ouest comme la manifestation d'un formalisme juridique hérité de la tradition

britannique. Mais il se comprend également par le contexte des relations difficiles entre éleveurs et autochtones dans' la région, ceux-ci contestant, par principe, toute action qui entérine ou qui affermit la position des Mbororo. Les raisons officielles pour ajourner l'enregistrement de la coopérative sont mal éclaircies. Il s'agirait d'un groupement de producteurs spécifique, soulevant des problèmes inédits de coopération. De fait, le COOPMUT, aussi bien que le "National Cooperative Education Project" sont habitués à traiter avec des cultivateurs et non avec des éleveurs. Une nouvelle fois, les structures nationales du mouvement coopératif ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des éleveurs.

Les responsables de la coopérative réagissent avec amertume aux tergiversations des pouvoirs publics. Ils souhaitent que l'enregistrement de leur organisme intervienne au plus tôt pour qu'ils acquièrent davantage de poids vis-à-vis des éleveurs. En effet, pour le moment, les avantages concrets de l'organisation apparaissent peu convaincants.

Voici quelques éléments d'un exposé qu'en a fait le président de la coopérative, dans un langage mi-foulfouldé,mi-anglais. *"Cooperative Do, min ngaDi Dum, ngam min on breeders, min andotira, min narrotira boo"*: cette coopérative, nous l'avons faite pour que, nous autres, éleveurs, nous nous concertions et nous nous mettions d'accord. *"Nden, min andan modern method of animal breeding, min andan modern method of pastures"*: et puis, pour que nous connaissions les méthodes modernes d'élevage et d'utilisation des pâturages. *"Nden boo, marDo na'i boDDi haa amin hokka haa mo walaa na'i boo"*: puis, pour que celui qui possède de beaux animaux en "donne" à celui qui n'en a pas (Alhaji Abdou Guidado à Bamenda). Ce dernier objectif se réfère à la demande assez générale d'animaux de race goudali par les éleveurs du Nord- Ouest. En fait, seuls les éleveurs les plus riches ou ceux qui obtiennent une autorisation officielle d'achats en Adamaoua peuvent se procurer ces animaux.

Cependant, les objectifs de la coopérative restent assez généraux; ils ne portent pas sur les points sensibles qui préoccupent les éleveurs de la région. Rien sur la protection des pâturages qu'une haute instance des éleveurs serait mieux à même de défendre que des *arDo*, isolés et sans pouvoir face à des cultivateurs mieux organisés. La coopérative, ne jouissant d'aucun pouvoir dans le commerce du bétail, peut difficilement envisager d'accorder des crédits à ses adhérents. De plus, tout le crédit à l'élevage passe actuellement par le FONADER qui ignore complètement l'existence de la coopérative. Les responsables de celle-ci réclament un réaménagement du système actuel du crédit pastoral. Ce point est exposé à la fin du rapport.

Malgré tous ces handicaps, la coopérative des éleveurs du Nord-Ouest a l'avantage de représenter une profession dans la province. Même pour les autorités administratives, il n'est pas négligeable de disposer d'un tel interlocuteur. Autrefois, ce rôle était tenu par le "Fulani General Meeting", réunion, chaque année à Bamenda, des *arDo* les plus importants, en présence des autorités administratives. Mais ces *arDo* étaient souvent des anciens, attachés aux méthodes traditionnelles d'élevage et peu au fait des préoccupations les plus récentes. Une telle représentation gérontocratique ne facilitait pas la sensibilisation à de nouvelles méthodes d'élevage. Cependant, cette réunion annuelle revêtait une grande importance pour les éleveurs.

Avec la tombée en désuétude du "Fulani General Meeting" à partir de 1975, l'administration provinciale ne dispose plus d'une instance de dialogue avec les éleveurs. Les réglementations, les résultats de la recherche en élevage ne parviennent plus à la population pastorale. La coopérative devrait jouer ce rôle d'intermédiaire et de partenaire privilégié. Ses responsables sont plus jeunes et mieux préparés à l'adoption d'innovations techniques que des chefs respectables mais âgés. A côté du pouvoir politique local - ou de ce qu'il en reste - la coopérative organiserait la société pastorale pour un élevage amélioré, digne d'être pris en compte par tous les responsables de la région. Actuellement, ce n'est pas le cas.

DE NOUVEAUX ELEVEURS :LA "BAMENDA DAIRY COOPERATIVE ".

La petite coopérative laitière de Bamenda devrait être présentée parmi les initiatives externes en matière d'innovations car elle bénéficie d'une aide active de la coopération américaine. Pourtant, elle ne s'identifie pas aux opérations déjà présentées.

En effet, il ne s'agit pas, cette fois, d'un effort d'organisation d'une société pastorale mais de cultivateurs qui ignoraient autrefois l'élevage bovin. Non seulement, l'opération consiste à les amener à pratiquer cette activité mais, de plus, dans sa forme peut-être la plus contraignante: l'élevage laitier. En outre, cette action est entreprise au moyen de la diffusion de races étrangères, Holstein et Jersey, spécialisées dans la production laitière mais fragiles en milieu tropical. L'opération est donc particulièrement délicate. Cependant, elle semble en train de réussir, grâce aux qualités des nouveaux éleveurs et à l'assistance technique dont ils bénéficient.

Des cultivateurs devenus éleveurs.

A moins de 20 kilomètres de Bamenda, une quinzaine de "natives" possèdent depuis peu des vaches et produisent du lait destiné à la vente. Parmi ces nouveaux éleveurs, figurent des notables qui ne s'occupent pas eux-mêmes des animaux, ou de façon assez négligente. D'autres, au contraire, mènent de front, avec leur main-d'oeuvre familiale, à la fois des travaux agricoles et des soins aux animaux qu'ils viennent d'acquérir. Parmi ces derniers, 6 ont fait l'objet d'entretiens, avec l'aide amicale de l'agent IRZ qui suit le programme.

Ce sont des adultes âgés de 40 à 50 ans, à l'exception d'un jeune chef de famille de 28 ans et d'un retraité d'environ 60 ans. Seul ce dernier possède deux épouses, les autres étant monogames et chrétiens. La taille des familles n'excède pas 10 personnes. Souvent, les enfants se rendent à l'école, ce qui entraîne de lourds frais d'écolage. Certains enfants poussent même jusqu'à des études supérieures à Yaoundé ou en Europe. Il s'agit donc d'une élite parmi la population locale, largement ouverte à des influences et à des préoccupations de type moderne.

Pourtant, ces personnes vivent dans un cadre rural, certes proche d'une grande ville, et se comportent d'abord en cultivateurs. Mais les exploitations sont assez grandes, surtout celle du président de la coopérative. Ces familles ont demandé de nouvelles terres aux chefs ou aux "traditional councils", surtout pour les besoins de leurs animaux. Les jachères sont converties en pâturages ou semées en Brachiaria, une nouvelle graminée. Par contre, un seul cultivateur, dans le lot, a nettement agrandi son exploitation agricole en adoptant la culture attelée. Chez les autres, les femmes continuent d'assumer l'essentiel des travaux agricoles, notamment pour la culture du maïs et des haricots. Quelques cultivateurs vendent une grande partie de leur production agricole, surtout en maïs, à des commerçants de la ville. Par contre, les caféiers, en culture associée, restent maintenant à l'abandon.

En plus de ressources agricoles traditionnelles, ces cultivateurs disposaient d'autres revenus avant de se lancer dans l'élevage bovin. Ils mettaient à profit des possibilités offertes par la proximité de la ville: maraîchage, emplois comme manoeuvres et maçons. A partir des économies ainsi amassées, il leur devient possible d'acquérir des bovins. Ici, l'élevage du petit bétail n'a pas précédé ni préparé celui des bovins. Le plus jeune chef de famille est le seul à posséder un petit troupeau de 9 chèvres. Les autres se plaignent des difficultés de les maintenir à un seul endroit, des clôtures à édifier et à réparer sans cesse pour éviter les dégâts aux cultures. Le même jeune cultivateur est le seul à pratiquer de l'embouche porcine,

bien que les débouchés soient assurés au marché de Bamenda et que les gains s'avèrent substantiels en une seule année. Les autres accusent également les cochons de causer des dégâts dans les champs. Pour la plupart de ces cultivateurs, l'élevage bovin représente une innovation complète.

De plus, c'est une innovation tout à fait récente. Le plus ancien éleveur n'a acheté ses premières vaches qu'en 1978. Les autres se sont lancés dans cette activité après 1980; le plus jeune, seulement en 1984. Deux cultivateurs ont commencé par s'initier à la culture attelée et à s'équiper en boeufs de labour avant de se mettre à l'élevage laitier. Mais, à présent, l'un a perdu ses boeufs; il est redevenu un cultivateur à la houe.

A part celui qui appartient au plus ancien éleveur, en même temps président de la coopérative, les troupeaux comptent moins de 10 têtes. Les 6 cultivateurs-éleveurs visités possèdent en tout 34 bovins dont une majorité de vaches et génisses, 24. Au moment de l'enquête (fin novembre 1986), seules 2 vaches étaient en lactation; une autre, se trouvant en fin de lactation, venait d'être vendue. Le grand nombre de génisses, 11, indique que la production de lait augmentera au cours des prochaines années.

Au début, les vaches étaient des Holstein ou Jersey pures. Il en résultait une bonne production laitière mais également des problèmes sanitaires très graves, marqués surtout par des maladies liées aux tiques: rickettsiose, streptothricose. A partir de 1984, la plupart des vaches vendues aux cultivateurs sont issues de croisements Holstein ou Jersey avec des races locales, mbororo ou goudali. La production de lait a tendance à fléchir mais les animaux présentent une meilleure résistance aux tiques.

La traite est effectuée deux fois par jour. Celle du matin est destinée à la vente tandis que celle du soir est consommée par les membres de la famille. L'élevage introduit le lait dans l'alimentation quotidienne, après une phase d'adaptation marquée par des diarrhées. Autrefois, ces cultivateurs n'achetaient pas de lait en poudre pour les enfants et rarement du lait caillé vendu par les femmes mbororo.

Faute de mesure sur place au moment de la traite, il est difficile d'indiquer la production quotidienne de lait par vache. D'après les revenus obtenus, les ventes en pleine lactation oscillent entre 4 et 6 litres par productrice. Le record est détenu par une croisée Holstein-race locale qui, en deuxième mois de lactation, permet à son propriétaire de vendre 9,3 litres par jour. L'écart est grand avec l'unique litre de lait par vache qu'une femme mbororo peut destiner à la vente. Il est vrai que la

ponction de lait par les membres de la famille est plus substantielle chez les Mbororo. De plus, les éleveurs laitiers de Bamenda fournissent de l'aliment concentré à leurs vaches en lactation et écartent les veaux, nourris à part.

Au début, c'est le chef de famille qui se charge de la traite, après avoir suivi un stage d'initiation. Mais, très vite, les autres membres de la famille s'y mettent, en particulier les enfants. La traite du matin précède leur départ à l'école. Parfois, l'épouse devient plus familière avec les vaches que le chef de famille lui-même. Mais d'autres femmes continuent d'avoir peur des vaches, même si maintenant elles consomment volontiers du lait.

La vente de lait à la coopérative procure un revenu régulier plusieurs mois de l'année. Une vache laitière, même médiocre, permet de recevoir en moyenne 10.000 francs par mois, une fois déduits les achats d'aliment concentré. Le président de la coopérative a enregistré le gain mensuel maximum en octobre 1985, avec 5 vaches en production: 110.000 francs. De tels revenus ne manquent pas de satisfaire les nouveaux éleveurs. En voici quelques témoignages. *"I like the cows; the business is good"* (Memoh à Bafunge). *"Now, my principal work is dairy husbandry"* (Foba Tamutana à Nkwen). *"I love the cows, they enter my heart, they are sinking in my blood"* (Titah Nkwenti à Nkwen).

Cependant, l'élevage laitier n'est pas une entreprise facile, même avec des animaux issus de croisements. Cela se traduit d'abord par la fréquence des ventes: au moins 10 pour un cheptel actuel de 34 têtes. Dans un programme de culture attelée, ce phénomène serait tout à fait normal. Par exemple, un cultivateur qui s'est équipé en animaux et matériel pour 176.000 francs revend, deux ans plus tard, les deux boeufs 315.000 francs à un boucher de la ville. Il réalise une bonne affaire. Mais, dans le cas d'un élevage laitier, les ventes d'animaux sont plus inquiétantes. Il s'agit souvent de vaches devenues stériles ou qui présentent des problèmes au moment des vêlages. Certes, une vache en bon état peut être négociée maintenant à 100.000 francs à Bamenda. En ajoutant un peu d'argent, cela permet de racheter deux génisses. Mais il faut attendre deux ou trois ans avant que celles-ci deviennent reproductrices. Finalement, cela se traduit par un manque à gagner.

Plus inquiètantes encore sont les pertes de bovins enregistrées auprès des éleveurs visités: 18 pour un cheptel actuel à peine du double. En fait, ces pertes se sont produites dans les troupeaux de deux éleveurs particulièrement touchés. L'un perd 6 jeunes mâles *mbororooji* achetés sur les marchés en 1983; il est probable qu'ils succombent à la peste bovine. Les autres pertes concernent 7 veaux mais aussi 5 vaches reproductrices. Les causes invoquées sont la rickettsiose dans un cas, la piroplasmose dans

l'autre; deux maladies transmises par les tiques. Les victimes sont de pure race Holstein et Jersey.

Depuis la réorientation du programme en faveur d'animaux croisés, la situation semble s'améliorer. La menace des tiques reste pourtant préoccupante, d'autant plus que ces élevages se situent à 1.200 mètres d'altitude. S'ils se trouvaient sur les hauts plateaux, à 1.800-2.000 mètres, le problème des tiques se poserait beaucoup moins.

Devant de telles pertes, beaucoup de cultivateurs, d'abord intéressés par l'élevage laitier, ont fini par y renoncer. Pourtant, les deux nouveaux éleveurs mentionnés ci-dessus n'ont pas abandonné. Ils ont remplacé leurs pertes par de nouvelles génisses. Il est vrai qu'ils comptent sur l'appui technique et financier du programme.

Des appuis techniques et financiers

L'initiation de cultivateurs à l'élevage laitier fait partie du "Heifers Project International", financé par les Etats-Unis. Ce projet a toujours présenté des difficultés à s'insérer dans une structure camerounaise. Il ne se poursuit que grâce à l'aide américaine. Il a d'abord été lancé en collaboration avec l'IRZ. Du coup, le Ministère de l'Elevage s'est tenu à l'écart. Ensuite, des tensions avec l'IRZ provoquent le retrait de cet organisme de recherche. Il n'y participe plus, en 1986, que par l'affectation d'un agent inséminateur.

Malgré ces difficultés, un appui technique et financier appréciable est fourni directement aux nouveaux éleveurs ou par le biais de leur coopérative. Il suivent d'abord un stage de formation pendant 3 semaines: apprentissage de la traite, connaissance des animaux et de leurs maladies. Le Projet intervient ensuite au moment de la constitution des troupeaux laitiers: conseils sur le choix des animaux, subvention de la moitié du prix d'achat.

L'adhésion à la coopérative laitière est très modérée: 3.000 francs. Elle procure beaucoup d'avantages, en particulier une couverture sanitaire des animaux. Le problème principal est, bien sûr, celui des tiques en saison des pluies. Les coopérateurs peuvent acheter des pulvérisateurs portatifs et s'approvisionner en produits acaricides à la coopérative. Ici, pas de rupture de stock; les commandes sont passées directement à Douala. En cas de maladie, le président de la coopérative intervient auprès du service vétérinaire. Toutes les vaches sont suitées par insémina-

tion artificielle, ce qui confère une maîtrise complète sur les croisements de races. Les achats d'aliments concentré peuvent se faire par la coopérative; celle-ci les déduit simplement des revenus procurés par la vente du lait.

La coopérative achète le lait produit par ses adhérents. Elle le livre à la laiterie voisine de l'IRZ qui procède au conditionnement et à la pasteurisation. Cependant, à la fin de 1986, presque toute la production est livrée directement à Bamenda, au porte-à-porte. La laiterie de Bambui ne paie que 140 francs le litre alors qu'en ville, il se vend à 200 francs. La demande excède l'offre à cette époque, alors qu'au début, des difficultés d'écoulement se posaient. La coopérative dispose d'une camionnette, d'une batterie de bidons et d'une balance. Le conducteur de la camionnette et le président de la coopérative sont rémunérés par le Projet.

En plus des appuis directs fournis par la coopérative, les éleveurs bénéficient d'un environnement commercial et pastoral très favorable. L'environnement pastoral ne tient pas à la présence des Mbororo, tellement les deux types d'élevages sont étrangers l'un à l'autre, mais à celle de ranchs qui appartiennent à des organismes missionnaires: Rural Training Center de Mfonta, ranch de l'hôpital de Mbingo, ranch du monastère de Mbengwi. Toutes ces entreprises d'élevage se situent à peu de distance de Bamenda.

Les croisements entre Holstein/Jersey et les races locales ont été effectués dans ces ranchs, puis les produits vendus aux nouveaux éleveurs. De même, les aliments concentrés sont maintenant fabriqués à Mfonta, à partir de farine de riz et de tourteau de coton. L'élevage laitier profite de cette proximité d'établissements modernes d'élevage. Pour cette raison, il serait sans doute difficile de généraliser la formule.

En fait, la principale incitation à ce type d'élevage tient au voisinage d'une grande ville, donc d'un débouché commercial assuré. Certes, la consommation de lait n'est pas une habitude alimentaire de la population locale. Mais la concentration de fonctionnaires dans une capitale provinciale suffit pour créer un marché potentiel.

Le lait pasteurisé à Bambui est-il compétitif avec le lait en poudre d'importation ? Un calcul rapide, à partir d'une boîte de lait en poudre, vendue à bon marché, indique que le litre de lait reconstitué revient à 300 francs, tandis que le premier est vendu (certes, à perte) à 200 francs. L'opération semble donc viable. Ce calcul simple explique certainement l'enthousiasme des nouveaux éleveurs pour cette activité. Et pourtant, la formule de Bamenda pourrait encore être améliorée. De plus, elle n'est pas

exempte d'inconvénients, qui apparaîtront sans doute si elle se développe.

Un élevage mal intégré à son environnement

Un graphique d'évolution de la production de lait par la coopérative met en évidence son irrégularité. Au cours d'une année, par exemple en 1985, elle varie entre 1.000 et près de 2.500 litres par mois. Le plus souvent, les baisses de production surviennent en saison sèche. Or, le marché de consommation est, quant à lui, à peu près stable. Ainsi la coopérative passe par des phases de production insuffisante puis excessive. Le recours à la laiterie de l'IRZ à Bambui n'est pas une solution toujours satisfaisante. Quand celle-ci ne réussit pas à écouler le lait, elle le jette simplement et ne paie pas la coopérative. De plus, l'installation de pasteurisation tombe souvent en panne, situation résolue encore par le même expédient pour le lait des coopérateurs. Une meilleure solution consisterait à compléter l'activité de la laiterie par la fabrication de yaourt et même de fromage. Mais n'est-il pas possible de rendre les éleveurs laitiers plus autonomes de la laiterie de l'IRZ ?

Il est curieux que les responsables du programme n'aient pas envisagé de compléter et de valoriser la "filière lait" par l'embouche porcine. Ce serait une façon rationnelle d'utiliser le lait en surplus et, mieux encore, le petit lait, après barattage du beurre à la ferme. Pour une fois, il s'agit d'éleveurs non-musulmans et qui, de plus, savent élever le porc à l'étable avec des macabos. Pour le porc, aucun problème de débouché commercial à Bamenda. En 1986, un porcelet de 3 mois, acheté 7.000 francs, est revendu, un an plus tard, entre 20 et 30.000 francs.

A cette suggestion, les éleveurs opposent l'argument du surcroît de travail. *"Fattening pigs is too much work for me"* (Titah Nkwenti à Nkwen). En effet, l'élevage laitier requiert déjà une plus grande quantité de travail que les autres formes d'élevage bovin. D'abord, par les deux traites quotidiennes. Avec 5 vaches laitières, cela représente 3 heures de travail par jour à une personne. Souvent, les travaux destinés à l'élevage entrent en concurrence avec les tâches agricoles: pulvérisation des animaux contre les tiques deux fois par semaine en début de saison des pluies, labour et semis de Brachiaria au même moment, alors que les sarclages de maïs et de macabo pressent. Il est vrai que les tâches auprès du bétail retiennent plutôt le chef de famille tandis que l'épouse est accaparée par les travaux agricoles.

Inversement, l'élevage laitier ne seconde pas efficacement le système agricole des "Grassfields". En effet, parmi les nouveaux éleveurs, rares sont ceux qui fabriquent systématique-

ment du fumier. Ils n'enferment pas les vaches laitières dans l'étable la nuit mais les laissent paître dans un parc enclos. Les vaches doivent continuer à s'alimenter de nuit pour produire beaucoup de lait. Ce faisant, elles ne "fabriquent" pas de fumier. Au contraire, l'élevage de boeufs pour la culture attelée s'accompagne de la production de fumier en telle quantité qu'il en est fait parfois un commerce. En ce sens, la culture attelée sert doublement une activité agricole, tandis que l'élevage laitier ne s'y insère pas vraiment.

Une constatation comparable ressort du point de vue de l'occupation du sol. Pour leur "dairy project", les nouveaux éleveurs sollicitent l'obtention de terrains de la part des autorités traditionnelles. Jusqu'ici, ils en obtiennent, soustraits souvent aux pâturages communs exploités par les Mbororo, mais cette extension n'aura-t-elle pas des limites ? Le plus riche d'entre eux se trouve déjà à la tête d'une exploitation de 20 ha. Il y entreprend des cultures fourragères et fabrique du foin coupé grâce à la location d'un tracteur. L'attribution des terres aux cultures fourragères apparaît irréversible, alors que ce n'est pas le cas des pâturages naturels.

L'expansion de l'exploitation agro-pastorale présente parfois une dynamique remarquable. Un flanc de colline, autrefois couvert d'un pâturage naturel, est d'abord cultivé par la femme qui sème de la maurelle noire, *djama djama*. Puis, en fin de saison sèche, l'homme ameublit le sol de la parcelle et sème du Brachiaria. D'année en année, il ajoute ainsi des lots de Brachiaria à son pâturage enclos.

Le besoin d'espace se manifeste au fur et à mesure que le troupeau laitier grandit. Or, tous les nouveaux éleveurs veulent augmenter leur cheptel, et le plus vite possible. *"I intend to increase my cattle, even by borrowing money"* (Memoh à Bafunge). Cette ambition se heurtera à une limite, peut-être moins en termes de capacité de travail que de disponibilité de pâturages. Déjà, des troupeaux de plus de 5 têtes sont conduits, en saison sèche, sur les pâturages dévolus aux Mbororo. N'est-ce pas le signe d'une dérive d'un élevage intensif vers des formes déjà plus extensives ?

Enfin, l'enrichissement rapide des éleveurs laitiers, l'extension de leur exploitation sur des "council lands", leur ambition ouverte commencent à susciter des réactions au sein de la société rurale. *" Since I am doing cattle breeding, I am subject of jealousy"* . Cette mauvaise humeur se manifeste par des contestations d'accès à la terre, l'affirmation de la primauté de l'usage agricole du terrain, des rumeurs répandues sur la mauvaise qualité du lait, additionné d'eau ...

Le projet laitier de Bamenda présente l'avantage de s'en tenir , pour le moment, à de petites unités d'élevage. Mais il ne n'assure que la promotion d'élevages privés, en s'adressant prioritairement aux élites rurales. Leur coopérative, association de paysans déjà aisés, fonctionne comme un instrument efficace d'enrichissemernt. D'un point de vue social, cette orientation peut être dangereuse.

Une alternative accorderait une part plus belle à une dimension communautaire de cet élevage, soit dans la garde d'animaux de propriétaires voisins, soit dans l'aménagement de parcs villageois de cultures fourragères. Cette suggestion soulève l'hostilité des nouveaux éleveurs actuels. D'après eux, les autres villageois ne s'intéressent pas à l'élevage bovin et il est impossible de mettre ensemble des animaux de propriétaires différents. Mais qu'en serait-il si la même question était posée à ceux qui ne possèdent pas de bovins ?

+

Par la conversion de cultivateurs à l'élevage bovin allant jusqu'à l'expression d'un attachement passionnel pour les animaux, la petite coopérative laitière de Bamenda apparaît comme exemplaire. Elle démontre qu'il est plus facile de faire passer des techniques modernes d'élevage auprès de gens sans tradition pastorale qu'avec des éleveurs traditionnels. Les nouveaux éleveurs de Bamenda acceptent tous les conseils techniques qui leur sont prodigués. Ce n'est pas eux mais l'inséminateur qui décide des manipulations génétiques qui conviendront le mieux à leur troupeau. Ce type de population, sans aucune tradition pastorale, est plus malléable que les "anciens" éleveurs, attachés à une pratique de l'élevage dont ils ne se défont pas aisément. Mais, d'un autre côté, la réussite des nouveaux éleveurs dépend étroitement de la qualité de leur encadrement technique.

+

Dans ces conditions, dans quelle mesure la formule de Bamenda est-elle transposable ? Des possibilités semblent exister pour l'élevage laitier autour des grandes villes du Cameroun, en régions de savanes. Mais comportent-elles, dans leur arrière-pays, des entreprises d'élevage moderne capables de jouer un rôle de soutien technique pour un élevage laitier ? Les populations rurales voisines manifestent-elles des qualités dans le travail et une ouverture d'esprit comparables à celles dont font preuve les "natives" des "Grassfields" ? Et, même dans ce cas, ne sont-elles pas attirées, à proximité des villes, par des possibilités d'enrichissement plus rapides et à moindre travail que l'élevage laitier ?

3 : POUR LA PARTICIPATION DES ELEVEURS AU DEVELOPPEMENT .

Au défi des grands ranchs capitalistes, la prise en charge totale des éleveurs par des services techniques n'apporte pas une réponse convaincante. Elle se révèle incapable d'insuffler une modernisation décisive de l'élevage traditionnel.

Même l'assistance vétérinaire laisse à désirer, notamment dans quelques régions d'élevage. Autrefois, les éleveurs n'étaient pas demandeurs de soins vétérinaires pour leur bétail. Maintenant, c'est le contraire: le service ne suffit plus à la demande. De ce point de vue , le comportement pastoral a changé radicalement depuis le début du siècle. Devant leur incapacité à faire face partout à toutes les maladies du bétail, des vétérinaires admettent maintenant, dans leurs rapports d'activités: *"il faudrait que les éleveurs participent eux-mêmes à la lutte"* (16).

Quant aux "Divisions d'aménagement des pâturages et d'hydraulique pastorale", elles sont trop jeunes pour prendre en charge, à elles seules, toute la gestion et l'amélioration des pâturages. Là encore, les éleveurs devraient participer plus étroitement.

Tel est du moins l'avis de plus en plus partagé des observateurs et des responsables. Mais, dans quelle mesure les éleveurs sont , eux-mêmes, prêts à consentir ces efforts ? Et d'abord,lesquels leur apparaissent prioritaires ?

DE L'ACHAT DE REMEDES A UNE FORMATION DE BASE

Parmi tous les intrants nécessaires à l'activité pastorale, les produits vétérinaires sont, actuellement, ceux qui font le plus défaut. Or, c'est dans le domaine de la santé animale que tous les éleveurs sont prêts à fournir des efforts. Le bon état des animaux est la préoccupation qui vient avant toutes les autres.

En matière de ravitaillement, seuls des éleveurs proches de commerçants qui se rendent régulièrement à Yaoundé ou d'autres, peu éloignés des frontières du Nigeria ou de Centrafrique, ne se plaignent pas trop. *"Min Don bee laabi amin"*: nous avons nos chemins (pour avoir des médicaments). Ailleurs, les éleveurs avouent être incapables de soigner correctement les animaux.

C'est le cas au Serbéouel, depuis l'effondrement du Projet Assalé-Serbéouel et la mise en sommmeil de la coopérative. *"J'ai vu comment les infirmiers traitent, mais où vais-je trouver le produit ?"* (au nord de Makary). Malgré la perte de leurs premières cotisations, les éleveurs du Serbéouel consentiraient encore à la relance de la coopérative, mais à condition que ce soit pour constituer un stock de médicaments disponibles à Makary. Le projet de relance conçu par le service d'Elevage apparaît comme trop ambitieux et trop général. Ce que les éleveurs veulent, c'est disposer en permanence de médicaments sur place, notamment de trypanocides. *"Autrefois, c'était bien, il y avait tout ce qu'il fallait à Makary"*.

Même souhait pressant des éleveurs les plus isolés au Nord-Ouest, par exemple à Nkambé. *"Min yiDi suudu lekki, dje lekki gonga"*: nous voulons une pharmacie (vétérinaire), avec de bons remèdes (Ardo Gadjeré). Le principe de caisses pharmaceutiques locales répondrait à leur souhait.

Reste à savoir comment elles pourraient être gérées: selon un principe coopératif ou par les agents vétérinaires en poste ? Certains éleveurs répondent que peu leur importe, pourvu qu'il y ait des médicaments. Ceux du Serbéouel, ayant déjà un peu d'expérience en la matière, réclament le droit de choisir eux-mêmes le gérant d'une pharmacie qui serait équipée grâce au produit de leurs cotisations.

Les autres, il faut le reconnaître, ne voient guère la nécessité de se regrouper pour faciliter l'obtention de médicaments. Habitués à ce que cette tâche soit du ressort du service d'Elevage, ils comptent toujours sur ces agents pour s'occuper de dépôts pharmaceutiques. Les petites coopératives villageoises disposant déjà d'un dépôt de médicaments le doivent à l'initiative d'un leader actif qui se ravitaille lui-même à Yaoundé ou à Douala. Ailleurs, un commerçant joue le même rôle auprès d'éleveurs qui ont l'habitude de lui acheter. Ce n'est pas un groupement constitué mais une clientèle autour d'un revendeur dont l'activité est parfois connue et admise par les responsables du service d'Elevage. *"Kanko waDa filu bee man"*: lui,il fait un commerce de cela.

Quel rôle peut encore jouer l'OPV dans ce dispositif ? Probablement, celui d'une base d'achats en gros de produits par les caisses pharmaceutiques locales. Encore faudrait-il que les dépôts provinciaux de cet office ne se trouvent pas périodiquement en rupture de stocks.

L'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel n'est pas seulement une question de disponibilités en médicaments mais également de libéralisation de la profession vétérinaire. Actuellement, les éleveurs n'ont pas le droit, théoriquement, d'intervenir sur les animaux. Cette tâche ressort de la responsabilité de l'infirmier vétérinaire. Le propriétaire d'animaux peut acheter des produits mais ensuite, il doit les remettre à l'infirmier qui effectue les traitements. Bien sûr, cela se passe rarement ainsi et, de toute façon, cette procédure soulève de nombreuses plaintes: lenteur d'intervention des infirmiers, exigences excessives de rétributions, cas douloureux des troupeaux éloignés en brousse. *"Min keBaay feesaaru haa tufol"*: nous ne sommes pas satisfaits des traitements par piqûres (au Diamaré).

A Mindif-Moulvoudaye, les éleveurs ont parfois la possibilité de se procurer des trypanocides au Projet mais, légalement, ils ne devraient pas pratiquer eux-mêmes d'injections. *"To Be nani haala ka, dokta ewna ma: "a tufi naa ?"* : s'ils (les infirmiers) en entendent parler, le vétérinaire t'appelle: "tu as fait des piqûres" ? Les éleveurs accusent l'hypocrisie d'un système qui, d'un côté, les encourage à s'occuper de la santé des animaux et d'un autre, entrave cette volonté.

Comme les éleveurs sont contraints de traiter en cachette, ils le font bien souvent à l'aveuglette, par tâtonnements successifs. Cette méthode est employée pour toutes sortes de produits, depuis des acaricides jusqu'à des antibiotiques. Les éleveurs mettent empiriquement au point la posologie qui leur semble la plus efficace. Ainsi, la dose de mélange de Supona et d'eau indiquée sur le mode d'emploi de cet acaricide ne suffit pas pour tuer les tiques en Adamaoua. Les éleveurs les plus avertis s'en rendent compte et renforcent progressivement le dosage. *"A arta CC 5, a laara, to waataay a Besda lekki"*: tu commences à 5 CC (au lieu de 4), tu observes, si les tiques ne crèvent pas, tu mets plus de produit. Bien sûr, avec cette façon de procéder, des accidents surviennent parfois. *"ImBe na'i feere Do hultora, ngam waynaaBe rufa DuDDum, mbara nagge"*: d'autres propriétaires de bétail ont peur, parce que les bergers déversent beaucoup de produit, ce qui tue les vaches (Alhaji Iyawa à Laoupanga). Des éleveurs qui habitent à Tignère et d'autres à Ngaoundéré ont adapté de la même manière le mode d'emploi du produit acaricide.

Des éleveurs font preuve d'une initiative comparable lorsqu'ils se trouvent confrontés à une maladie nouvelle du bétail. En 1986, c'est le cas de la dermatose nodulaire contagieuse, *putte*, maladie fréquente à Madagascar mais très rare au Cameroun. *"Min eptaay nyaw man sam"*: nous ne connaissons pas du tout cette maladie (Alhaji Haman à Béka). Il n'existe pas de traitement efficace contre elle. Mais les éleveurs de l'Adamaoua tentent de la traiter avec des antibiotiques. *"Lekki waDataa, sey penicilline; min foondi, nafi boo"*: les remèdes ne font rien, seulement la pénicilline; nous avons essayé, ça fait du bien.

Par tâtonnements, des éleveurs acquièrent ainsi une compétence dans le traitement curatif de quelques maladies du bétail. Bientôt, deux savoirs risquent ainsi de se juxtaposer, celui des infirmiers vétérinaires, acquis à l'école et celui des éleveurs, constitué lentement par le fruit de l'expérience. Plus grave, les deux savoirs se diffusent mal entre les deux parties. Les infirmiers répugnent à enseigner les éleveurs. D'un autre côté, ceux-ci n'osent pas avouer leurs façons de traiter les animaux.

En fait, le savoir empirique des éleveurs comporte quand même des limites et des dangers. Pour eux, l'efficacité d'un traitement se mesure à ses effets immédiats. C'est pourquoi ils apprécient tant les antibiotiques, pénicilline et terramycine. Mais la rapidité d'action de ces remèdes ne signifie pas toujours que la maladie soit vraiment enrayée. Des animaux, apparemment guéris, restent porteurs de germes. De même, le mauvais emploi de trypanocides peut se révèler dangereux, à long terme, par l'apparition de souches résistantes de trypanosomes.

Dans le contexte actuel, il est illusoire d'interdire aux éleveurs d'intervenir sur leurs animaux en cas de maladie: *"doole, min haBda; bee juuDe amin, min huuwata"*: nous sommes forcés de nous débrouiller; c'est avec nos mains que nous travaillons (soignons les animaux). *"Min tufan, min fuu, haa Baawo"*: nous faisons tous des piqûres, en cachette. Sauf pour les vers intestinaux, la pharmacopée traditionnelle perd de son attrait. Beaucoup d'éleveurs n'ont plus confiance que dans les médicaments modernes. *"To lekki nasara ta'hi, min majji"*: s'il n'y a plus de remèdes des Blancs, nous sommes perdus.

Dans ces conditions, la seule solution, c'est d'assurer une formation élémentaire des éleveurs. Au moins, les risques seront limités d'un emploi à tort et à travers des médicaments. Partout, cette suggestion rencontre une approbation sans réserve de la part des intéressés. *"To Be hekkitini kam, min fofti"*: s'ils enseignent comment faire, nous allons respirer (au Diamaré). *"Avec les médicaments, je vais supplier les infirmiers, mais c'est difficile de les faire sortir en brousse, je voudrais apprendre à faire moi-même les traitements"* (au Serbéouel). *"Jan-*

gugo lekki, min ngiDi": apprendre (à utiliser) les remèdes, nous le voulons (en Adamaoua). *"Woodi ko hakkilo am nangi: hekkitinungo haala nyawji na'i; Do kam, min ngiDi"*:il y a quelque chose que je retiens: l'apprentissage de ce qui concerne les maladies du bétail; cela, nous le voulons (au Nord-Ouest). *"To Be holli min, to min keBi lekki, min kuuway"*: s'ils nous montrent comment faire, si nous avons des remèdes, nous allons bien soigner (au Nord-Ouest).

Partout, c'est la même volonté de mieux connaître la pathologie animale et les pratiques curatives appropriées. Les populations pastorales manifestent un intérêt soutenu pour tout ce qui touche à la santé animale. En fait, la formation ne devrait pas être conçue dans un seul sens. Les infirmiers vétérinaires ont, eux-mêmes, beaucoup à apprendre des observations accumulées par les éleveurs, ne serait-ce que pour le diagnostic des maladies. Par exemple, quelle est cette maladie, *kenye*, dont se plaignent tant les éleveurs du Nord-Ouest depuis quelques années ? Ils affirment que le service d'Elevage ne parvient pas à la guérir mais qu'elle serait moins virulente, grâce aux vaccinations contre la peste bovine... Ce que les Foulbé du Diamaré appellent *hawse*, est-ce la même maladie que *joola*, la trypanosomiase bovine ? Il n'est pas certain que tous les infirmiers vétérinaires soient capables de décoder le vocabulaire foulfouldé des maladies du bétail.

De la protection à l'aménagement des pâturages

Chez tous les éleveurs, même ceux des pays développés, il s'avère plus difficile de faire adopter une innovation en matière de pâturages ou de fourrages qu'en santé animale. D'une part, les modifications proposées vont toujours de l'extensif à l'intensif, passage qu'il n'est pas facile d'entreprendre. D'autre part, l'état des animaux s'impose comme une réalité plus immédiate et une préoccupation vitale, tandis que des modifications de pâturages ne se font sentir que sur une durée plus longue.

Malgré cette évidence, la plupart des Projets récents de développement de l'élevage sont centrés sur des programmes d'amélioration des pâturages. Mais, très vite, les responsables constatent, avec regret, la difficulté de faire participer ou même d'intéresser des populations à un objectif qui ne leur apparaît pas prioritaire. De plus, les solutions techniques pour restaurer les pâturages ne brillent pas toujours par leur adaptation aux réalités locales: introduction de graminées de bonne qualité certes, mais supportant très mal la pâture répétée (Andropogon gayanus) ou nécessitant une culture sur sols fertiles et une exploitation uniquement par fauche (Guatemala grass). En Adama-

oua, la maladie du Stylosanthes a découragé tous ceux qui avaient tenté de l'introduire. *"Ko fuDDi kuugal man pat, walaa mo tokki"*: parmi tous ceux qui ont commencé ce travail, personne n'a continué.

Plusieurs échecs comparables amènent à penser qu'une opération de développement pastoral ne devrait pas commencer par porter sur les pâturages. C'est seulement à partir d'une réussite en santé animale ou en équipements (points d'eau, marchés à bétail) qu'un réaménagement des pâturages pourrait être entrepris. Cette stratégie semble la plus pertinente dans la majorité des cas. Cependant, elle ne l'est plus tout à fait lorsque l'espace pastoral vient à manquer. Dans ce cas, la protection des pâturages devient un impératif collectif. Au Cameroun, deux régions d'élevage se trouvent maintenant dans cette situation, le Nord-Ouest et le Diamaré.

La réaction des éleveurs du Nord-Ouest au ranch collectif de Tadu pourrait surprendre un observateur non averti. Dans l'ensemble, ils se montrent très favorables à une mise en clôture des pâturages, telle qu'elle a été entreprise à Tadu. *"To mi heBa koowaagol, lalle valli min"*: si nous obtenons une clôture, vraiment, cela nous aiderait (à Binka). Il ne s'agit pas de délimiter des ranchs privés pour chaque éleveur, du type de ceux de Dibi. Ce seraient plutôt des "ranchs de groupe", associant plusieurs familles dans un même espace pastoral fermé. Tel *arDo* avait tenté de le faire près de Ndu, avec l'intention de solliciter un prêt du FONADER. "Son" ranch incluait, en fait, trois autres familles proches parentes, *"haa warta babal amin"*: pour que ça devienne notre endroit. Il a échoué, par suite du refus des cultivateurs de reconnaître toute emprise des éleveurs sur la terre.

C'est une constante au Nord-Ouest. Presqu'aucun bénéficiaire de prêt FONADER n'a réussi à enclôre un pâturage, par suite de l'hostilité des "natives", parfois également de maquignons propriétaires de bétail. *"GoDDo, o heBi loan, o heBaay pellel, Dum meere"*: si quelqu'un obtient un prêt mais n'obtient pas d'endroit, ça ne sert à rien (à Binka).

D'un côté, la formule du ranch de groupe apparaît comme la plus adaptée pour préserver quelques pâturages sur les hauts plateaux. Elle semble capable de cimenter de petits groupes, solidaires dans l'aménagement de leur endroit. *"To imBe mooBti, deedey ko na'i maBBe durata, nii on burata"*: si des gens se rassemblent, juste ce dont leurs vaches ont besoin, c'est ce qu'il faut (Ardo Gadjeré à Nkambé). D'un autre côté, cette affectation de terres à un usage pastoral ne manquera pas de soulever de fortes oppositions. Elle ne pourrait être admise par les populations locales qu'à la suite d'une volonté nettement affirmée des pouvoirs publics. Ce ne sont pas des groupements sponta-

nés d'éleveurs qui peuvent instituer de tels ranchs, mais l'administration. *"To gomnati waDi ranch bana Tadu, valla"*: si l'administration fait des ranchs comme à Tadu, c'est utile (à Bantem).

De toute façon, il est à craindre que les ranchs de groupe ou "ranchs familiaux", ainsi délimités, ne pourront contenir qu'une partie du cheptel de leurs membres. Quand l'espace pastoral vient à manquer, les éleveurs finissent par admettre la nécessité d'améliorer les pâturages. Mais il faut reconnaître qu'avec le "Guatemala grass", le cheval de bataille n'était pas le bon. *"Mi huuwi kuugal guatemala, saldori am"*: j'ai fait du Guatemala, mais c'est trop difficile (à Bantem). A présent, les espoirs des agrostologues de l'IRZ se portent sur Brachiaria ruziziensis. Mais, si elle convient bien à l'Adamaoua, le comportement de cette nouvelle graminée n'est pas encore connu à 2.000 mètres d'altitude. D'autre part, elle exige un labour préalable au semis et elle convient surtout à la fabrication de foin. Cela correspond à des pratiques d'élevage déjà intensif, très éloignées des techniques actuelles d'élevage.

Pourquoi l'amélioration des pâturages d'altitude, au Nord-Ouest, ne continue-t-elle pas sur la diffusion du "kikuyu grass" ? Voilà une graminée introduite depuis longtemps, bien adaptée aux hauts plateaux et fort appréciée des éleveurs. *"Kikuyu joggi Di, seedu; senaa geene Do, na'i jinni haa lesdi Panso"*: c'est grâce au kikuyu grass que les vaches tiennent, en saison sèche; sans elle, il n'y aurait plus de vaches dans le pays Nso. Sa production fourragère atteint 15 t de matière sèche /ha en saison des pluies et elle reste appétée en saison sèche.

Cependant, la diffusion de cette herbe remarquable se restreint aux sols riches en matière azotée. Son étalement spontané se circonscrit donc aux aires de stationnement du bétail. A partir de cette constatation, il suffirait d'instituer un déplacement régulier des aires à bétail, ce que les éleveurs ne font pas d'eux-mêmes. Au terme de quelques années, la majeure partie des ranchs familiaux serait couverte de "kikuyu grass" et admettrait des charges de bétail déjà proches d'un élevage intensif. De toute façon, les pâturages se restreignent d'année en année au Nord-Ouest. A moins qu'ils préfèrent partir, c'est sans doute une dernière chance qui s'offre aux éleveurs de la région. *"Geene kikuyu wooDi, nafi masin; ko moy, jawmu ndabba andi Dum; min ngiDi irim geene man"*: l'herbe kikuyu est bonne et très utile; n'importe quel propriétaire de bétail le sait bien; nous voulons de l'herbe de ce genre (Ardo Dewa à Mbiame).

+

Le bain détiqueur représente un aménagement essentiel des pâturages humides. Il fait l'objet de nombreuses demandes de la part des éleveurs en Adamaoua, notamment dans les pâturages récemment assainis de glossines. Cependant, il est bien connu que

l'infestation en tiques diminue en altitude et vers les savanes sèches. Dans ces conditions, pourquoi des opérations de développement se sont-elles fixées comme objectif la construction de bains détiqueurs à Tadu et à Mindif-Moulvoudaye ? Même en Adamaoua, certains ne sont pas utilisés, notamment ceux construits par le service d'Elevage lors des années 60. Les seuls qui fonctionnent depuis longtemps appartiennent à des ranchs capitalistes: Compagnie Pastorale, ranch de Ngaou Daba. Parfois, des éleveurs proches y amènent leurs troupeaux, contre une légère participation aux frais.

Cette installation ne convient-elle qu'aux grandes entreprises d'élevage ? Ne serait-elle pas adaptée à un élevage traditionnel ? Bien conçu, le bain détiqueur requiert pourtant peu d'entretien: un apport régulier d'un peu d'acaricide, une vidange et un nettoyage périodiques de la fosse. Cependant, ces tâches, même peu accaparantes, exigent d'être effectuées régulièrement. Les éleveurs qui ont construit des bains détiqueurs sont de grands propriétaires de bétail. Leur installation est personnelle.

Quant aux autres éleveurs, ils continuent de détiquer à la main, écartant toute possibilité de se lancer dans cette construction. *"Wawru, min kam, bee hoore am, mi wawataa"*: un bain détiqueur; moi, personnellement, je ne peux pas . Certains réclament, encore une fois, l'aide des pouvoirs publics. *"Gomna valliira min, min ngiDi wawru, ko yoBugo haa yiiwol, min jaBan"*: il faut que l'administration nous aide, nous voulons un bain détiqueur, nous accepterons même de payer le passage du bétail. Quand à l'entretien, il est probable qu'il serait quand même à la charge de "l'administration".

Les coopérateurs de Nyambaka sont les seuls à envisager de remettre en état, par eux-mêmes, le bain détiqueur proche de leur village. Ailleurs, il est curieux que cet équipement ne suscite aucun élan communautaire parmi les éleveurs. Ce type d'installation, composante principale d'un élevage plus moderne, est associée au modèle de l'élevage en grand ranch capitaliste. Et pourtant, ne pourrait-elle servir d'objectif à un groupement d'éleveurs ?

De la coopérative à la gestion du crédit

Le lancement des prêts FONADER pour la modernisation de l'élevage, au cours des années 70, a suscité beaucoup d'espoirs parmi les éleveurs. Depuis lors, à l'intérêt ont succédé la déception et l'indifférence du plus grand nombre. La complexité du dossier à remplir, les lenteurs et tracasseries administra-

tives, les dépenses à engager pour l'établissement d'un plan cadastral, pour rassembler les signatures des chefs concernés et l'assentiment d'un autre éleveur se portant caution, toute cette procédure a découragé plus d'un candidat au prêt. *"Mi wudini dereeji, nafataa, saDi masin; sey to a woodi seede, a DaBBita seede; mi wooiti"*: j'ai laissé les papiers, ça ne sert à rien; c'est très difficile; il faut avoir de l'argent pour demander de l'argent; j'ai abandonné. Et pourtant, cet informateur avait remis 4 génisses pour qu'un agent du cadastre lève le plan de son pâturage.

Des prêts à l'élevage ont été accordés en assez grand nombre en Adamaoua, quelques-uns au Nord-Ouest, mais presque pas au Diamaré et aucun, à ma connaissance, au Serbéouel. Là-bas, les éleveurs disent qu'ils en ont simplement entendu parler, sans plus. Même en Adamaoua, des contestations recusent la procédure trop "administrative" du FONADER et le choix des bénéficiaires. Les objections les plus radicales au mode actuel de diffusion du crédit à l'élevage sont formulées par un éleveur à Tignère et les responsables de la Coopérative d'Eleveurs du Nord-Ouest.

Les "propositions de Tignère" sont maintenant connues des responsables locaux du FONADER, même s'ils les rejettent. Ces propositions partent d'un constat: la majorité des bénéficiaires de prêts à l'élevage ne sont pas de vrais éleveurs et ils n'utilisent pas l'argent obtenu pour une activité d'élevage. Le système est détourné de son but économique.

Pour y remédier, un comité départemental d'éleveurs nommés, le cas échéant, par le service d'Elevage, aura voix consultative lors de l'examen des futures demandes de prêt d'élevage. Dans chaque cas, ces éleveurs seront mieux à même que les agents du FONADER pour connaître s'il s'agit d'un vrai éleveur, *goDDo na'i goonga*, et capable de rembourser un prêt. Ce "comité de sages" serait formé d'anciens bénéficiaires de prêts, ayant respecté les échéances de remboursement. D'autre part, les prêts seraient accordés, non en argent liquide mais en animaux améliorés, sortis des ranchs SODEPA. Ainsi, les candidats qui ne sont pas vraiment intéressés par l'élevage se détourneraient d'eux-mêmes de cette source de crédit.

A ces propositions répond presqu'exactement la plaidoirie des coopérateurs du Nord-Ouest, alors que ces personnes ne se connaissent absolument pas. La revendication des responsables de la coopérative remet encore plus globalement en cause la procédure actuelle d'obtention des prêts. Ils demandent que les prêts d'élevage soient dorénavant accordés à travers la coopérative. Celle-ci jouerait un rôle de garant et de caution vis-à-vis des banquiers du FONADER.

Les arguments avancés ressemblent à ceux de Tignère. D'abord, une meilleure connaissance du monde pastoral: *"ngam min on, min Don mbaala bee na'i, min Don mbaala bee jaBBuBe nyamaande boo"*: parce que nous, nous vivons avec le bétail, nous vivons aussi avec ceux qui obtiennent des prêts. Second argument: la transparence des comportements entre membres de la société pastorale: *"to breeder on, o jaBBi loan maako through cooperative amin Do, nyande o jaBBi loan may, bana jaango min Don ngi'a ko o waData"*: si un éleveur reçoit un prêt aujourd'hui à travers notre coopérative, nous savons ce qu'il en fait demain. Enfin, dernier argument: la solidarité morale qui lie tous les membres de la société pastorale: *"to breeder on, saa'i mo yoBugo nyamaande waDi, o yoBaay, min nani, Be Don mbolwa innde maako, min pat min Don nana semtuDum"*: si un éleveur ne règle pas son échéance et qu'on entend parler de lui, c'est notre honte à nous tous (Alhaji Abdou Guidado à Bamenda).

Le dernier argument se réfère peut-être à une représentation idéale de la cohésion pastorale et de l'unité de cette société. Néanmoins, le programme mérite une grande attention. N'exprime-t-il pas, au fond, un sursaut des éleveurs pour participer plus pleinement à l'avenir de leur activité ?

Finalement, la revendication des gens du Nord-Ouest ne rejoint-elle pas celle des éleveurs du Serbéouel qui réclament le droit de choisir le responsable de leur coopérative ? Eux aussi affirment qu'ils sauront désigner une personne compétente, respectueuse de l'argent confié par la collectivité. Les éleveurs ont la mauvaise réputation de rester le plus souvent passifs face aux initiatives de développement. Certains veulent pourtant, aujourd'hui, qu'il ne se fasse pas sans eux. Seront-ils entendus ?

NOTES .

1: Nkambé Sub-Divisional Office, 23 April 1985, *Scattering of illegal fences erected in the grazing lands* .
2: *Rapport annuel 1985-86 de la Délégation Provinciale du Nord, Garoua* .
3: Il semble que le secteur d'Acha, dans le département de la Momo, ait été organisé selon les mêmes principes qu'à Tadu. Il n'en est pas fait mention ici, car je n'y ai pas entrepris d'enquête.
4: OXBY (C.), 1982, Ranches collectifs en Afrique.*Revue Mondiale de Zootechnie*, n° 42, p. 11-18.
OXBY (C.), 1981,*A study of group and cooperative livestock production entreprises and their application in Tsetse and Trypanosomiasis Control Programs, with special reference to cattle* . Rome, FAO, 39 p.multigr. + annexes, bibliogr.
5: ITHACA Int. Ltd., 1984, *Mid-term evaluation of the North-Cameroon Livestock and Agriculture Project.*
6: idem, p.45
7: idem, p. 71
8: VALLAT (B.),1983, *Stratégies, exécution et impact de deux projets intégrés de développement de l'élevage au sud du Sahara, basés sur la mise en place de groupements précoopératifs d'éleveurs: le projet Assalé-Serbéouel, le projet Ituri.* Nanterre, Univ. Paris X, 185 p., cart. (Mém.DESS Développement). (p. 57).
9: C.B.L.T., *Projet de requête : le développement de l'élevage et de la production animale dans les régions du Serbéouel (Cameroun) et de l'Assalé (Tchad).*
10: VALLAT, 1983, p. 60
11: C.B.L.T., *Le développement de l'élevage...*
12: VALLAT ,1983, p. 59
13: idem, p. 52-53
14: Se reporter à la carte très expressive des densités par isolignes jointe à l'étude de FRECHOU (H.),1966, *L'arrondissement de Kaélé; étude géographique régionale.*
15: N'est-ce pas le résultat d'un déséquilibre écologique provoqué par la pulvérisation systématique d'insecticides ?
16: *Rapport annuel 1985-86, Garoua.*

TABLE DES MATIERES .

INTRODUCTION.....1

1: DES SOCIETES PASTORALES EN CRISE.....3

Les tensions sociales.....4

Propriétaires et gardiens du bétail.....4

Anciens et jeunes 6

Appauvrissement et précarité de l'élevage.....9

L'effritement des encadrements.....13

La perte de pouvoir des chefs traditionnels.....13

La réduction de la protection administrative.....16

les relations éleveurs-cultivateurs.....16
l'organisation des marchés à bétail.....18
la sécurité.....19

Les défaillances de l'assistance vétérinaire.....20

le faible lot de maladies traitées.....21
la rareté des produits vétérinaires.....23
des infirmiers tenus en suspicion.....25

Le choc des nouveaux élevages.....26

L'expérience des périmètres d'élevage.....27

Les grands ranchs capitalistes.....31

2: NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DES ELEVEURS.....33

Initiatives externes.....33

L'aménagement des pâturages.....34

le ranch collectif de Tadu.....36

les modalités du ranch collectif.....36
des échecs techniques.....38
mais des éleveurs satisfaits.....39

le Projet Mindif-Moulvoudaye.....43

une gamme diversifiée d'éleveurs.....44
une nouvelle gestion des pâturages, moteur du développement pastoral....47
+ les travaux.....48
+ les critiques.....50
les réactions des différents éleveurs...51
quelle implication des éleveurs ?.....55

La diffusion des produits vétérinaires.....59

un point faible des projets précédents.....59

l'expérience de la coopérative du Serbéouel..61
le contexte pastoral.....61
le démarrage de la coopérative.....62
les avatars récents.....64

Initiatives spontanées.....67

Coopératives villageoises.....68

une coopérative d'émigrés: Guidiguis.....68
heurs et malheurs de la coopérative de Nyambaka.....70
une jeune coopérative: Likok.....74

Une coopérative régionale: la "North-West Cattle Breeder's Cooperative Society".....76

originalité de la coopérative.....77
les troupeaux coopératifs.....77
freins juridiques et pratiques 79

De nouveaux éleveurs: la "Bamenda Dairy Cooperative".....81

Des cultivateurs devenus éleveurs.....82

Des appuis techniques et financiers.....85

Un élevage mal intégré à son environnement.....87

3: POUR UNE PARTICIPATION DES ELEVEURS AU DEVELOPPEMENT....90

De l'achat de médicaments à une formation de base.....90

De la protection à l'aménagement des pâturages.....94

De la coopérative à la gestion du crédit 97